

Le plan d'action 2015-2018

Les axes stratégiques et la chronologie des actions

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire		
	Date d'exécution effective	Page
Objectif global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien		
ACTIONS		
1 - Créer des jardins de poche dans le village historique	2016	67
2 - Réaliser un aménagement paysager dans la zone du lac	2017	70
3 - Aménager des espaces facilitant l'accès à la rivière et suscitant son intérêt patrimonial de proximité	2018	72
4 - Réaménager la route de la vallée	2018	74
5 - Réactiver le projet aménagement du cœur du village	2018	79
6 - Favoriser l'accessibilité pour tous et partout à Châtillon	2018	82
7 - Veiller à la bonne mise en œuvre des OAP prévues dans le PLU	2015	84
Objectif global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques		
ACTIONS		
8 - Renforcer le soutien aux associations existantes et aux actions de la médiathèque	2016	89
9 - Faire de l'anniversaire de la médiathèque un événement culturel tout public et mettre en valeur son action	2015	91
10 - Répondre aux besoins en salles pluralistes	2016	93
11 - Informer sur la diversité des acteurs économiques	2017	95
Objectif global 3 : Dynamiser le lien social		
ACTIONS		
12 - Pérenniser la semaine de solidarité : collecte de denrées non périssables	2016	97
13- Créer des jardins familiaux et partagés	2018	98
14 - Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux	2018	100
15 - Mettre en relation les habitants pour favoriser le partage des véhicules	2018	102

Objectif global 4 : Sensibiliser et impliquer les jeunes		
<i>ACTIONS</i>		
16 - Créer un jardin ludique et de découverte pour la petite-enfance du secteur passerelle et de la maternelle	2016	103
17 - Sensibiliser les jeunes au développement durable	2016	105
18 - Créer un conseil de jeunes	2017	112
Objectif global 5 : Agir pour la prévention et la santé		
<i>ACTIONS</i>		
19 - Développer et améliorer la vigilance en cas de risques météorologiques	2016	113
20 - Sécuriser le transport scolaire	2016	115
21 - Organiser les évènements de sensibilisation à la santé publique et prévoir la couverture médicale de la commune	2016	117
22 – Initier des actions contre les nuisances sonores	2016	119

AXE 2 : Un village éco-responsable

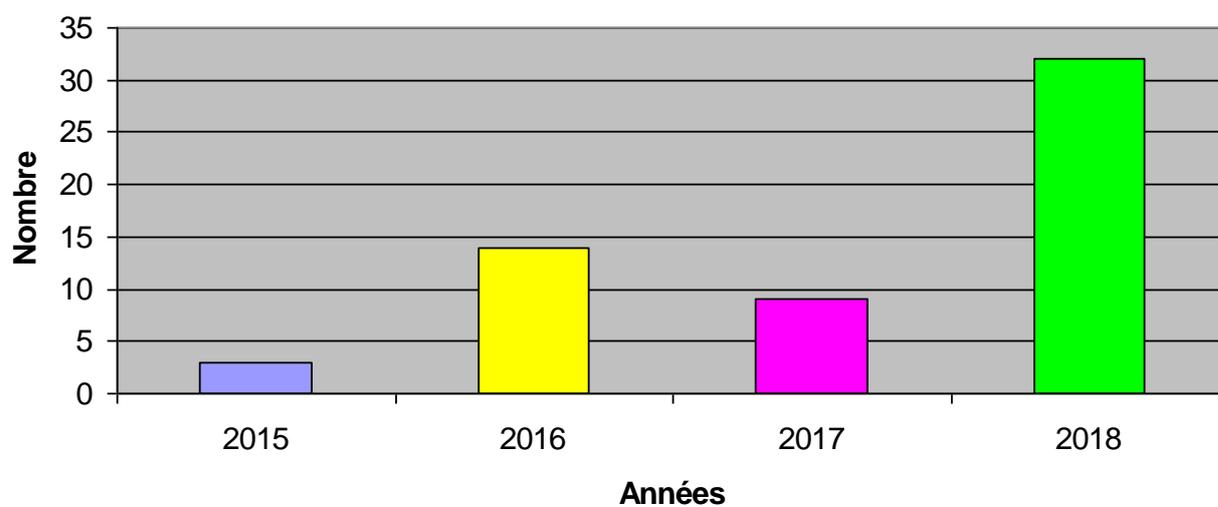
	Date d'exécution effective	Page
Objectif global 6 : Préserver les ressources		
<i>ACTIONS</i>		
23 - Maîtriser la consommation d'énergie de l'éclairage public	2016	121
24 - Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux	2017	122
25 - Etudier la faisabilité du changement de filière du devenir des boues de la station d'épuration d'eaux usées du SIVU de la Pray	2017	124
26 - Promouvoir le vélo à assistance électrique	2018	126
27 - Etre acteur à la sensibilisation du développement de la voiture électrique dans le cadre du transport à la demande	2018	127
Objectif global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation		
<i>ACTIONS</i>		
28 - Création d'un atelier « Recyclage-Réparation-Création »	2018	128
29 - Initier une gestion des déblais et remblais	2018	132
30 - Informer et sensibiliser la population et les associations dans le but d'améliorer la collecte sélective et le ramassage des encombrants	2018	134
31 - Etre acteur sur la réflexion de l'étude de faisabilité du système de redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères	2018	136
32 - Récupérer et recycler des ampoules basse consommation	2016	138
33 - Proposer l'utilisation d'un broyeur à végétaux	2018	140
34 - Informer et faciliter la réalisation de compost	2018	142
Objectif global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire		
<i>ACTIONS</i>		
35 - Limiter l'imperméabilisation des sols		
36 - Suivre l'état d'avancement des études concernant les inondations du ruisseau d'Alix	2018 2017	144 145
37 - Améliorer la protection contre les crues		
38 - Protéger contre l'érosion du talus de berge du « sentier rivière » au droit du coude de l'Azergues	2018 2018	147 149
39 - Créer des bassins de rétention des eaux pluviales	2018	151
Objectif global 9 : Faire connaître les sources de pollution directe		
<i>ACTIONS</i>		
40 - Informer sur les risques de pollution de l'habitat	2016	153
41 - Améliorer l'information, l'application de la réglementation et du suivi des mesures dans le domaine de la pollution de l'air	2018	154

<p>Objectif global 10 : Développer dans les déplacements les modes doux</p> <p style="text-align: center;"><i>ACTIONS</i></p> <p>42 – Mettre en valeur le patrimoine par une amélioration du cheminement piétonnier</p> <p>43 – Aménager des pistes cyclables et sécuriser les départementales</p>	2018 2018	156 158
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	----------------

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

	Date d'exécution effective	Page
Objectif global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité		
<i>ACTIONS</i>		
44 - Limiter les plantes invasives	2018	159
45 - Aménager et gérer les espaces verts publics en confortant la biodiversité	2018	161
46 - Organiser un troc de plantes	2016	163
47 - Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire communal : réaliser un inventaire de la faune et de la flore	2018	165
48 - Planter un verger conservatoire	2018	167
Objectif global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants		
<i>ACTIONS</i>		
49 - Sensibiliser les habitants à la démarche « zéro pesticide »	2017	169
50 - Préciser la caractérisation de la potabilité des eaux à trois points d'eau publics	2015	172
51 - Economiser l'eau	2018	174
52 - Favoriser les conditions d'installation de la faune sauvage, des oiseaux, des insectes et des chauves-souris sur la commune	2018	176
53 - Catalyser une stratégie de plantation de haies	2018	179
54 - Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique	2018	181
55 - Analyser la qualité des eaux des sources	2018	183
Objectif global 13 : Conforter des modes de production et de consommation responsable		
<i>ACTIONS</i>		
56 - Mieux gérer les fournitures et les petits matériels : une chaîne d'actions impliquant au quotidien la prise en compte du développement durable	2017	185
57 - Prendre en compte les critères environnementaux dans les dossiers de marchés publics	2018	187
58 - Sensibiliser sur la restauration collective bio	2017	189

Répartition des actions dans le temps



Le programme d'actions

Le titre de chaque action a une couleur de trame de fond correspondante au porteur de l'action :

	Actions portées par la commune
	Actions portées par un EPCI
	Actions portées par un syndicat
	Actions portées par le milieu associatif
	Actions portées par une autre structure

ACTION 1 : Créer des jardins de poche dans le village historique	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable

■ *contribution forte*

■ *contribution modérée*

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues et les habitants du bourg
Contexte	Châtillon est un village établi sur un promontoire orienté au sud où dominent la pierre et les pentes fortes. L'aspect minéral est prépondérant ce qui donne un aspect un peu austère. Les recoins « perdus » peuvent donner l'impression d'abandon et d'espaces peu entretenus.
Objectif	Créer des jardins de poche dans des recoins et lieux peu accessibles. Choisir une végétation adaptée à la sécheresse et au sol peu profond. Servir de laboratoire en recherchant des plantes adaptées. Déclencher plus d'initiatives de fleurissement et éviter ainsi les dégradations.
Moyens	Constitution d'un groupe de travail « jardin de poche ». Une opération nettoyage/plantation le 2 mai après le troc de plantes

	de Puces Café. Faire assurer le suivi par un voisin. Nettoyage à l'automne et bilan de ce qui se sera bien comporté.
Indicateurs de suivi	Planning des interventions et appréciations annuelles des réalisations.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Chatillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Interventions annuelles
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	150 Euros sur 2015 ; 100 € par an
Coût pour la commune	500 Euros
Aides et subventions	

Jardins de poche/fleurissement

27 avril 2015 : Françoise Bornard, Joëlle Chataing, Martine Vial, Michèle Jarrige, Alain
2 axes : concentrer les zones fleuries et utiliser des vivaces quand le volume de terre est suffisant :

1-entretien des massifs existants : les rosiers de l'école : à stimuler, piocher (on peut habiller les pieds avec de l'origan doré)

La chapelle A nettoyer (on peut ne pas mettre de fleurs).

Arbustes (zone du skate park et autour du tri) : tailler les branches mortes des arbustes à fleurs, les stimuler, nettoyer. Prévoir de boucher les trous à l'automne...

Talus du parking d'Amancey : tailler

2- les bacs côté médiathèque/poste : mettre des vivaces : gora, graminées, pourpiers

Jardinières mairie, église, place monument aux morts : bégonias, plantes à feuillage

Lavoir, quand il y aura la barrière : fougère, géranium

Supprimer les jardinières dans l'arrondi de la R.D. Garder éventuellement les 3 de la rue de la gare.

Entrée de Lozanne à Châtillon et route de l'Arbresle : prairie fleurie. A l'automne prévoir un réaménagement avec arbustes à la deuxième extrémité

Puits sarrasin fleuri actuellement prévoir pour l'été

A réfléchir pour l'automne entrée route d'Alix et parking du bief

Opération jardins de poche :

Samedi 2 mai

Massif de la croix : terrain retourné, racines enlevées, fumier, dans la pointe autour du panneau du thym tapissant. A planter romarin et lavande.

Angle rue du calvaire/sentier des remparts : plantation de vivaces

Sentier des remparts : vivaces

Chemin du bois du Four(373) : taille et palissage du rosier, nettoyage mauvaises herbes

Chemin de l'Enfer : désherbage, dégagement de l'escalier, plantation de la pointe

Mardi 5 mai

Chemin de l'Enfer : finir le désherbage et tailler les rejets de figuier. Le tout à emporter
Vingtain (385 avec WC) désherbage + taille WC à équiper de fils et plantes grimpantes



ACTION 2 : Réaliser un aménagement paysager de la zone du lac	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Actuellement, le site du lac présente une diversité d'activités d'animation pour tous les âges.</p> <p>Le départ du sentier rivière serait à revoir dans le sens de le rendre plus attrayant, tout comme l'ensemble du site qui présente peu d'espaces verts.</p> <p>Un terrain contigu au skate-park très prisé présente un potentiel d'aménagement intéressant, il a fait l'objet d'étude de projets des élèves de BTS de la MFR de Chessy.</p> <p>Ce terrain est situé en zone inondable comme l'ensemble du secteur, tout projet doit éviter, lors d'un épisode de crue, un retour trop rapide des eaux vers le lit principal de la rivière.</p> <p>Sur ce secteur se situe le 1000 Club voué à une réhabilitation à court terme.</p>
Objectif	Créer un aménagement paysager convivial et ludique sur tout le site afin que ce lieu soit un espace de promenade, de détente, de jeux pour toutes les tranches d'âge et lieu d'accueil de la biodiversité.
Moyens	<p>Créer un groupe de travail (élus + habitants riverains du site + membres d'association et du centre social + représentant du syndicat de rivière Azergues) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - finaliser l'aménagement du terrain contigu au skate - parfaire le départ du sentier-rivière - augmenter les zones plantées en ciblant les espèces favorisant la biodiversité pour améliorer l'environnement du site du lac
Indicateurs de suivi	Fréquentation du site et satisfaction des habitants.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Aménagement du terrain contigu au skate : démarrage octobre 2015. Réaménagement global 2016/2018.
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	MFR de Chessy Syndicat de rivière Centre social

Coût de l'action	
Estimation du coût global	5 500 € sur budget 2015.
Coût pour la commune	A définir pour les phases ultérieures des travaux
Aides et subventions	0

ACTION 3 : Aménager des espaces facilitant l'accès à la rivière et suscitant son intérêt patrimonial de proximité	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	■ contribution forte	■ contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Bien que traversée par l'Azergues, la commune n'offre, à proximité du village, aucun accès aisé et aménagé à la rivière. Le cours encaissé de la rivière, ses berges abruptes et boisées, ne sont pas très accueillants pour les personnes désirant passer un moment de détente au bord de l'eau.
Objectif	L'objectif est de faciliter l'accès à la rivière et de proposer une ou deux aires de détente conviviale en bord de rivière, et secteur complémentaire pédagogique au « sentier-rivière ».
Moyens	Cibler probablement un espace proche du « sentier-rivière » qui sera entretenu régulièrement afin de limiter volontairement l'obstruction du site par la végétation. Il sera à éviter tout conflit d'usage avec les randonneurs et les pêcheurs. Dans le choix des sites potentiels, il sera tenu compte de la présence des installations déjà mises en place (tables de pique-nique, bancs...).
Indicateurs de suivi	Planning des réunions de réflexions et inventaire des réalisations

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues Syndicat de Rivières
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Syndicat de rivière Azergues.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Coût d'entretien à évaluer chaque année.
Coût pour la commune	A définir.
Aides et subventions	

ACTION 4 : Réaménager la route de la Vallée	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable
 *contribution forte*
 *contribution modérée*

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Une des caractéristiques d'une partie du village de Châtillon est une configuration linéaire, les habitations étant de part et d'autres de la route traversant le village en ligne droite. Cette configuration génère des excès de vitesse des engins à moteur et des conséquences telles que nuisances sonores, pollution, insécurité routière pour les riverains, piétons, cyclistes...
Objectif	Améliorer en priorité la sécurité sur ces portions de la route de la Vallée. Améliorer l'aspect visuel des secteurs concernés afin de rendre le cadre de vie plus agréable.
Moyens	Concertation des riverains des secteurs concernés afin de recenser leur besoins et leurs suggestions pour l'amélioration de leur cadre de vie. Sollicitation de partenaires techniques pour le montage de projet tenant compte des désidératas des habitants et des élus. Réalisation des actions validées par le conseil municipal.
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées. Appréciation du degré de satisfaction des riverains concernés.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2015 entrée côté Lozanne.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Maison Départementale du Rhône (MDR) Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) Communauté de Communes

Coût de l'action	
Estimation du coût global	40 500 € entrée côté Lozanne. 520 000 € entrée côté Chessy.
Coût pour la commune	75 % des sommes ci-dessus.
Aides et subventions	25 % Département.

Comité voirie

Compte rendu de la réunion du 04 Mars 2015

Objectif de la réunion : rencontre avec les riverains de la route de la Vallée, en vue de projets d'aménagement

Etaient présents :

9 membres de la commission voirie dont :

- Charles Bornard - adjoint au Maire,
- Bruno Fouillet - adjoint au Maire
- Pascal Cruveiller - Conseiller municipal
- Gilles Belin - adjoint au Maire
- Michèle Jarrige Conseillère municipale
- Christophe Chavagnon Conseiller municipal
- Jean-Jacques Alexandre-habitant
- Bernard Chabert - habitant
- Christiane Dalairy - habitante

11 habitants riverains de la Route de la Vallée dont :

Vincent Besson - Raymond Graviche - Philippe Lloret - Catherine Lloret - Jean-Paul Marquat - Alain Choulat - Olivier Pichot - Brigitte Defournel - Adeline Defournel - Vincent Mouflin - Isabelle Marconnet.

Excusés : Alain Breton, responsable technique de la commune, Régis Mathelin, habitant et Antony Pérol, conseiller municipal

But de cette rencontre :

Cette rencontre a eu pour objectif d'organiser une réflexion avec les riverains afin d'identifier les différents problèmes rencontrés sur la route de la vallée, entre la maison Merlin (Clos St Vincent) et l'ancien garage Collier, dans le but d'avoir une réflexion collective sur toutes les problématiques touchant à ce secteur du village et concernant une centaine de foyers.

Après une introduction faite par Bruno Fouillet qui a résumé les objectifs et les projets de la commune, la parole est donnée aux habitants.

Entrée du village depuis Chessy les Mines



Secteur d'étude du réaménagement depuis le centre du village

**Les problèmes qui ont été identifiés sont les suivants :**

- Vitesse excessive. Problème récurrent pour tous les présents. Une riveraine rappelle cependant que la vitesse était plus grande quand la sortie du côté Lozanne était possible.
- Problèmes de croisements des véhicules.
- Trottoirs trop étroits, en très mauvais état et pas adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes
- Pots de fleurs et jardinières au pied des maisons ou accrochés aux fenêtres qui gênent la circulation piétonne.
- Une entrée de village pas très agréable sur le plan esthétique et paysager.
- Une habitante a remarqué qu'il y a moins de véhicule qui circulent sur cette route depuis la fermeture du carrefour du pressoir (côté Lozanne)
- Les poubelles individuelles qui restent sur les trottoirs toute la semaine gênent la circulation piétonne et ne sont pas très esthétiques.
- Les places de stationnement le long de la voie ne sont pas placées du bon côté, sachant qu'elles sont souvent à l'angle d'une sortie de rue latérale ; de plus, elles ne sont pas délimitées.
- Problèmes de stationnement fréquents de véhicules rue de la tannerie et qui débordent sur le trottoir. C'est d'autant plus gênant que ce sont souvent des fourgons.
- Problème de circulation des poids lourds (poteau arraché au niveau du café le *Pas de danse*)
- Problèmes de projection d'eau sur les façades d'immeubles par des véhicules quand il pleut. Il y a même un interphone qui a dû être changé.
- Problème d'un coffret du câble, qui est très abîmé, en saillie d'une façade et qui gêne la circulation piétonne. De plus, problème esthétique (au niveau du 1331, route de la vallée).
- Problèmes des stationnements des camions de livraison devant la Mairie et la boulangerie. Cela perturbe la circulation route de la vallée, surtout à 8h00 du matin.
- Le panneau 30Km/h en venant de Chessy n'est pas très visible.
- Rien n'est fait pour les déplacements à vélo.
- Problèmes des véhicules qui se garent devant les portes de garages.
- Il manque des corbeilles dans la rue.
- Pollution visuelle avec les éclairages publics et la multitude fils aériens.
- Pollution sonore, des deux roues en particulier.
- Les dalles sur le trottoir à gauche en allant à Chessy sont bruyantes et vibrent au passage de piétons ou de poussettes

Les différentes solutions qui ont été suggérées sont les suivantes :

- Pose de ralentisseurs.
- Création de chicanes pour alterner la circulation (//Rue des Maris à Chessy)
- Revoir les places de stationnements, optimiser les places pour en créer d'autres.
- Installation d'un feu tricolore qui se déclenche en cas de grande vitesse.
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite, comme des poussettes et autres modes de déplacement doux.
- Améliorer l'aspect paysager pour avoir une entrée de village plus agréable.
- Profiter des travaux pour revoir le design des lampadaires.
- Profiter des travaux pour enterrer les réseaux afin de ne plus voir de câbles électriques en aérien.
- Revoir la position du passage piéton devant la pharmacie (position dangereuse).
- Demander au département la possibilité de poser un radar fixe comme c'est le cas à l'entrée de nombreux villages.
- Pose d'un dos d'âne à la hauteur de la Maison Merlin (le même que celui de la route d'Alix)
- Faire les marquages des places de stationnement au sol pour avoir des repères de stationnements, cela pourrait éviter les stationnements devant les portes de garages.
- Voir avec le Conseil départemental la possibilité de déplacer le ramassage scolaire qui est rue de la gare, de l'autre côté de la voie de chemin de fer.
- Pour tous travaux, bien tenir compte des inondations car la route de la vallée se situe dans le secteur le plus plat de Châtillon et les évacuations des eaux pluviales se font extrêmement mal (en 2008, de l'eau jusqu'aux genoux à la hauteur du 1235, route de la vallée).
- Engager une réflexion sur l'éclairage de la rue, qui pourrait être coupé de minuit à 4h00 du matin ainsi que l'éclairage d'un lampadaire sur deux, de façon à économiser de l'énergie.
- Rappeler aux riverains de tailler leurs haies qui débordent sur les trottoirs.
- Suggestion de faciliter une liaison vélo entre Châtillon et Chessy.
- Revoir le revêtement de la chaussée, trouver des matériaux qui empêchent l'herbe de pousser. Il est rappelé que la commune s'est lancée dans une démarche "zéro pesticide"
- Poser des poubelles dans la rue sans pour autant gêner la circulation piétonne.
- Faire passer l'hydro-cureuse vers les grilles proches du chantier de l'immeuble de Monsieur Coquet.

Autres points abordés :

Il est rappeler que qu'il n'y a pas de travaux prévus en 2015, ce projet de réfection de la route de la vallée pourrait être prévu pour le budget 2016. Toutes les suggestions qui ont été évoquées serviront de support à la commission voirie dans les prises de décision afin d'élaborer un projet qui puisse satisfaire les riverains.

Il est rappelé que la commune s'est lancée dans une démarche " **Agenda 21**", tous les problèmes liés au cadre de vie seront pris en compte. Des groupes de travail sont mis en place et la participation des habitants est la bienvenue. Voir *Châtillon infos*.

De plus, un groupe de travail spécifique sur ce secteur, comportant élus, membres du Comité voirie, riverains, Maison du Rhône (MDR) et d'autres partenaires à définir est prévu. Cela permettrait d'intégrer les contraintes et les demandes tous dans le cahier des charges des bureaux d'études qui seront mandatés.

Les travaux devront être organisés de façon à perturber le moins possible la vie quotidienne des riverains.

Les zones 30 sont limitées en longueur, il faudra donc traiter ce problème avec la MDR.

Il a été également précisé par les élus que le projet de réaménagement du cœur du village n'est pas abandonné, mais simplement mis en sommeil. En effet, tant que nous n'aurons pas résolu les problèmes des entrées et sorties du village, l'aménagement de la place ne pourra pas se faire. Dans ce sens, la commune est toujours en discussion avec les services du département et réclame la réouverture du carrefour du pressoir qui est à l'origine de nombreux problèmes de circulation dans le village.

ACTION 5 : Réactiver le projet d'aménagement du cœur du village	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Lors du précédent mandat, un groupe de travail-comité consultatif a travaillé à un projet d'aménagement du cœur du village. Les habitants ont été invités à donner leur avis, leurs suggestions en consultant des esquisses de plans.</p> <p>L'objectif était de rendre plus convivial la place principale du village vouée actuellement quasi en totalité à l'usage de la voiture, plus sécuritaire, moins minérale, identifiant clairement les espaces réservés aux piétons.</p> <p>Ce projet est le prolongement d'aménagements effectués sur le secteur écoles/médiathèque/centre social/services publics (poste mairie).</p> <p>Le CAUE a été sollicité pour la réalisation de ce projet.</p> <p>La sortie du village en direction du sud par la route de la Vallée (vers Lozanne) qui rejoint la départementale 385 est interdite.</p> <p>Aussi, l'analyse du projet aménagement du cœur du village comporte un certain nombre d'incohérences en l'absence de cette sortie sud, d'où un contexte de mise en stand-by du projet.</p>
Objectif	<p>Relancer le Département sur la nécessité et la faisabilité de créer un rond-point à la jonction des deux voies de communication (route de la Vallée et D 385)</p> <p>Reprendre le projet d'aménagement du cœur du village, en le réactualisant et en le rendant compatible avec d'autres projets prévus comme les entrées du village pour lesquelles la consultation des habitants a été réalisée. La concertation permet de sensibiliser et d'explicitier les notions de développement durable et d'accessibilité dans les projets de réalisations.</p> <p>Notion à rajouter au projet initial : prévoir des parcs à vélo.</p>

Moyens	Contacts des élus avec le Département (service technique de la Maison du Rhône). Réactivation du groupe de travail - comité consultatif - réaménagement du cœur du village.
Indicateurs de suivi	Réalisation du rond-point Réaménagement progressif du cœur du village

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Réalisations progressives
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	CAUE Département

Coût de l'action

Estimation du coût global	Non définie, l'étape à venir est une estimation par un économiste. Il est à souligner que le projet peut significativement changer, dans le sens qu'il se réalisera progressivement en tenant compte de l'esprit de la démarche Agenda 21.
Coût pour la commune	Non défini.
Aides et subventions	



ACTION 6 : Favoriser l'accessibilité pour tous et partout à Châtillon	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Tout gestionnaire d'un ERP (établissement recevant du public) et d'un OIP (installation ouverte au public) non accessible doit déposer un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) avant le 27/9/2015. L'Ad'AP décrit toutes les actions envisagées pour la mise en conformité des ERP par rapport aux normes d'accessibilité. La commune a déjà effectué des aménagements facilitant l'accès à certains lieux publics, intervention à compléter par la prise en considération de la totalité de la chaîne du déplacement (bâtiments, voirie, espaces publics, transports).
Objectif	Déposer un Ad'AP avant le 27 septembre 2015. Réalisation des actions envisagées dans l'Ad'AP.
Moyens	Création d'un comité consultatif : élus, représentants des commerçants, d'associations et d'habitants. Organisation d'une réunion de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et la DDT (Direction Départementale des Territoires) avec les commerçants pour expliciter la démarche de l'Ad'AP et évoquer les conseils pour les réalisations de mise en conformité. Actions elles-mêmes à définir pour l'Ad'AP.
Indicateurs de suivi	Réalisation des points précités.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues Propriétaires et gestionnaires d'un ERP non accessible.
Durée et/ou périodicité	Sur 3 ans ou 6 ans à partir de 2015
Date de l'exécution effective	2018-2021

Partenaires et outils	DDT CCI Communauté de Communes MDR (Maison Départementale du Rhône)
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------

Coût de l'action

Estimation du coût global	185 000 € sur trois ans et 305 000 € sur 6 ans
Coût pour la commune	idem
Aides et subventions	Aucune à notre connaissance

ACTION 7 : Veiller à la bonne mise en œuvre des OAP prévues dans le cadre du PLU	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>La commune a un PLU validé depuis début 2014 ; ce PLU comprend des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dont les cibles concernent des points précis du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) du PLU, à savoir : préserver les biens et les personnes des risques naturels, pérenniser le potentiel de production viticole et agricole, préserver le patrimoine architectural et le caractère rural de la commune, protéger et valoriser les espaces naturels.</p> <p>Ainsi, les OAP comprennent des dispositions portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement : définition des actions et opérations nécessaires pour permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune - l'habitat : définition des objectifs et des principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale - les déplacements : une attention particulière est portée sur les continuités fonctionnelles inter-quartier, afin d'améliorer l'accessibilité
Objectif	<p>La commune tient à avoir la maîtrise du suivi de la mise en place des OAP pour que leurs dispositions exprimées soient rigoureusement respectées.</p> <p>Elle tient également, jusqu'à la limite où elle sera en droit de l'assurer, de tenir compte des enjeux émergents, tels que les formes urbaines adaptées, l'usage raisonné de l'espace, la place du piéton, la gestion des eaux pluviales, l'isolation thermique des bâtiments, ainsi que préserver un aspect visuel notamment compatible avec la proximité du périmètre historique.</p>

Moyens	<p>Travail collectif d'un groupe d'élus managé par l'adjoint à l'urbanisme et les propriétaires des terrains concernés par les OAP ; ce groupe de travail favorisera la rencontre avec les promoteurs dès les négociations de vente de terrains afin de rappeler les dispositions des OAP.</p> <p>Il est envisagé que la commune ait recours à différents services administratifs et techniques lorsque cela s'avèrera nécessaire au fur et à mesure de l'état d'avancement de la réalisation des OAP.</p> <p>La commune assurera un aspect pédagogique auprès des propriétaires des terrains, puis auprès de la population concernant les raisons et les conditions de respect des dispositions des OAP exprimées dans le PLU - contexte favorable à la sensibilisation aux notions fortes du développement durable -</p>
Indicateurs de suivi	Traçabilité des réunions et des contacts

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	La commune souhaite la réalisation à court terme, sans en maîtriser précisément les délais
Date de l'exécution effective	A partir de 2015
Partenaires et outils	DDT69, CAUE, Maison du Rhône Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, Cabinet d'étude qui a élaboré le PLU

Coût de l'action

Estimation du coût global	Sans objet
Coût pour la commune	0 €
Aides et subventions	Sans objet

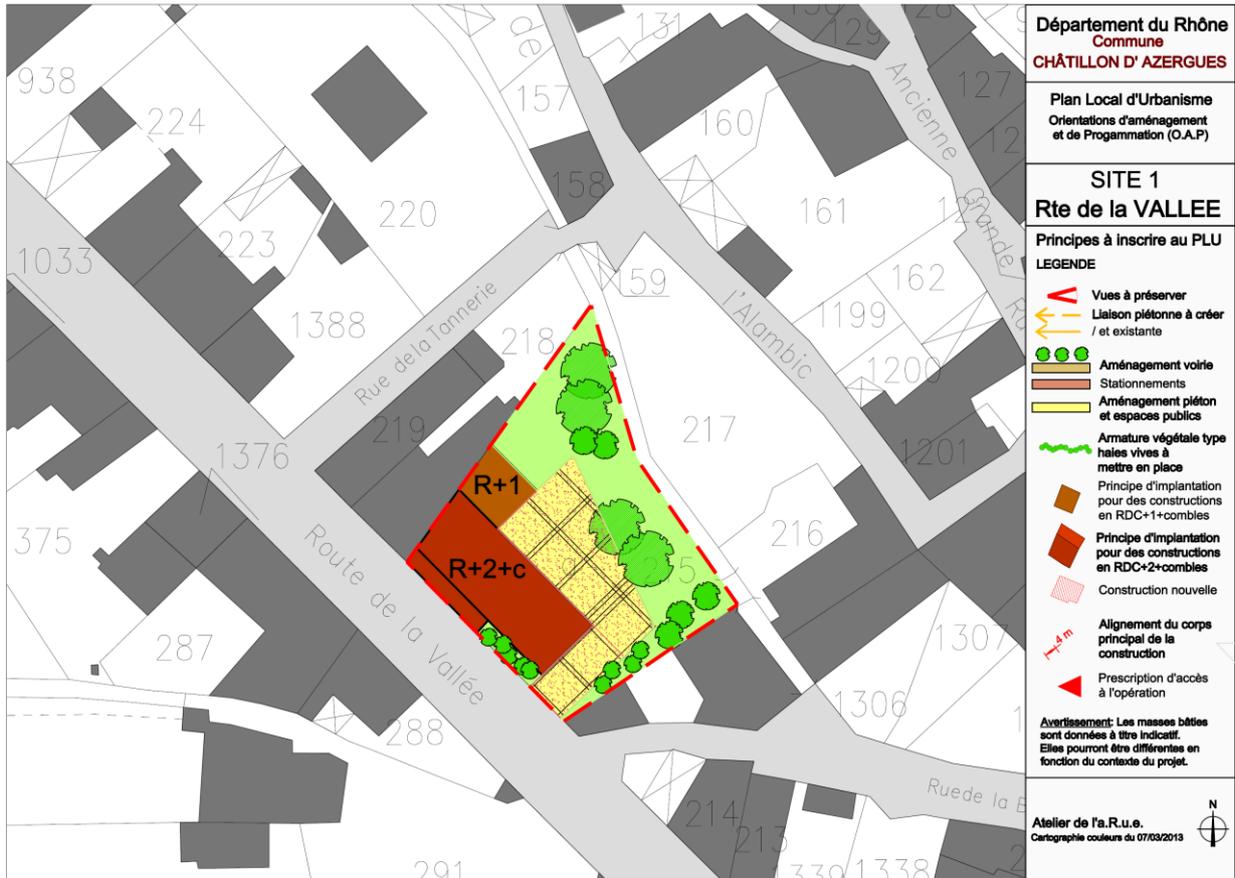
EXTRAITS DU PLU**Rappel du contexte**

Le SCoT du Beaujolais :

- Le SCOT du Beaujolais classe Châtillon d'Azergues **en pole 4,**
- La commune n'est pas prioritaire en termes de développement économique et urbain, sauf à bénéficier des **rabattements vers des transports en commun.**
- La production de logements doit se situer autour de **8 unités par an,** soit entre 80 et 96 logements dans le temps du PLU.
- **10%** au minimum de la production de logement neuf doit être affecté au logement social au minimum **9 logements environ** dans le temps du PLU

Le PADD et les cibles des OAP :

- 1 - Préserver l'identité du bourg et renforcer la centralité.**
- 2 - Préserver** les biens et les personnes des risques naturels.
- 3 – Organiser l'évolution de la population et diversifier l'offre en logement.**
- 4 - Pérenniser** le potentiel de production viticole et agricole.
- 5 - Préserver** le patrimoine architectural et le caractère rural de la commune.
- 6 - Favoriser** un développement économique local et le renforcement des équipements publics.
- 7 - Protéger et valoriser** les espaces naturels.
- 8 - Organiser** la voirie communale et les déplacements.





ACTION 8 : Renforcer le soutien aux associations et aux actions de la médiathèque	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Actuellement Châtillon a une vie associative remarquable et un fonctionnement de la médiathèque particulièrement performant : un certain nombre d'associations ont intégré dans leurs objectifs leur actions, leurs valeurs, des notions clés du développement durable. Peut se poser la question : comment faire encore plus d'actions ciblant la prise en compte du développement durable ?
Objectif	Prévoir l'intégration, la contribution des associations, de la médiathèque lors de la mise en place d'actions de l'agenda 21. Renforcer leur rôle de support pour la mobilisation de la population, leur impact intercommunal. Rechercher des opérations permettant de faire travailler ensemble et entre des associations. Le programme agenda 21 permettra très probablement la sensibilisation à la recherche de cohérence dans les actions des associations en s'appuyant sur les notions fortes du développement durable.
Moyens	Les thèmes des actions déjà très diversifiés de la médiathèque seront complétés, renforcés pour jouer le rôle de support de mise en scène d'actions de l'Agenda 21. Les élus référents des associations rappelleront et aideront à intégrer les notions de développement durable dans les différentes actions existantes et projetées.
Indicateurs de suivi	Bilan des actions engagées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début septembre 2015
Date de l'exécution effective	2015-2016
Partenaires et outils	Toutes les associations communales et intercommunales concernant Châtillon

Coût de l'action	
Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	0

ACTION 9 : Faire de l'anniversaire de la médiathèque un événement culturel tout public et mettre en valeur son action	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	 contribution forte  contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	La médiathèque Châtillon/Chessy fête ses 30 ans et cherche à améliorer ses services : enquête sur les horaires, les services proposés, boîte de retour des livres... afin d'augmenter le nombre de ses usagers.
Objectif	Faire de cet anniversaire un évènement culturel. Mettre en valeur le rôle que joue la médiathèque dans l'appropriation de la culture, de la connaissance et de l'information. Développer la prise de conscience que la médiathèque est un lieu public de rencontres et qu'elle procure des ressources et accompagne les projets des associations.
Moyens	Réorienter le contrat CCAB, Centre Culturel Associatif Beaujolais, et la commune. Demander leur aide pour la création d'évènements à destination des différents publics. S'assurer que la médiathèque soit partie prenante des interventions du CCAB au sein des écoles.
Indicateurs de suivi	Réalisation d'un programme en concertation avec la médiathèque, le CCAB, les écoles, la mairie. Nombre de participants aux différentes manifestations Les nouvelles inscriptions

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Mars à décembre 2015
Date de l'exécution effective	20 décembre 2015

Partenaires et outils	CCAB, Centre Culturel Associatif du Beaujolais
Coût de l'action	
Estimation du coût global	6 700 €
Coût pour la commune	6 700 €
Aides et subventions	

Médiathèque CHâtillon Chessy 30 ANS

2015

Mars à décembre



Des lectures, des expos, des spectacles,
des rencontres, des soirées thématiques,
une flashmob lecture...
des bougies et des surprises !

**Entrée libre****Renseignements****04 78 43 91 61**

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

30 ans de médiathèque, ça se fête !

Depuis 30 ans, la médiathèque intercommunale de Châtillon-Chessy travaille à mettre à votre disposition des documents toujours renouvelés et créer des moments de partage et d'échange autour du plaisir de lire, d'écouter, de regarder et de découvrir...

Pour marquer ses 30 ans d'activité, l'équipe de la Médiathèque vous a concocté un riche programme de rendez-vous culturels, à la Médiathèque et dans d'autres lieux de nos communes, pour toujours mieux se retrouver.

Alors, venez nous rejoindre lors d'un (ou plusieurs !) de ces nombreux rendez-vous organisés pour cette année spéciale 2015. En famille, entre ami(e)s, à tout âge, la Médiathèque vous ouvre ses portes et vous attend !

Culturellement vôtre,

*Bernard Marconnet, Maire de Châtillon d'Azergues,
Thierry Padilla, Maire de Chessy-les-Mines
et l'équipe de la Médiathèque Intercommunale Châtillon-Chessy*

ACTION 10 : Répondre aux besoins en salles pluralistes	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>En 1976, la commune a bénéficié de l'attribution par le ministère de la jeunesse et des sports d'un local appelé « Mille Club » destiné au club de jeunes.</p> <p>La construction de ce local a fait l'objet d'une démarche participative des jeunes essentiellement.</p> <p>Ce local est devenu une salle pluraliste très largement prisée.</p> <p>L'état actuel du bâtiment exige d'envisager soit une restauration soit une reconstruction.</p> <p>Sur le site délimité par la médiathèque, les écoles, le centre social, existe un espace offrant la possibilité d'envisager la création d'une salle de plein pied.</p> <p>Un bâtiment ancien en pierres dorées au centre du village appelé « pressoir banal » a une architecture intéressante enrichissant le patrimoine historique de la commune. Actuellement, il est inutilisable, il se présente sous forme d'une bâtisse avec uniquement les murs et le toit, toutefois il présente un volume intérieur certainement très intéressant pour un multi usage.</p>
Objectif	<p>Au sujet du mille-club, décider du type de réhabilitation à effectuer.</p> <p>La création d'une nouvelle salle de réunion pour les associations.</p> <p>Au sujet du pressoir banal : avoir une idée de la faisabilité d'un projet de mise en valeur fonctionnelle de ce bâtiment, de même pour un projet de salle entre le périscolaire et le centre social.</p>
Moyens	<p>Pour le mille-club : réunion de concertation avec les associations pour échanger et recenser sur les besoins. Rédaction d'un cahier des charges pour la conception et la réalisation de la réhabilitation envisagée. Il est souhaité que le nouveau bâtiment réponde le plus</p>

	possible à la prise en compte de critères et de normes environnementales. Tendre à la réalisation d'un bâtiment à énergie positive en installant des panneaux photovoltaïques, de même que sur le toit du boulodrome. Contact avec un architecte pour la faisabilité des deux autres lieux (pressoir banal et futur salle place de la poste).
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2016 pour le mille-club
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Département Hespul (association dont le but est le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables) CAUE

Coût de l'action

Estimation du coût global	271 700 € (mille-club)
Coût pour la commune	75 % du précédent montant
Aides et subventions	Département programme triennal 25 % (67 925 €)

ACTION 11 : Informé sur la diversité des acteurs économiques	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Le commerce de proximité qui est directement lié à la vie du village est sous l'influence des centres commerciaux du secteur. Un marché le samedi matin concerne surtout les produits alimentaires. Augmenter la diversité des produits commercialisés d'une part et l'organisation d'animations épisodiques renforcerait la convivialité du marché. L'action des agriculteurs et viticulteurs seraient à valoriser.
Objectif	Recherche collective (élus, habitants, associations, commerçants) de suggestions pour maintenir et renforcer l'activité commerciale du village et maintenir les activités de proximité.
Moyens	Finaliser l'action d'information sur les activités artisanales et commerciales présentes à Châtillon via le site internet. Constituer un groupe de travail, type comité consultatif, pour dynamiser une recherche collective d'idées d'actions. Participer à l'opération « Rosés, nuits d'été » et mettre en avant les viticulteurs.
Indicateurs de suivi	Bilan des actions entreprises

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Présentation des activités économiques et artisanales sur le site internet de la commune en 2015
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	Les commerçants, artisans de la commune, les élus, les associations

Coût de l'action	
Estimation du coût global	A définir
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 12 : Pérenniser la semaine de la solidarité : collecte de denrées non périssables	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 3 : Dynamiser le lien social****Contribution aux 5 finalités du développement durable**
 *contribution forte*
 *contribution modérée*

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Association « Coup de pouce »
Contexte	L'association a créé une épicerie solidaire qui vend au tiers du prix des denrées alimentaires achetées ou donne des denrées, objets d'un don à des personnes en grande difficulté.
Objectif	Aider l'association à s'approvisionner pour augmenter le volume des produits proposés.
Moyens	Organisation d'une semaine de la solidarité au cours de laquelle les associations, les écoles, les commerçants de Châtillon mettraient en vue un contenant permettant de collecter les dons des adhérents, enfants, clients en affichant la liste des produits attendus.
Indicateurs de suivi	Nombre de structures participantes.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Cap Générations
Durée et/ou périodicité	Une semaine en Novembre de chaque année, la première s'est déroulée le 28 Novembre 2014
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Les bénévoles de l'association Coup de Pousse, l'équipe municipale, les volontaires : enseignants, responsables des associations, commerçants. Affiches annonçant l'opération, flyers listant les produits attendus, contenants à distribuer aux volontaires pour la collecte.

Coût de l'action

Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	

ACTION 13 : Créer des jardins familiaux et partagés	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 3 : Dynamiser le lien social**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	La commune est sur le point d'acquérir un terrain d'environ 4000 m ² en zone inondable proche du centre du village. Notamment dans le secteur du vieux village, un certain nombre d'habitants souhaitent jardiner mais n'ont pas la possibilité d'avoir un jardin à proximité de leur domicile.
Objectif	Création de jardins type jardins familiaux pour favoriser le lien social. Voir la possibilité de réserver une partie du terrain pour la création d'un jardin partagé. Souhait qu'une partie de la production de ces jardins soit distribuée gracieusement dans un esprit de partage et de solidarité.
Moyens	Acquisition du terrain par la commune. Recherche de retour d'expérience de telles réalisations (visite sur le terrain, organisation de conférences et rencontres). Mise en place de l'organisation de la gestion des jardins. Préparation du terrain acheté : abattage d'arbres, dessouchage et nivellement du sol.
Indicateurs de suivi	Réalisation de ces actions. Appréciation de la fréquentation et de la satisfaction des usagers.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début en 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Département, Région ? Cap Génération, Mine-de-Liens

Coût de l'action	
Estimation du coût global	38 400 € (acquisition plus abattage des arbres, plus nivèlement du terrain).
Coût pour la commune	75 % de la somme ci-dessus.
Aides et subventions	Département 25 % soit 9 600 €.

ACTION 14 : Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 3 : Dynamiser le lien social

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Le village a une douzaine de hameaux.</p> <p>Episodiquement, des requêtes orales sont formulées par les habitants des hameaux exprimant souvent une impression de manque de considération de la part de la municipalité.</p> <p>Les principaux thèmes abordés dans les requêtes concernent l'éclairage public, la diffusion de l'information, les déplacements, le déneigement, les nuisances sonores, les contacts et les échanges insuffisants avec les élus.</p> <p>Les élus distribuent eux-mêmes le bulletin municipal trimestriel dans les boîtes aux lettres.</p> <p>Des contacts sont établis avec les personnes fragilisées lors d'épisodes météorologiques particuliers (grand froid, canicule...).</p>
Objectif	Améliorer les contacts et les échanges avec les habitants des hameaux.
Moyens	Constitution d'un groupe de travail (élus, habitants, associations) pour parfaire le diagnostic des requêtes des habitants des hameaux et recherche collective de propositions d'actions.
Indicateurs de suivi	<p>Bilan des actions engagées et appréciation de la satisfaction des habitants.</p> <p>Nombre de participants aux réunions.</p>

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Démarrage en 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	0

ACTION 15 : Mettre en relation les habitants pour favoriser le partage de véhicules	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 3 : Dynamiser le lien social****Contribution aux 5 finalités du développement durable**

■ contribution forte

■ contribution modérée

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	■
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Les habitants de Châtillon sont répartis entre le cœur de village et 12 hameaux. Certains ont des difficultés à se déplacer.
Objectif	Organiser l'aide aux déplacements collectifs des personnes en difficulté dans la conduite automobile ou n'ayant pas de véhicule.
Moyens	Organiser la mise en relation des habitants pour que ceux qui se rendent au marché emmènent ceux qui ne peuvent pas se déplacer : <ul style="list-style-type: none"> - Réunions dans les hameaux - Espace sur le site de la mairie - Utilisation du minibus de Chessy
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes transportées.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	annuelle
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Commune de Chessy pour le minibus.

Coût de l'action

Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	0

ACTION 16 : Créer un jardin ludique et de découverte pour la petite-enfance du secteur passerelle et de la maternelle	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 4 : Sensibiliser et impliquer les jeunes

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Acquisition récente par la commune d'un terrain à proximité des écoles abritant le secteur Passerelle. La cour des écoles n'offre pas actuellement d'espaces verts permettant les loisirs des jeunes enfants.
Objectif	Création d'un espace ludique et d'éveil pour les jeunes enfants. Permettre aux jeunes enfants dans un espace sécurisé d'éveiller leur sens par la mise en place de « carrés jardinés » où seront cultivés des plantes aromatiques et des végétaux de différentes textures et couleurs. Sensibiliser et favoriser le regard des jeunes enfants sur un environnement naturel.
Moyens	Constitution d'un groupe de travail : élus, habitants, jardin Passerelle, responsable du service technique et école maternelle. Mise en état du terrain : dessouchage, engazonnement. Pose d'une clôture délimitant l'espace petite enfance/partie du terrain réservé au public. Pose d'un portail d'accès. Prévoir un point d'eau. Aménagement d'un cheminement sécurisé allant de l'école au terrain. Mise en place de carrés en bois où seront plantés les végétaux, mise en place de quelques jeux.
Indicateurs de suivi	Appréciation des encadrants du secteur passerelle et des enseignants de l'école maternelle.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2015 et fin des plantations 2016
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Jardin Passerelle, Commune, agent technique, école maternelle et habitant

Coût de l'action	
Estimation du coût global	14 700 € (non compris l'aménagement du trottoir)
Coût pour la commune	13 400 € dont 5200 € pour l'aménagement du terrain
Aides et subventions	1 300 € : 25 % de 5200 € (conseil départemental)

ACTION 17 : Sensibiliser les jeunes au développement durable	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 4 : Sensibiliser et impliquer les jeunes

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>L'éducation à l'environnement et au développement durable fait désormais partie des missions de l'école. Cette éducation débute dès l'école primaire et vise à éveiller aux enjeux environnementaux et aux gestes écoresponsables.</p> <p>Cette mission vient prolonger la motivation des élèves à s'impliquer dans ces actions concrètes en faveur de l'environnement, et « cela leur permettra de comprendre le développement durable pour se faire une opinion et résonner en citoyens avertis et responsables ».</p> <p>Depuis plusieurs années, des actions concernant le développement durable sont initiées notamment par le collège, le centre social ; il serait intéressant que ces actions soient plus valorisées, qu'elles fassent l'objet de plus de communication.</p> <p>L'école primaire a la volonté de s'engager dans la sensibilisation et l'action dans le domaine du développement durable.</p>
Objectif	<p>La municipalité souhaite soutenir les actions entreprises et projetées par le collège, l'école primaire, le centre social, le centre J. Lonjaret dans le domaine du développement durable, afin d'assurer la cohérence avec le programme d'actions Agenda 21 et contribuer à l'efficacité des actions entreprises.</p> <p>Mettre tout en œuvre pour que ces actions incarnent « la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration en continue ».</p>
Moyens	<p>Introduction dans les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) d'un module d'éducation à l'environnement.</p> <p>Participation à différents groupes de travail, pour la mise en place et le suivi des actions.</p> <p>Aperçu des actions projetées et/ ou en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des éco-délégués du collège par les animateurs de CAPG

	<p>Ecole primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du dossier ecKoacteur si candidature acceptée - Mise en place du jardin potager dans la cour + embellissement floral - Tri sélectif : visite du centre de traitement des OM St Fons - Encourager les économies d'énergie - Visite de la station d'épuration - Problématique du devenir des vêtements oubliés à l'école - Souhait d'avoir des sorties nature, construction de nichoirs, mangeoires <p>Collège :</p> <p>Actions en cours et projetées dans le cadre de la labellisation E3D (établissement avec une démarche de développement durable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défi solaire - Actions sur l'alimentation »bien mangé à la cantine « - Projet « éco-volontaires » réduction de la consommation d'énergie, d'eau, de papier, planter des arbres, installer un petit jardin.
Indicateurs de suivi	Bilan des actions engagées

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	De 2015 à 2018
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Collège, école primaire, centre social, parents d'élèves Cap Génération, LPO, Arthropologia, FRAPNA Communauté de communes, conseil départemental

Coût de l'action	
Estimation du coût global	600 € (récupérateur d'eau plus achat de plantes et interventions de spécialistes naturalistes)
Coût pour la commune	600 €
Aides et subventions	

Compte rendu de la réunion à l'école primaire du 7 avril 2015

(D'après notes de Ch. Bornard)

Présents : enseignants : Bourgherba Stéphanie (représentante des parents d'élèves) ; Demare Nadine ; Lapeyre Nadine ; Maruejols Valérie ; Madame Salva ; Madame Fergère ; Roccati Rémi ; Breton Alain (responsable du service technique) ; Françoise Bornard (Mines-de-Liens) ; Joëlle Chataing (habitante de Châtillon) ; Rachel Varraux (élue) ; Charles Bornard (élu)

Points forts :

- **tri sélectif** : souhait d'avoir des bacs jaunes : containers plastics (pour stylos, bouteilles...) voir pour le nombre et l'emplacement

-suggestions : - faire le point du ramassage actuel, qui le fait ?, et du devenir des résidus

- visite d'un centre de tri : à Rillieux il y a un parcours pédagogique (dernière minute : la communauté de communes dit que ce parcours n'existe plus il y a en a un à St Fons (directeur centre de tri de ST Fons : Hocine ATEK 2 bd Lucien Sampaix 04 72 89 05 76 06 76 49 42 63) ; il n'y en a point à Villefranche au Sytraival)

Dernière minute

- réfléchir pour trouver des spectacles pour la sensibilisation sur le tri

Autres thèmes évoqués : faune et flore, chauve –souris, tri, voici des sujets qui pourront faire l'objet de sujets potentiels ; l'objectif c'est que chaque classe puisse être concernée par un thème

Un dossier Ecoacteur est en cours de montage par l'école pour l'année 2016, délai de dépôt du dossier 18 mai (thème cadre de vie, conservation de la nature)

Remarque : voir avec le nouveau contrat Azergues si des interventions sont possibles à partir de septembre (Charles Bornard se renseigne)

- **la cour de l'école : jardin et embellissement floral**

Décision : -jardin potager sous forme de 6 rectangles en bois de 120 cm sur 90 cm : il y a 3 classes concernées et donc 2 casiers par classe

- mise en place d'un bac récupérateur d'eau de pluie à l'angle du préau

Joëlle Chataing se propose d'arroser les plantations pendant les périodes de congés scolaires

Les différents bacs existant entourés de mur en béton feront l'objet soit de légumes comme des courges, soit une végétation rampante retombant sur le mur, soit des petites praires fleuries, soit des plantes aromatiques, soit des arbustes (voir esquisse de plan et des suggestions en pièce jointe)

Remarques : des panneaux seront à prévoir confectionnés par les enfants.

Suite à donner : le service technique communal pendant la période de congés scolaire qui arrive (du 13 au 24 avril) :

- apportera de la terre pour compléter le remplissage des bacs, il serait souhaitable que la terre existante qui est très tassée soit évacuée en partie, soit ameublie par brassage soit si c'était possible faire l'objet d'apports de broyats.
- confectionnera et placera les rectangles en bois pour les jardinets et les remplira de terre.

Compte -rendu de la réunion élus - enseignants de l'école primaire du 3 Février 2015 d'après notes manuscrites de Ch. Bornard

Présents : le directeur de l'école primaire + 4 enseignantes + 2 élus (Rachel V. et Ch. Bornard)

Objectif : échanger sur les idées d'actions dans le domaine du développement durable suite à la visite de la conseillère pédagogique Béatrice Bénard chargée du développement durable

Tri : démarche éducative pour les enfants : tri sélectif : poubelles générales, poubelles papiers, stylos.

Evolution possible / aux containers plastic : voir s'il existe des **bacs jaunes** du modèle des bacs bleus

Voir ce qui existe pour les cartouches d'encre

Suggestion : *visite de centres de recyclage*

Station d'épuration : problème de disponibilité de personnes pour expliquer
prévoir personne ressource pour encadrer, à planifier chaque année

Problématique des vêtements qui sont oubliés à l'école :

Prévoir ramassage par les enfants : suggestions les élèves d'une classe ramassent les vêtements et les apporteront à Puces-café

Economie d'énergie :

Tous les élèves sont concernés par l'éclairage et les économies d'eau

- situation actuelle : eau : boutons poussoirs qui restent longtemps ouverts

éclairage : les enfants qui viennent de l'école maternelle pensent qu'il y a des capteurs en primaire ce qui explique qu'ils n'ont pas le réflexe d'éteindre en quittant une salle

- suggestion : *relevés de consommation d'eau et d'électricité par les élèves*

Cantine :

A voir aussi avec le Petit Gourmet

- circuit court à privilégier
- pollution sonore dans la cantine est évoquée
- diminution des déchets alimentaires est évoquée

Est évoquée l'idée d'un **compost** avec les résidus de préparation des repas puis utilisation du compost pour **jardin** pédagogique et plantes aromatiques :

A réfléchir où faire le jardin ? Sont évoqués avec l'idée de jardin les projets de nichoirs, de mangeoires)

Remarque : est évoqué le système de bacs de compost (petite tour pilote permettant de voir les phases de décomposition et les produits finis), voir achat éventuel par la commune

est évoqué l'opération des incroyables comestibles qui intéresserait certainement les enfants s'il y a un jardin à l'école ; pour info une opération des incroyables comestibles existe à Frontenas

Abri à insecte : est évoqué le projet d'en avoir

Récupération d'eau de pluie

Souhait d'avoir des intervenants extérieurs pour des sorties afin de découvrir l'environnement proche, les sentiers ; voir si avec le contrat rivière Brévenne il est possible d'avoir une animation nature

Les élus évoquent d'examiner un projet de **conseils de jeunes** dont l'éventail des tranches d'âge est à réfléchir (CM13ème) -à discuter-

En résumé les thèmes forts évoqués : **Jardin (compost – nichoirs - mangeoires)**
Recyclage
Animation

ARTICLE PROJET E3D DU COLLEGE SIMONE VEIL DE CHATILLON D'AZERGUES

Depuis plusieurs années, Le collège Simone Veil de Chatillon d'Azergues développe un projet Education au Développement Durable (EDD) s'adressant en particulier aux classes de 3^{ème}. Celui-ci fait intervenir des professeurs de Technologie, SVT, physique, mais aussi musique, arts plastiques, histoire-géographie, allemand. Le point d'orgue de celui-ci est la participation d'une trentaine d'élèves à la rencontre « Défi solaire » qui a lieu au lycée Branly au mois de mai.

Tous les ans, en fin d'année, ce projet fait l'objet d'une présentation aux parents d'élèves.

En 2015, un nouveau projet se met en place avec les élèves de 5^{ème}, autour de l'alimentation, « Bien manger à la cantine » avec l'aide de notre cuisiner et de toute l'équipe éducative.

Nous initiions aussi un projet « d'éco-volontaires » avec un groupe d'élèves de tous niveaux. Ils réalisent actuellement des enquêtes sur le fonctionnement de notre collège, communiquent aux autres élèves leurs résultats afin que tous participent activement à la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier, etc. Un autre groupe réfléchit à la possibilité de planter des arbres, d'installer un petit jardin ... Ils sont accompagnés par « Cap Génération », association bien connue à Châtillon.

Tous ces projets sont menés avec différents partenaires : la commune, la communauté de commune, le conseil général du Rhône, des professionnels, des entreprises, des associations.

Fort de toutes ces actions, le collège a demandé sa labellisation E3D... C'est un dispositif de l'Académie de Lyon, qui valorise les mises en démarche de développement durable au sein des établissements scolaires. Il s'agit de faire faire des économies aux établissements, mais surtout de mettre les élèves, la communauté éducative en démarche pédagogique lui permettant de se poser des questions, d'agir pour résoudre à son niveau nos problèmes locaux avec pour objectif de chercher à comprendre et peser sur ceux plus globaux du monde.

Face au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité, aux baisses des ressources, aux multiples défis de demain, les jeunes doivent comprendre le développement durable pour se faire une opinion et résonner en citoyens avertis et responsables.

ACTION 18 : Créer un conseil de jeunes	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 4 : Sensibiliser et impliquer les jeunes**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Absence d'un conseil de jeunes dans notre commune ce qui est signalé dans le rapport d'audit.
Moyens	Impliquer les jeunes dans une stratégie de démocratie participative. Favoriser le lien entre les jeunes, les habitants et les élus dans la vie quotidienne de la commune. Etre à l'écoute des souhaits des jeunes et examiner la faisabilité des actions qu'ils désirent.
Moyens	Création d'un groupe de travail qui déterminera la tranche d'âge concernées et les modalités de mise en place de ce conseil : élus, parents d'élèves, enseignants et centre social. Se renseigner à partir de retour d'expériences sur les modalités du suivi du conseil de jeunes et sur les écueils à éviter. Constitution du conseil de jeunes.
Indicateurs de suivi	Bilan annuel des actions menées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Année scolaire 2016-2017
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	Ecole primaire, collège, parents d'élève.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Environ 500 euros.
Coût pour la commune	Environ 500 euros.
Aides et subventions	0

ACTION 19 : Développer et améliorer la vigilance en cas de risques météorologiques	Date de création : Mai 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 5 : Agir pour la prévention et la santé

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Les conséquences du changement climatique et l'impact des conditions météorologiques sur les habitants et les habitats ne peuvent plus être négligés. Le principe de précaution ancré dans la constitution française est défini comme un principe d'action (plutôt que d'inaction) de tous les acteurs pour une vigilance et le développement d'une culture du risque. En anticipant les impacts météorologiques, les conséquences humaines et matérielles peuvent ainsi être atténuées.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'information, la sensibilisation et la prévention de la population aux risques météorologiques (canicule, grand froid, inondation, etc...). - Définir des plans d'actions communaux en situation de risques météorologiques.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Information de la population à travers les bulletins municipaux et les panneaux d'information municipaux. - Révision du Plan Communal de Sauvegarde. - Organiser la vigilance vis-à-vis des personnes isolées, âgées : visites d'anticipation. - Séances de sensibilisations et d'informations suivis par les élus.
Indicateurs de suivi	Nombre d'alertes (inondation, canicule, etc...) relayées dans l'année auprès de la population.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2015 pour la révision du Plan de Sauvegarde et la mise en place de panneaux lumineux. Annuelle

Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	- Météo France - Agence Régionale de Santé - Préfecture du Rhône - ADMR, centre social

Coût de l'action	
Estimation du coût global	24 080 euros HT pour l'achat de panneaux d'affichage électronique
Coût pour la commune	18 060 euros HT
Aides et subventions	25 % de prise en charge par le Conseil Départemental du Rhône

ACTION 20 : Sécuriser le transport scolaire	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 5 : Agir pour la prévention et la santé**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Maison Départementale du Rhône. Commune de Chatillon D'Azergues.
Contexte	Nécessité de sécuriser les arrêts des transports scolaires, voire la création d'abris-bus, notamment sur les trajets desservant le collège de Châtillon, les lycées, suite aux requêtes des parents d'élèves et de riverains des arrêts des autocars. Les cheminements piétonniers desservant le collège entrent dans la préoccupation de la municipalité d'une stratégie globale sur les déplacements « doux ».
Objectif	Faire le diagnostic de la situation actuelle en synthétisant les requêtes (parents d'élèves, élèves, riverains, élus, responsables des services techniques, police municipale) concernant le cheminement piétonnier des élèves, le trajet et les arrêts des autocars (collège, lycées). Examiner avec la MDR, les élus, les parents d'élèves, le SYTRAL, les requêtes et étudier la nature et le coût des travaux nécessaires et l'organisation générale des transports.
Moyens	Réunion de concertation pour le diagnostic. Réunion de travail avec toutes les parties concernées. Engagement des actions qui auront été validées par le groupe de travail ad hoc.
Indicateurs de suivi	Liste des opérations effectuées / Liste des opérations souhaitées. Sondage de satisfaction auprès des parents d'élèves, des élèves et de la compagnie de transports.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues SYTRAL

Durée et/ou périodicité	Réunion avec les parents d'élèves pour la rentrée 2015/ 2016.
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Association de parents d'élèves (collège et lycée). Administrations des lycées et du collège.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	0

ACTION 21 : Organiser les évènements de sensibilisation à la santé publique ainsi qu'anticiper et prévenir la couverture médicale communale	Date de création : Mai 2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire**Objectif Global 5 : Agir pour la prévention et la santé**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Avec le vieillissement de la population, les besoins en soins de médecine générale sont devenus une priorité pour la commune et ses habitants.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir une couverture médicale de médecine générale suffisante et adaptée à la population châillonnaise. - Informer et sensibiliser la population aux enjeux de santé publique en lien avec les messages et organismes en charge de la prévention primaire des thématiques de santé publique.
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un, voire deux médecins généralistes en retirant, entre autre, les enseignements et l'expérience de communes similaires dans le recrutement de médecins. - Développer des conférences sur les thématiques de santé publique issues des besoins de la population en lien avec les acteurs des soins installés dans la commune. - Intégration dans le Plan Communal de Sauvegarde de la mise en place de scénarios pour les risques sanitaires (canicule, salubrité publique, etc.).
Indicateurs de suivi	Nombre d'installations de médecins, nombre de conférences de santé publique, révision du Plan Communal de Sauvegarde avec intégration des risques sanitaires.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Recherche de médecins engagée en 2015. Plan de Sauvegarde 2015.
Date de l'exécution effective	2016

Partenaires et outils	- Mise en place d'un comité de liaison des acteurs du soin communal (médecin, infirmier, kinésithérapeute, etc.). - Institut National de Prévention à la Santé.
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Coût de l'action	
Estimation du coût global	750 euros TTC pour les intervenants
Coût pour la commune	750 euros TTC pour les intervenants
Aides et subventions	0

ACTION 22 : Initier des actions contre les nuisances sonores	Date de création : 16/04/2015
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif Global 5 : Agir pour la prévention et la santé

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Suite à la construction de l'Autoroute A89 et à sa mise en service en janvier 2012, des émissions sonores sont venues perturber le cadre de vie des habitants vivant dans les hameaux situés à proximité.</p> <p>La circulation des engins à moteur sur la départementale D385 qui traverse le territoire communal est à l'origine d'émissions sonores qui sont ressenties dans toutes les parties agglomérées du village. La présence d'un carrefour avec des feux tricolores accentue ces nuisances.</p> <p>L'activité de l'aérodrome de Frontenas trouble la sérénité et la sécurité des riverains de l'aérodrome qui ont créé une association.</p> <p>L'émission sonore des engins motorisés à deux roues perturbent significativement la tranquillité des habitants du village.</p> <p>La musique intempestive en période estivale à partir des habitations est particulièrement dérangeante dans le vieux village aux ruelles étroites et à la configuration d'implantation au flan d'un promontoire.</p> <p>L'implantation de nouvelles habitations sur la colline rive droite de l'Azergues, et le turn-over des occupants des logements de ce même secteur est à l'origine de requêtes épisodiques ciblant des émissions sonores dérangeantes de la cimenterie.</p>
Objectif	<p>Améliorer la qualité de vie en réduisant un type de perturbation quasi quotidienne.</p> <p>Etude de la faisabilité et de l'acceptabilité de la révision des critères d'émission sonore.</p>
Moyens	<p>- Mise en place d'un groupe de travail communal qui préparera et participera à des réunions de concertation avec les instances directement concernées par les problématiques citées afin de préciser la faisabilité de solutions techniques, comportementales.</p>

	- Recherche de retour d'expériences favorisant la diminution des émissions sonores.
Indicateurs de suivi	- Réunions de concertation. - Efficacité des éventuelles réalisations qui auront été engagées.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2016/2018
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Aérodrome de Frontenas – CCI Villefranche – Tarare Société d'Autoroute Vinci Maison du Rhône Gendarmerie Police municipale

Coût de l'action

Estimation du coût global	0 Euros
Coût pour la commune	0 Euros
Aides et subventions	0 Euros

ACTION 23 : Maîtriser la consommation d'énergie de l'éclairage public	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 6 : Préserver les ressources

Contribution aux 5 finalités du développement durable

 contribution forte

 contribution modérée

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	SYDER Commune de Chatillon D'Azergues
Contexte	Le coût de l'électricité augmente et l'ensemble des énergies va aller en se raréfiant.
Objectif	Diminuer la consommation de l'éclairage public. Diminuer la pollution lumineuse.
Moyens	1-Remplacement de 85 BF de 125W par des sources plus économiques (90W). 2-Etude fine de chaque réseau et de chaque armoire afin d'envisager la possibilité de coupure nocturne. 3-Réflexion pour le village de la suppression de certains points lumineux faisant double emploi, de détecteur de présence par exemple pour le passage souterrain, de baisse d'intensité.
Indicateurs de suivi	Réduction de la facture d'électricité.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon
Durée et/ou périodicité	2015- 2017
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	SYDER/SOBECA

Coût de l'action

Estimation du coût global	En attente du devis SOBECA.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	60 % coût des BF par le SYDER

ACTION 24 : Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable
Objectif Global 6 : Préserver les ressources

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Certains bâtiments sont plus énergétivores que la moyenne et des améliorations doivent être poursuivies (diagnostic HESPUL de 2010). Contexte d'une énergie plus chère et énergies primaires en raréfaction.
Objectif	Maîtriser la consommation d'énergie et diminuer le gaspillage. Trouver les bonnes cibles. Pour les constructions nouvelles (mille club, atelier technique), tendre vers des bâtiments à énergie positive.
Moyens	Mairie : - Poursuivre les aménagements rez-de-chaussée de la mairie (Blunt, isolation des bas de portes). - Diminuer les sources lumineuses dans les bureaux. - Réflexion sur les besoins et le devenir du bâtiment mairie afin de définir la localisation de l'isolation Mairie, bibliothèque, écoles : - Réactualiser le diagnostic Hespul, afin de mieux régulariser le chauffage dans les bâtiments. - sensibiliser à éteindre les veilles des appareils informatiques et les matériels électriques. Salles communales : - Sensibiliser les usagers à certaines précautions à prendre vis-à-vis de la régulation du chauffage
Indicateurs de suivi	L'évolution des dépenses énergétiques (chauffage électricité).

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon
Durée et/ou périodicité	Début 2015
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	SYDER et HESPUL

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Sera connue au fur et à mesure de la programmation des travaux.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 25 : Etudier la faisabilité du changement de filière du devenir des boues de la station d'épuration d'eaux usées du SIVU de la Pray	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable**Objectif Global 6 : Préserver les ressources**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Les boues de la station d'épuration d'eaux usées intercommunale gérée par le SIVU de la Pray, située sur la commune de Châtillon sont, après stockage, envoyées par voie routière à une unité de compostage dans le département de l'Ain.
Moyens	Dans un contexte de stratégie de penser développement durable dans toutes actions concernant la commune, cette dernière suggère que soit examinée l'empreinte écologique de la filière actuelle du devenir des boues, afin d'évaluer si une solution plus judicieuse vis-à-vis des aspects économiques et environnementaux existe potentiellement : la municipalité de Châtillon souhaite que soit étudiée la faisabilité de brûler les boues par le four de la cimenterie des établissements Lafarge, située à environ 2 km de la STEP.
Moyens	Travail de collaboration et concertation entre l'établissement Lafarge, le SIVU de la PRAY et la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un diagnostic : précisions sur la pratique actuelle d'élimination des boues (SIVU de la Pray). - Critères actuels d'acceptation des produits destinés au brûlage dans l'incinérateur (Lafarge) - Examen des conditions d'acceptabilité et contraintes de la filière de brûlage : conditions techniques, économiques, sociales (pour ces dernières par rapport aux conditions de travail des agents sur le site de la cimenterie).
Indicateurs de suivi	Elaboration d'un rapport d'analyse de la solution potentielle de brûlage.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Etablissement Lafarge, SIVU de la Pray, commune.
Durée et/ou périodicité	Début courant 2015
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	En plus des maitres d'œuvre, la DREAL service en relation avec les industriels

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Non connue
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	

ACTION 26 : Promouvoir le vélo à assistance électrique	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable**Objectif Global 6 : Préserver les ressources****Contribution aux 5 finalités du développement durable**

■ contribution forte

■ contribution modérée

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	■
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Peu d'habitants de Châtillon utilisent un vélo pour leurs déplacements. La géographie « vallonnée » en est sans doute une des raisons. Arrivée sur le marché des Vélos à assistance électrique y compris les VVT.
Objectif	Faire connaître les VAE et en promouvoir l'utilisation.
Moyens	Organiser des démonstrations avec des loueurs de VAE. Solliciter les clubs de cyclistes/Vététistes locaux. Promouvoir les circuits cyclotourismes mis en place par le département.
Indicateurs de suivi	Réalisations des actions précitées.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Manifestation à prévoir en 2016-2017
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Communauté de Communes Office du tourisme

Coût de l'action

Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 27 : Etre acteur à la sensibilisation du développement de la voiture électrique dans le cadre du transport à la demande	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable**Objectif Global 6 : Préserver les ressources**

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
Contexte	Les habitants de Châtillon sont répartis entre le cœur de village et 12 hameaux. Certains ont des difficultés à se déplacer.
Objectif	Permettre à ces personnes isolées de se déplacer pour faire leurs courses, aller chez le médecin, rendre visite dans les maisons de retraite...
Moyens	Présenter un dossier à la communauté de commune présentant un argumentaire pour l'acquisition de véhicules électriques et l'organisation de transport à la demande par secteurs de 3 ou 4 communes.
Indicateurs de suivi	Réalisation du dossier et suite donnée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	En lien avec la Communauté de Communes
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 28 : Création d'un atelier « Recyclage Réparation Création »	Date de création : Décembre 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2: Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	 contribution forte
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Association Mines de Liens
Contexte	<p>La problématique des déchets est portée par un cadre réglementaire (directive-cadre européenne de 2008, plan national de prévention, lois Grenelle). Soutenir la réparation et le réemploi des objets est une solution simple à l'obligation légale de réduire les déchets.</p> <p>Pourtant, nous constatons l'insuffisance de l'information sur les solutions accessibles à tout un chacun pour résoudre ces problèmes, de manière concrète, quotidienne et immédiate.</p> <p>Dans une logique d'économie circulaire, le prolongement de la durée de vie de nos biens de consommation courante a un impact direct sur le pouvoir d'achat des citoyens, tout en engageant la transition de notre économie vers un système durable.</p>
Objectif	<p>Le projet d'atelier « Recyclage, réparation, création », est une action locale et collective, qui se fixe les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les citoyens aux thématiques de la gestion des déchets et de la surconsommation. • Concourir à la politique publique de réduction des déchets en agissant en amont de leur production. • Créer un lieu de rencontres intergénérationnelles et de convivialité en valorisant la transmission de savoir-faire.
Moyens	<p>Nous sommes actuellement à la recherche d'un local. Il sera plus tard équipé à demeure des machines, outils et fournitures indispensables aux activités de réparations.</p> <p>Ainsi, l'association pourra proposer régulièrement des ateliers organisés par les bénévoles-réparateurs, apportant des solutions concrètes pour augmenter la durée de vie de nos objets quotidiens (réparation électronique, électroménager, couture, mécanique,</p>

	menuiserie, ...). Dans le même temps, une journée mensuelle ouverte à tous, permettra de toucher le plus grand nombre.
Indicateurs de suivi	Comptage du nombre d'utilisateurs des ateliers Pesée des objets réparés comme indicateur du poids de déchets évités.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Association Mines de Liens
Durée et/ou périodicité	Démarrage septembre 2015
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Réseau REPAIR Café. Commune de Saint Germain-Nuelles Commune de Châtillon

Coût de l'action

Estimation du coût global	5 000 € : la somme sur fonds propres est à définir par rapport aux subventions qui seront accordées.
Coût pour la commune	1 000 €
Aides et subventions	Région 2 000 €, plus subvention à définir.



Projet d'atelier « Recyclage, réparation, création »

Le projet de création de cet atelier repose sur plusieurs constats :

- **L'importance de la problématique des déchets**, qui causent des problèmes environnementaux non résolus ;
- **L'incitation permanente à la surconsommation** dont nous sommes tous victimes, dans un contexte d'obsolescence programmée des objets manufacturés pour inciter à leur renouvellement le plus fréquent possible, ce qui ne fait qu'accroître le problème des déchets ;
- **L'insuffisance de l'information sur les solutions** accessibles à tout un chacun pour résoudre ces problèmes, de manière concrète, quotidienne et immédiate ;
- **La nécessité de faire durer les biens matériels** pour beaucoup de personnes, en raison de la baisse tendancielle du pouvoir d'achat, indépendamment des préoccupations environnementales.

Sur ces bases, Mines de Liens propose, à travers ce projet d'atelier « Recyclage, réparation, création », une action citoyenne concrète, locale et collective, qui se fixe les objectifs suivants :

- **Sensibiliser les citoyens** aux thématiques de la gestion des déchets et de la surconsommation ;
- **Apporter des solutions** pour augmenter la durée de vie des objets, grâce au partage et à l'échange d'idées et de savoir-faire entre adhérents, sur les plans techniques ou artistiques ;
- **Créer un lieu de rencontres intergénérationnelles et de convivialité** ; la création de liens entre les personnes dans une ambiance détendue et conviviale est en réalité un objectif prioritaire qui conditionnera la réussite des deux autres objectifs.

Enfin, en cohérence avec ses objectifs de création de liens locaux élargis et constructifs, Mines de Liens souhaite associer à cette initiative toutes les associations locales partageant ses valeurs fondamentales : ouverture, absence de prise de parti politique ou religieuse, solidarité, respect dans l'égalité, convivialité.

Les associations Kaléidoscope, CAP générations, Pucés Café de Châtillon ont déjà été sollicitées pour contribuer à la réussite de ce projet, avec leurs adhérents¹. D'autres le seront sans doute ultérieurement, dans un souci d'ouverture et d'enrichissement de chacun.

Les moyens nécessaires

Pour réussir ce projet, Mines de Liens a besoin d'un **local abrité, chauffé et accessible aux personnes handicapées motrices**, à Chessy même ou dans une commune proche.

De plus, ce local doit être suffisamment **spacieux** pour permettre :

- l'installation à demeure des machines et outils qui seront nécessaires aux activités de l'atelier ;
- l'installation dissociée des activités salissantes (certaines réparations et créations) et des activités « propres » (imprimante 3D par exemple).

¹ Cependant, le présent texte n'engage que Mines de Liens à ce jour.

Ce local doit enfin être **financièrement accessible** aux moyens d'associations à buts non lucratifs et sa **mise à disposition garantie pour une durée suffisante** pour permettre le développement serein des activités proposées.

La présence adjacente d'un local permettant une exposition des articles rénovés ou transformés en objets d'art serait une opportunité exceptionnelle et permettrait d'envisager d'élargir le projet à la mise en place d'une « **maison des artistes** » **municipale**, ouverte à tous les artistes du secteur.

Le détail de nos besoins

Voici une première liste, non limitative, des machines et outils qui seraient nécessaires pour le bon développement de cet atelier :

- Petits outils à main (pinceaux, marteaux, tournevis, rabots, scies à bois et à métaux, ...)
- Quincaillerie (clous, colle, vis, fil à coudre, laine, ...)
- Outillages électroportatifs (perceuse, scie sauteuse, scie circulaire, défonceuse, ponceuse, tour à meuler, ...) ou compresseur avec outillage pneumatique
- Peintures, vernis, ...
- Pistolet à peinture
- Petit tour à métal
- Petit combiné bois
- Poste à souder à l'arc et chalumeau
- Perceuse à colonne avec table à chariots croisés
- Petite presse manuelle
- Eaux, serre-joints, ...
- Ordinateur avec connexion wifi
- Imprimante 3D
- Machine à coudre

Pour l'équipement de l'atelier, nous comptons mobiliser tous types de ressources : dons, prêts, récupération, ressources propres, subventions publiques (municipales ou autres). Les adhérents seront incités à partager leur matériel et, de ce fait, de nombreux outils sont d'ores et déjà potentiellement disponibles pour l'atelier.

La question des responsabilités

Les activités de l'atelier nécessiteront la présence permanente, dans les locaux, d'au moins une personne bénévole responsable, désignée par Mines de Liens ou les associations partenaires.

Mines de Liens contractera une assurance permettant de couvrir les risques afférents à ce type d'activités.

ACTION 29 : Initier une gestion des déblais et remblais	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco- responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues.
Contexte	Existence sur le territoire communal des remblais sauvages qui ont pour conséquence : <ul style="list-style-type: none"> - La restriction des zones d'épandage des crues. - L'envahissement par des espèces végétales indésirables, dégradation du paysage et du cadre de vie et à laquelle s'ajoute la problématique de la gestion au quotidien des déblais générés par les travaux de terrassement.
Objectif	Engager une réflexion visant à mettre en place une stratégie conciliant la résorption des remblais gênants, le tri et valorisation des matériaux et la recherche de solutions durables pour le stockage des déblais.
Moyens	Mise en place d'un groupe de travail chargé de trouver des solutions concrètes pour réduire les conséquences de ces problématiques.
Indicateurs de suivi	Liste des solutions proposées par le groupe de travail. Le constat de l'efficacité des actions menées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début 2017
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Syndicats de Rivière Azergues (SMRPCA) et de la Brévenne et Turdine (SYRIBT).

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Suivant la nature et le volume des dépôts.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 30 : Informé et sensibiliser la population et les associations dans le but d'améliorer la collecte sélective et le ramassage des encombrants	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Actuellement, c'est une compétence de la Communauté de Communes.</p> <p>Actuellement, des dépôts sauvages sont fréquents sur les deux lieux de collecte.</p> <p>Utilisation par les associations d'objets jetables lors des réceptions et des collations.</p> <p>Cartouches d'encre jetées avec les ordures ménagères.</p> <p>Les écoles sont demandeuses d'une sensibilisation des enfants afin d'anticiper leur comportement à l'avenir.</p>
Objectif	<p>Sensibiliser les enfants de l'école.</p> <p>Sensibiliser les associations pour l'utilisation de petits matériaux compostables ou réutilisables (ex : gobelets...).</p> <p>Sensibiliser la population sur le tri.</p> <p>Définir les conditions d'un ramassage des encombrants (information, fréquence, suivi).</p>
Moyens	<p>Information sur la destination et le traitement des éléments déposés dans les colonnes de tri.</p> <p>Information sur la méthode de trier : à cogiter les moyens (diffusion dans les boîtes aux lettres, panneaux, explications sur les sites de tri...).</p> <p>Prévoir l'organisation d'un spectacle sur le thème du tri pour les écoles (plusieurs spectacles existent).</p> <p>Prévoir l'organisation d'une visite sur les sites de tri et de recyclage : la plateforme de traitement des déchets de Saint-Fons</p>

	<p>propose un parcours pédagogique. Améliorer la diffusion et la valorisation de la plaquette actuelle du SYTRAIVAL intitulée « tri des déchets, mode d'emploi ». S'informer auprès des municipalités et entreprises environnantes du devenir des cartouches d'encre. Y a-t-il des collectes autres que celles de la poste ? Qui et où se recyclent les cartouches d'encre ? Soutenir l'action de récupération des ampoules basse consommation de l'OVE (Institut Jean Lonjaret). Organisation du ramassage des encombrants. Organiser une opération zéro détritrus par une journée de ramassage des déchets proposée à tous (adultes et jeunes).</p>
Indicateurs de suivi	Bilan de mise en place des mesures précitées.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début en 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Communauté de communes Beaujolais - Pierres Dorées Ecoles et collèges

Coût de l'action

Estimation du coût global	1 500 € (spectacle plus visite plateforme).
Coût pour la commune	A définir en fonction des subventions.
Aides et subventions	Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (à demander montant non défini)

ACTION 31 : Etre acteur sur la réflexion de l'étude de faisabilité du système de redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Communauté de Communes
Contexte	Très souvent en réunion publique il est demandé par des habitants l'instauration d'un système de redevance incitative concernant le ramassage des ordures ménagères. L'organisation du ramassage des encombrants s'avère de plus en plus nécessaire pour les personnes âgées, isolées, et/ou ne possédant de moyens de locomotion.
Objectif	Examiner avec la Communauté de Communes les conditions d'une étude de faisabilité d'établissement du système de redevance incitative. Mise en place d'un ramassage des encombrants dont les conditions sont à définir (information, fréquence, suivi).
Moyens	Demande à la Communauté de Communes de créer un groupe de travail/redevance incitative. Recherche de retours d'expérience provenant de communes pratiquant ce système de redevance incitative. Organisation du ramassage des encombrants.
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Communauté de Communes et Commune de Châtillon d'Azergues.
Durée et/ou périodicité	2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	SYTRAIVAL

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 32 : Récupérer et recycler des ampoules basse-consommation	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Institut Jean Lonjaret
Contexte	Les élèves des groupes d'adolescents de l'institut Jean Lonjaret se sont lancés dans un projet « Recylum » qui est un ensemble de défis à réaliser sur le recyclage des ampoules basse-consommation.
Objectif	Le recyclage de ces ampoules permet de financer les projets de l'association « électriciens sans frontières » qui installent des moyens d'éclairage dans les pays en voie de développement.
Moyens	Réalisation de différents défis dont l'un consiste à récupérer sur le territoire communal les ampoules basse-consommation usagées. Interview d'un élu sur la gestion des ampoules usagées.
Indicateurs de suivi	Réalisation de la récupération et du bilan du nombre d'ampoules collectées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Institut Jean Lonjaret
Durée et/ou périodicité	1 an 2015
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	Recylum Electriciens Sans Frontières

Coût de l'action	
Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

Rencontre des élèves de l'Institut Jean Lonjaret avec le premier adjoint de la commune

Mercredi 1er avril 2015, les élèves des groupes d'adolescents de l'Institut Jean Lonjaret sont allés rencontrer le 1er Adjoint au Maire de Châtillon, Monsieur Charles Bonnard, dans le cadre du projet Recylum.



Le projet Recylum est un ensemble de défis à réaliser sur le recyclage des ampoules basse-consommation. Le recyclage de ces ampoules permet de financer les projets de l'association *Électriciens sans frontière* qui installe des moyens d'éclairage dans des pays en voie de développement (Togo, Pérou, Bénin, Burkina Faso...).

Les élèves ont posé diverses questions à l' élu sur le recyclage des ampoules de la commune

Questions / réponses:

1/ Est-ce que vous avez un employé qui change les ampoules ?

La commune a un agent de service technique qui change les ampoules de la commune dans les bâtiments comme l'école, la Mairie, la bibliothèque, le foyer social... Pour la salle des fêtes, la commune fait appel à une entreprise parce que les lumières sont hautes et l'agent de service technique n'a pas le droit de monter à l'échelle pour des raisons de sécurité

2/ Est-ce que vous utilisez des ampoules basse-consommation ?

Oui la commune utilise des ampoules basse-consommation

Remarque : La commune participe à une démarche appelée "Agenda 21" qui a pour objectif de mettre en place des actions de protection de l'environnement. Parmi ces actions, il y a l'objectif de chercher à faire des économies sur l'éclairage public et notamment d'utiliser des ampoules moins consommatrices d'énergie. Par exemple dès cette année 85 ampoules de lampadaires vont être changées et remplacées par des ampoules à économie d'énergie ; le coût de cette opération est au minimum de 700€ par lampadaire.

3/ Est-ce que les lampadaires sont allumés toute la nuit ?

Dans certains quartiers du village, les lampadaires ne sont pas allumés toute la nuit, ils sont éteints de 23 heures à 6 heures du matin. La commune travaille avec le SYDER (Syndicat d'énergie du Rhône) qui gère l'éclairage public. Ils réfléchissent ensemble aux actions à mener pour faire des économies d'électricité,



comme par exemple l'installation d'horloges avec un minuteur par groupe de lampadaires.

4/ Combien d'ampoules utilisez-vous pour éclairer le village ?

La commune utilise 460 ampoules pour l'éclairage public extérieur (centre du village+12 hameaux). Pour les bâtiments communaux la commune ne connaît pas le nombre exact mais le nombre est estimé à plus de 1000 ampoules.

5/ Où vont les ampoules usagées ?

La commune recycle les ampoules usagées en les mettant dans un carton. Dès que le carton est plein, les employés de la commune emmènent ces ampoules à la déchetterie.

Au cours du mois de mai, les élèves de l'Institut Jean Lonjaret vont déposer en mairie et dans les commerces du village des boîtes où chaque habitant pourra déposer ses ampoules basse-consommation usagées.

Merci pour votre participation !

Article écrit par les élèves des groupes ados de l'Institut Jean Lonjaret

ACTION 33 : Proposer l'utilisation d'un broyeur à végétaux	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Le brûlage des végétaux étant une pratique polluante est désormais interdit, la commune propose une solution alternative au dépôt en déchetterie. Celui-ci nécessite de nombreux déplacements, des véhicules adaptés, un coût aussi bien pour celui qui apporte que pour la collectivité.</p> <p>Une valorisation des déchets végétaux est possible grâce au broyage. Impact fort des dépôts sauvages des déchets verts (Cf. : page technique des rivières du beaujolais – juin 2010) sur le milieu naturel (fragilisation des berges, entraves au bon écoulement de l'eau, eutrophisation des cours d'eau, appauvrissement de la diversité de la flore des rives, contribution à la prolifération des espèces végétales envahissantes) et sur le cadre de vie des riverains et des usagers (pollution visuelle, nuisances olfactives, contribution à la prolifération d'espèces animales indésirables).</p>
Objectif	Proposer une solution pour éviter les déplacements en déchetterie. Privilégier la technique du paillage, qui permet d'enrichir les sols, réduire l'arrosage et éviter le désherbage chimique.
Moyens	Organiser les chantiers de broyage collectifs ou individuels dans différents quartiers de la commune (printemps et automne) : dans un premier temps service communal gratuit : prévoir la constitution d'un groupe mixte (habitants/élus) pour l'organisation. Louer un broyeur et mise à disposition avec l'aide des élus ; évolution possible vers un achat d'un matériel intercommunal. Communiquer sur la pratique du broyage.
Indicateurs de suivi	Diminution des déplacements à la déchetterie. Nombre d'interventions du chantier de broyage.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Démarrage en 2016 puis plusieurs fois par an.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Si location : 300 € par intervention journalière Si achat : 15 000 €
Coût pour la commune	300 € par location. Inconnue pour l'achat, le coût dépendra des communes intéressées
Aides et subventions	

ACTION 34 : Informer et faciliter la réalisation de compost	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Le recyclage de déchets ménagers périssables permet une réduction de la quantité d'ordures ménagères dirigées vers les déchetteries ; le compostage est un des moyens de réaliser cet objectif. La pratique de plus en plus fréquente du jardinage, la création de jardins potagers à l'école, au collège et le projet de jardins partagés créent un contexte favorable à la sensibilisation du rôle d'un compost.
Objectif	Information et sensibilisation par des intervenants spécialisés sur la pratique du compostage et sur la confection de composteur.
Moyens	Rencontre/échange avec des maîtres-compostiers et la population. Organisation de chantiers de fabrication de composteurs. Sensibilisation du gestionnaire du restaurant scolaire à la confection d'un compost à partir des déchets de préparation de repas et voir l'utilisation par l'école primaire pour le jardin potager. Soutien et aide à la réalisation de compost au collège.
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées. Pérennité de ces actions calée sur l'évolution et l'emploi du compost.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Démarrage 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Organisme de maîtres-compostiers, Ecole/collège, Association « Le petit gourmet » gérant du restaurant scolaire.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	500 €
Coût pour la commune	500 €
Aides et subventions	

ACTION 35 : Limiter l'imperméabilisation des sols	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire.

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Existence de parking et de bâtis en zone inondable où il est demandé des mesures compensatoires. Nécessité de rendre accessible les installations (parking handicapé) Projet d'aménagement cœur du village et voirie route de la Vallée, direction Chessy, direction Lozanne.
Objectif	Limiter les zones imperméables et permettre l'infiltration des eaux pluviales.
Moyens	Jeux de boule : la place de parking handicapé ne sera pas en enrobé. Envisager lors d'aménagement de voirie la présence de zones non imperméables ou de revêtement plus infiltrant.
Indicateurs de suivi	Inventaire des opérations effectuées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début en 2015
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Maison de Rhône

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Surcoût des matériaux spécifiques
Coût pour la commune	Surcoût des matériaux spécifiques
Aides et subventions	

ACTION 36 : Suivre l'état d'avancement des études concernant les inondations du ruisseau d'Alix	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Syndicat de Rivière Azergues
Contexte	<p>Le ruisseau d'Alix est un élément majeur dans une démarche de développement durable car il recouvre un ensemble de problématiques et d'enjeux notamment la gestion du risque d'inondations qui fait l'objet de la présente fiche.</p> <p>Un dossier d'aménagement du ruisseau dans la traversée du village afin de réduire les conséquences des petites et moyennes crues et d'améliorer les conditions d'écoulement a été suspendu en phase d'instruction administrative (DDT et DREAL) car attente de la désignation du nouveau maître d'ouvrage (changement de Communauté de Communes).</p> <p>Une étude statistique des débits caractéristiques des hautes eaux va démarrer en 2015 à maîtrise d'ouvrage Etat.</p> <p>Dans le cadre du PAPI (programme d'action et de prévention des inondations), est prévue une étude de définition des aménagements à réaliser pour une rétention dynamique des eaux sur l'ensemble du bassin versant.</p>
Objectif	<p>Suivi régulier de l'état d'avancement des études d'aménagement hydraulique sur le bassin versant du ruisseau d'Alix.</p> <p>Prise en compte de la notion de « corridor écologique » (trame verte du Grenelle environnement) et prise en compte du paysage.</p>
Moyens	<p>La commune sera vigilante afin d'être informée régulièrement de l'état d'avancement des études en cours et de leur conclusion.</p> <p>Organisation de rencontres avec les habitants et notamment les riverains, les services techniques de l'Etat et le Syndicat de Rivière Azergues afin d'assurer une bonne information et compréhension de la population préoccupée par la gestion de ce bassin versant.</p>
Indicateurs de suivi	Au bout de 3 ans : bilan des actions prévues.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2015
Date de l'exécution effective	Sur 3 ans (2015/2016/2017)
Partenaires et outils	Syndicat de Rivière Azergues et DDT69.

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Attendre les conclusions des études et les estimations financières.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	Etat et Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse)

ACTION 37 : Améliorer la protection contre les crues	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Syndicat mixte de l'aménagement de la vallée d'Azergues et de la plaine des Chères (à condition que la compétence GEMAPI lui soit transférée par la collectivité).
Contexte	<p>Dans le cadre du PAPI (programme d'aménagement et de protection contre les inondations), et dans le cadre du contrat de rivière Azergues 2015/2017, il est recherché des zones d'expansion de l'Azergues en période de crue, afin de retarder l'arrivée du premier flot dans les zones habitées.</p> <p>Le complexe sportif du lac et la salle des fêtes ont été édifiés sur une plate-forme en remblais édifiée dans le lit majeur de l'Azergues. Les eaux de débordement de la rivière en crue ne peuvent plus s'épancher sur cette surface anciennement inondable et s'écoulent en conséquence plus rapidement vers l'aval, et/ou sont déportées sur la rive gauche, où elles contribuent à l'aggravation de l'aléa d'inondation des zones urbanisées.</p>
Objectif	<p>Redonner de l'espace à la rivière pour l'épandage de ses eaux.</p> <p>Créer une zone d'expansion des crues et un espace de mobilité de la rivière Azergues, afin de contribuer au ralentissement général des crues et diminuer l'aléa d'inondation des zones à enjeux.</p>
Moyens	<p>Arasement des merlons de terre faisant digue en haut de berge, retrait et évacuation des remblais déposés entre les terrains de foot et de tennis et la rivière. Tri des matériaux de déblais en vue d'une éventuelle valorisation et évacuation des déchets.</p> <p>Travaux à définir par le syndicat de rivières : aménagement d'une zone d'expansion de crues et d'un espace de mobilité de la rivière au lieu-dit « La Pray des Paisses » (rive droite en face de la station d'épuration).</p> <p>Documents de base : le PAPI</p>

	Sensibilisation et information de la population par une conférence voire une sortie de terrain.
Indicateurs de suivi	Surface de lit majeur et volume de stockage des eaux de débordement restitués à la rivière.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon
Durée et/ou périodicité	Etude et travaux : 2 ans.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action

Estimation du coût global	A chiffrer.
Coût pour la commune	A voir.
Aides et subventions	Subventions de l'Etat dans le cadre du futur PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations) ?

ACTION 38 : Protéger contre l'érosion du talus de berge du « sentier rivière » au droit du coude de l'Azergues	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire

Contribution aux 5 finalités du développement durable

 contribution forte

 contribution modérée

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Syndicat de Rivière Azergues
Contexte	La création d'un sentier pédagogique dit « sentier rivière » il y a une dizaine d'années dans le cadre du contrat de rivière Azergues a facilité un accès des promeneurs sur un site remarquable. En effet, la rivière arrive perpendiculairement à une rive rocheuse et forme ainsi un coude ; la pose d'un panneau pédagogique permet d'expliquer cette configuration liée à la dynamique du cours d'eau. Toutefois le phénomène d'érosion menace à moyen terme le sentier, notamment en période de moyennes et fortes crues. Il est à remarquer que la proximité d'une mini-falaise en pierres dorées a contribué à proposer ce site dans le projet de Géopark.
Objectif	Création d'une protection contre l'érosion du talus de berge.
Moyens	Examiner avec les experts environnementaux du syndicat de rivière Azergues la technique de protection. Examiner avec la communauté de communes et le syndicat rivière, l'intérêt, l'urgence et la désignation du maître d'ouvrage dans un contexte où la gestion des milieux aquatiques n'est pas attribuée. Réalisation de la protection.
Indicateurs de suivi	Réalisation de l'action précitée à court terme. Pérennité de la mise en place de la protection de berge.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues Syndicat de Rivière
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	2018

Partenaires et outils	A voir avec le syndicat de rivière (Communauté de Communes ?)
-----------------------	---------------------------------------------------------------

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	

ACTION 39 : Créer des espaces de rétention des eaux pluviales	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	La voie communale n°14 desservant le hameau de Conzy draine les eaux pluviales du coteau qui, du fait de l'encaissement des lieux et de la forte pente, se déversent rapidement dans l'Azergues. Le fossé qui traverse le Pré Bain, en pied du coteau de la Greffière/Sous la Colletière, draine une partie des eaux pluviales collectées sur ce secteur urbanisé pour les évacuer dans l'Azergues, via un rejet localisé en rive droite aval du pont. Des débits non négligeables transitent rapidement par ce fossé et contribuent ainsi à l'accentuation des pics de crue de la rivière.
Objectif	Ralentir le transfert des eaux pluviales au milieu récepteur
Moyens	Aménagement d'un bassin tampon des eaux pluviales dans la parcelle n°AK4 actuellement en friches, située au débouché de la route dans la Vallée, en rive droite de l'Azergues, aval du pont de la Combe. Aménagement du Pré Bain en bassin de rétention des eaux pluviales.
Indicateurs de suivi	Suivi des réalisations qui seront préconisées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Un maître d'œuvre qualifié sera nécessaire pour conduire cette opération.
Durée et/ou périodicité	Etude et travaux : 2 ans
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	A chiffrer
Coût pour la commune	A voir
Aides et subventions	Département du Rhône ?

ACTION 40 : Informers sur les risques de pollution de l'habitat	Date de création : Mai 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 9 : Faire connaître les sources de pollution directe

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	L'habitat et ses abords immédiats concentrent aujourd'hui de nombreux risques et sources de pollutions domestiques ou environnementales qui peuvent avoir des impacts sur la santé.
Objectif	Informers et sensibiliser les habitants sur les risques domestiques liés aux pollutions intérieures de l'habitat, à l'usage de produits chimiques et au risque électrique.
Moyens	- Conférences de sensibilisation. - Utilisation des supports de communications municipales (panneaux d'affichage, bulletin municipal)
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	1 à 2 conférences. Insertion de messages de sensibilisation dans le bulletin municipal.
Date de l'exécution effective	2016
Partenaires et outils	- Julie Desseix, chargée d'environnement chez la société Lafarge. - Site Internet INPES (Institut National pour la Prévention et l'Education à la Santé).

Coût de l'action	
Estimation du coût global	500 euros TTC
Coût pour la commune	500 euros TTC
Aides et subventions	0

ACTION 41 : Améliorer l'information, l'application de la réglementation et du suivi des mesures dans le domaine de la pollution de l'air	Date de création : Mai 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable
Objectif Global 9 : Faire connaître les sources de pollution directe

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>La pollution atmosphérique est la principale préoccupation environnementale des français (Source : Air Rhône-Alpes). Elle a aussi un impact majeur sur les thématiques de santé publique qui exposent des habitants déjà fragilisés à des complications respiratoires, à l'apparition de cancers ou à une mortalité prématurée.</p> <p>La balise de mesure de teneurs de la qualité de l'air la plus proche se situe à Dième (69).</p> <p>Les établissements Lafarge possèdent un incinérateur qui brûle une grande diversité de déchets liquides et solides : la qualité de l'air est étroitement surveillée. La population est informée que, suite à un constat d'une anomalie d'odeur, elle peut le signaler à toute heure à l'établissement</p> <p>La réglementation concernant le brûlage à l'air libre notamment des déchets verts, régie par un arrêté préfectoral, n'est pas d'une grande clarté.</p>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les habitants sur les risques liés à la pollution atmosphérique. - Sensibiliser les habitants à un comportement éco-responsable en respectant la réglementation sur les brûlages. - Promouvoir un comportement éco-citoyen à travers la promotion et l'usage de transports responsables (covoiturage, transports en commun, promotion des modes de transport doux, etc.) - Renforcer la diffusion des informations sur la qualité de l'air sur le secteur géographique en facilitant leurs lisibilités et la compréhension.

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer régulièrement les habitants sur les niveaux d'alerte atmosphérique ainsi que sur les conséquences en termes de santé publique à travers le bulletin municipal et les panneaux d'affichages municipaux. - Implication de la police municipale sur la prévention et le contrôle des arrêtés liés au brûlage - Faire connaître plus régulièrement les bilans des mesures au niveau de la cimenterie
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité du nombre de plaintes d'habitants ou de constatations de la police municipale concernant le nombre de brûlages non autorisés. - Actions de sensibilisation et d'information.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues.
Durée et/ou périodicité	Tous les ans
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Site d'information Air Rhône-Alpes - Etablissement Lafarge

Coût de l'action

Estimation du coût global	0
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	0

ACTION 42 : Mettre en valeur le patrimoine par une amélioration du cheminement piétonnier	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif Global 10 : Développer dans les déplacements les modes doux

Contribution aux 5 finalités du développement durable	
	 contribution forte
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique 
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables 

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>La commune attache une grande importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la conservation des chemins, sentiers qui sont des lieux de proximité pour les balades et randonnées - à améliorer les cheminements fortement prisés par des visiteurs du vieux village <p>Un certain nombre de sentiers fait partie des circuits PDIPR du Département.</p> <p>La commune a réalisé lors du contrat de rivière un sentier dit sentier-rivière en partie sentier pédagogique (édition d'un fascicule guide) le long de l'Azergues, très emprunté (randonneurs, écoles, vététistes et autres sportifs).</p> <p>Elle organise les interventions des brigades vertes qui contribuent significativement à l'entretien des sentiers (printemps, été, automne) en n'oubliant pas le rôle social de ce type d'instance.</p> <p>Elle est vigilante dans la conduite de l'opération aménagement foncier / A89 afin que le rassemblement de parcelles et les travaux connexes ne créent pas la suppression de chemins.</p> <p>L'emprise de l'autoroute a perturbé des itinéraires pédestres ; bien que rétablis, ils ont perdu de leur aspect bucolique.</p> <p>Tendance à la privatisation de portions de chemins communaux.</p> <p>Existence de sentiers dans le village peu valorisés.</p> <p>Existence d'un circuit des calvaires concernant le centre du village et les hameaux.</p>
Objectif	Réorganiser, rénover, rouvrir des sentiers et valoriser des cheminements dans le village afin d'agrémenter le cadre de vie du village, en faire un atout touristique et un support de découverte du

	<p>paysage, de la faune et flore et d'activité. Raccrocher l'amélioration du cadre de vie à la notion de renforcement de la sécurité piétonnière sur certains secteurs Ne pas créer un contexte d'abandon de chemin et empêcher toute idée de privatisation du bien public.</p>
Moyens	<p>Mise en place d'un groupe de travail pour faire un diagnostic de l'existant et du potentiel. Créer, améliorer des parcours thématiques (circuit des calvaires, projet de sentiers des mares, sentier rivière, sentier le long du ruisseau d'Alix). Prise en compte de l'intérêt intercommunal de certains parcours : avec Chessy, Bagnols, Charnay, St Germain – Nuelles. Favoriser les boucles. Assurer un fléchage et des panneaux indicateurs de lecture du paysage, d'activités. Dans le village, sensibiliser et motiver les habitants à contribuer à améliorer les parcours par différents moyens (fleurissement, maintien de la propreté, éviter d'entraver le passage par le non entretien de la végétation arbustive ou par divers stockages sur la voie publique). Créer une ou des plaquettes valorisant ce patrimoine que constituent les différents cheminements communaux, et chercher à parfaire l'attrait touristique ; continuer la recherche de l'intégration du sentier rivière dans le projet Géopark. Intégrer les notions de sécurité et du devenir des eaux pluviales.</p>
Indicateurs de suivi	Bilan des projets d'actions précitées

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon
Durée et/ou périodicité	2016 : création du groupe de travail.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Conseil Départemental

Coût de l'action

Estimation du coût global	A définir
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 43 : Aménager des pistes cyclables et sécuriser les départementales	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 2 : Un village éco-responsable**Objectif Global 10 : Développer dans les déplacements les modes doux****Contribution aux 5 finalités du développement durable***contribution forte**contribution modérée*

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Département du Rhône
Contexte	Une piste cyclable existe sur la RD 385 mais pas d'aménagement de partage de la route sur la D76 Ouest ou Est ni sur la route de la Vallée vers Chessy. Peu de Châtillonnais utilisent leurs vélos dans leur déplacement.
Objectif	Concevoir un projet d'aménagement des routes concernées avec les panneaux, les ralentisseurs, les marquages sur la route et ce à destination du Conseil Départemental du Rhône (ex : la Drôme à vélo)
Moyens	Mettre en place un groupe de travail pour rédiger l'argumentaire et le porter auprès de la Président du Conseil Départemental.
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	En 2017 : création du groupe de travail.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	MDR

Coût de l'action

Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	0
Aides et subventions	

ACTION 44 : Limiter les plantes invasives	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Plusieurs plantes invasives (renouées, ailante, balsamine, ambroisie) se sont installées sur le territoire communal ce qui représente une menace pour la flore locale et en ce qui concerne l'ambroisie, menace pour la santé (ce dernier point est traité dans le thème des risques).
Objectif	Préserver la biodiversité en limitant voire en éliminant les plantes invasives.
Moyens	Répertorier les zones de présence de ces plantes. Informer les habitants sur l'identification de ces plantes pour qu'ils puissent les repérer et les arracher (sorties de terrain, dépliants, affichage, stand sur le marché). Pour la renouée du Japon, sur un secteur pilote en bord de rivière, un arrachage manuel sera effectué à partir du printemps 2016. Continuer à prévoir, dans les interventions des brigades vertes, le fauchage en bordure de rivière. Pour toutes ces plantes, rechercher des retours d'expérience (syndicats de rivière).
Indicateurs de suivi	Apprécier l'évolution annuelle de l'état des zones concernées.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	A renouveler chaque année.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Syndicats de Rivières Communauté de Communes, Conseil Départemental

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Estimation difficile, rappelons l'intervention possible des Brigades Vertes.
Coût pour la commune	?
Aides et subventions	

ACTION 45 : Aménager et gérer les espaces verts publics en confortant la biodiversité	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 <i>contribution forte</i>	 <i>contribution modérée</i>
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Plantation chaque année d'annuelles en jardinières exigeant des arrosages permanents. Peu de massifs de vivaces et d'arbustes. Entretien des massifs existant à revoir. Fauchage très soutenu par les agents communaux, une entreprise locale, par l'ABRI et les brigades vertes (entreprise et association d'insertion). Les accotements des routes départementales sont assurés par la Maison du Rhône.
Objectif	Favoriser la biodiversité tout en garantissant la sécurité. Réorienter le travail du personnel communal (priorités) et améliorer la coordination entre les divers intervenants. Eviter de favoriser la pousse et la dissémination de l'ambrosie. Diminuer la consommation d'eau. Améliorer l'esthétique en cohérence avec les jardins de poche. Conforter la démarche zéro pesticide.
Moyens	Définir une stratégie de plantation/aménagement pour chaque site (groupe jardin de poche et personnel). Augmenter le nombre de vivaces. Choisir des espèces locales adaptées au sol et à l'exposition. Etablir un plan de fauchage et le cartographier.
Indicateurs de suivi	Satisfaction du visuel et enrichissement de la biodiversité

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon, élus, services techniques et groupe jardins de poche
Durée et/ou périodicité	Automne et printemps de chaque année.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	MDR, ABRI, Brigades Vertes, entreprise prestataire de la commune Vincent

Coût de l'action	
Estimation du coût global	10 000 €
Coût pour la commune	10 000 €
Aides et subventions	

ACTION 46 : Organiser un troc aux plantes	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Mines de Liens
Contexte	<p>Les deux premières éditions des <i>Jardiniales</i>, évènement autour du jardin, ont eu des retombées positives. Elles confirment que la pratique du jardinage est à la fois répandue et appréciée des habitants.</p> <p>Avec une fréquentation en hausse et une large mobilisation de bénévoles, nous envisageons de reconduire ce temps fort.</p> <p>C'est l'occasion d'encourager des échanges de savoir-faire autour du <i>jardin bio</i> au cours d'un évènement convivial et festif, qui comprend à la fois un vide-jardin, un troc aux plantes et aux semences, des exposants professionnels et des projections-débats.</p>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jardiniers amateurs aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement • Promouvoir la <i>biodiversité cultivée</i> à travers les échanges de plantes et de semences parfois oubliées • Créer du lien social au cours d'un évènement festif, convivial et fédérateur • Renforcer la mise en réseau, l'économie locale et la diffusion de l'information citoyenne
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • En amont de l'évènement, établir un plan de communication consistant afin de fédérer le plus grand nombre • Organiser des animations autour des gestes en faveur de la biodiversité et de la vie du sol (construction d'hôtels à insectes, de nichoirs, confection de composteurs, ...) • Offrir de la visibilité aux petits producteurs (vente directe de plants potagers et de fleurs), aux professionnels de l'environnement (associations naturalistes) et des espaces verts

	(paysagistes, MFR...) <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les habitants aux actions citoyennes et favoriser les échanges au cours de projections-débats
Indicateurs de suivi	Comptage du nombre d'entrées Revue de presse

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Mines de liens
Durée et/ou périodicité	Une journée, tous les ans.
Date de l'exécution effective	Avril-Mai 2016 puis tous les ans
Partenaires et outils	Commune + Puce-café

Coût de l'action	
Estimation du coût global	
Coût pour la commune	0, prêt d'une salle communale.
Aides et subventions	

ACTION 47 : Améliorer à la connaissance de la biodiversité du territoire communal : réaliser un inventaire de la faune et de la flore	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources.

Objectif Global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Contexte général : la municipalité est consciente de l'importance de la notion de biodiversité dont la connaissance est un support important pour la connaissance et la gestion du territoire. La richesse de la faune et de la flore est étroitement liée à la diversité des habitats qui contribuent à façonner le paysage - environnement quotidien - du village ; le paysage étant un des éléments pris en compte pour la gestion de l'aménagement du territoire.</p> <p>Contexte spécifique : la commune a initié avec l'aide du syndicat de rivières Azergues et la FRAPNA un inventaire de la flore et de la faune par des élèves de l'IET de Lyon (Institut de l'Environnement et des Technologies) ; cet inventaire est à parfaire dans le sens d'une plus grande exhaustivité du recensement et de son informatisation.</p>
Objectif	<p>Parfaire l'état des lieux et le diagnostic faune/flore : compléments et informatisation des bases de données initiales, y compris élaboration d'une cartographie des trames vertes (boisements et haies) et bleues (cours d'eau, mares, sources) ; synthèses et analyses des données à disposition.</p> <p>Expertise des enjeux et problématiques du territoire : identification et cartographie des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques ; analyse des fonctionnalités et des enjeux naturalistes du territoire.</p> <p>Information, sensibilisation et motivation pour une démarche participative des habitants.</p>
Moyens	Déléguer à un organisme ou à un expert la réalisation des objectifs précités.

	Organisation de rencontres, de conférences, de sorties de terrain pour tout public.
Indicateurs de suivi	Réalisation des actions précitées. Appréciation de la contribution des habitants.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues et organismes d'expertise en environnement à définir.
Durée et/ou périodicité	A définir avec les prestataires.
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	FRAPNA LPO Syndicats de Rivières Fédération et société de chasse Ecole et collège

Coût de l'action

Estimation du coût global	En fonction du choix de l'organisme prestataire.
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 48 : Planter un verger conservatoire	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Au fil du temps, les générations d'agriculteurs qui se sont succédées sur la commune ont cultivé et sélectionné des espèces et variétés de fruits adaptées aux contraintes du milieu et traditions culinaires locales. Avec la standardisation des cultures et des goûts, la palette de fruits consommés s'est rétrécie, au détriment des espèces et variétés locales, menaçant ainsi de disparition un irremplaçable patrimoine génétique en même temps qu'un intéressant savoir ancestral.</p> <p>Il existe aujourd'hui un réseau, vivace et structuré, de conservatoires de plantes horticoles, qui vise à assurer la pérennité de variétés fruitières locales (et parfois des savoir-faire qui leur sont associés). C'est dans ce cadre que nous souhaitons <i>adopter</i> des variétés fruitières représentatives de notre terroir.</p> <p>Très peu sensibles aux maladies et parasites, ces variétés adaptées à leur terroir de prédilection peuvent être cultivées sans traitements.</p>
Objectif	<p>L'objectif de l'action est à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de participer à la sauvegarde de la biodiversité domestique, - de diminuer l'érosion génétique en valorisant des espèces locales fruitières, - de contribuer à créer du lien social en favorisant la transmission d'un savoir empirique entre générations, ruraux et néo-ruraux - de diffuser des solutions concrètes de jardinage biologique
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - En premier lieu, rechercher et acquérir la maîtrise foncière d'une parcelle - Planter différentes espèces fruitières sélectionnées par le CRBA (centre ressource de biologie appliquée) pour leur intérêt patrimonial (à titre d'exemple, le Cerisier Bigarreau d'Oullins,

	<p>le Poirier Précoce de Trévoux ou le Pommier Calville rouge du Mont-d'Or)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir le verger au public lors des cueillettes - Intégrer l'école dans le projet - S'appuyer sur le verger comme outil de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public lors de visites ou de conférences.
Indicateurs de suivi	Suivi des étapes de mise en place du verger.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	Automne 2018
Partenaires et outils	Centre Social, Centre de Ressource en Botanique Appliquée Réfléchir à une intégration d'une MFR et/ou Lycée Agricole suivant leurs spécificités. Mine de Liens.

Coût de l'action

Estimation du coût global	Inférieur à 2000 € hors acquisition de terrain
Coût pour la commune	Inférieur à 2000 €
Aides et subventions	

ACTION 49 : Sensibiliser les habitants à la démarche « zéro pesticide »	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Chatillon d'Azergues
Contexte	La commune a signé la charte « zéro pesticide » (démarche initiée par le contrat de rivière Brévenne-Turdine) et satisfait à deux objectifs sur trois préconisés par celle-ci, notamment en ce qui concerne les pratiques du service technique. Nombreux sont les habitants qui utilisent de pesticides, soit aux abords de leur habitation, soit en tant que jardiniers amateurs.
Objectif	Atteindre le niveau 3 de la charte. Sensibiliser les habitants dont les jardiniers amateurs de réduire voire d'exclure l'utilisation de pesticides afin de préserver leur santé, la faune et la flore. Voir l'amélioration de la pratique dans les cimetières. Continuation du suivi du type de traitement de désherbage sur les terrains de foot. Sensibilisation et échange des pratiques de désherbage pour le jeu de boules. Amélioration de l'efficacité du désherbage mécanique dans les rues du village.
Moyens	Information des habitants sur les risques liés à l'utilisation des pesticides : réunions d'information, conférence SYRIBT, FRAPNA, dépliants, site internet de la mairie, exposition à la bibliothèque, bulletin municipal « Chatillon-Infos », articles de presse, informations sur le marché ; participation éventuelle à des échanges avec les communes de la Communauté de Communes. Organisation d'ateliers afin de faire connaître des alternatives aux pesticides.

	<p>Exigence du « zéro pesticide » dans le cas des jardins partagés lorsqu'ils seront mis en place.</p> <p>Achat de matériels de désherbage alternatifs, plus performants pour le désherbage des rues.</p> <p>Tenter une technique de désherbage entre les tombes dans les cimetières : type mise en place de bandes type géotextile recouvert de graviers.</p>
Indicateurs de suivi	<p>Traçabilité de la réalisation des points précités.</p> <p>Conclusion des audits syndicat de rivière + FREDON (fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles).</p> <p>Requêtes éventuelles des habitants/aspect du village.</p>

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	<p>Commune de Châtillon d'Azergues</p> <p>Association Sud-Azergues</p> <p>Association La Boule Fraternelle</p>
Durée et/ou périodicité	Dès 2015
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	<p>Syndicats de Rivières</p> <p>Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p>

Coût de l'action

Estimation du coût global	11 000 €
Coût pour la commune	20 % de 11 000 €
Aides et subventions	Agence de l'eau : 80 % des 11 000 €



Notre commune s'engage...

Les pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries, sont régulièrement détectés dans les eaux de notre région.

Ces pesticides représentent un risque pour la santé de toute la population, en particulier pour ceux qui les utilisent (agriculteurs, agents d'entretien, jardiniers amateurs) : déficits immunitaires, problème de développement du fœtus, problème de reproduction, développement des cancers, problèmes neurologiques et comportementaux...

La plupart des agriculteurs de notre commune a conscience du danger et a une pratique raisonnée de ces produits. Aujourd'hui, la principale cause de la contamination des eaux, c'est le traitement des surfaces imperméables (voiries, trottoirs, cours), qui accélère le ruissellement jusqu'aux cours d'eau.

La commune de Châtillon a donc décidé de signer la charte régionale d'entretien des espaces publics *Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages*. Cela a donné lieu à la création d'un plan de désherbage communal, qui favorise les techniques mécaniques, thermiques et manuelles pour remplacer les produits chimiques. Ce qui est une évolution du travail pour nos personnels.

Il vous est donc demandé de tolérer les herbes spontanées, qui sont de toute façon moins dérangeantes que des produits chimiques. De plus, si vous utilisez des herbicides sur votre terrain et que vous souhaitez des conseils pour faire évoluer votre pratique, vous pouvez contacter la mairie.

Pourquoi ma commune se mobilise-t-elle ?

Des rivières et des nappes polluées
Des pesticides utilisés pour le désherbage des parcs, des jardins, des voiries... sont régulièrement détectés dans les eaux de Rhône-Alpes.

Les communes aussi responsables

- Le risque de contamination des eaux est localement plus important en zones non agricoles qu'en zones agricoles en raison du transfert accéléré de substances vers les points d'eau (surfaces imperméables, proximité des points d'eau...).
- L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents d'entretien.

La réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

Une démarche régionale
Les collectivités, la DRAAF¹, les Agences de l'eau, et différentes structures (FRAPNA², FREDON³) se mobilisent dans la charte régionale d'entretien des espaces publics pour réduire l'emploi des pesticides.

Moi aussi j'agis dans mon jardin

Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides

limiter l'installation de la végétation spontanée et des parasites

Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin
(sol, climat, exposition...) tolérantes ou résistantes aux maladies, possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs (lavande, capucine, oeillet d'Inde...).

Adapter ses pratiques de jardinage,
alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, maintenir l'aération de la végétation, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais excessifs, pratiquer la tonte haute...

Enherber les espaces non cultivés,
les cours, les allées...

Choisir des méthodes alternatives aux pesticides

Utiliser un outil ou
arracher les herbes à la main, supprimer les parties de la plante les plus malades.

Favoriser l'implantation des prédateurs naturels
(coccinelles, syrphes...) contre les ravageurs ; par la création de gîtes à insectes, de haies diversifiées.

Mettre en place des pièges
contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées...).

Pour en savoir plus : www.jardiner-autrement.fr





¹ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
² Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
³ Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

ACTION 50 : Préciser la caractérisation de la potabilité des eaux à trois points d'eau publics	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>L'audit de la commune effectué par l'association nationale Notre village dans le cadre de l'élaboration de la charte de développement durable, a relevé un critère discriminant au chapitre finalité 3 « épanouissement de tous les êtres humains » à la rubrique qualité de l'eau, points d'eau publics : absence de signalisation de la potabilité ou non de l'eau présente aux trois points d'eau publics.</p> <p>Ces trois points d'eau publics se situent pour deux d'entre eux dans deux cimetières et le 3^{ème} est une fontaine au centre du village.</p> <p>Ces points de distribution d'eau ne sont pas utilisés régulièrement, mais pouvant l'être significativement à certaines périodes de l'année et heures de la journée. Si les deux points situés dans les cimetières servent quasi exclusivement à l'arrosage de plantes, celui de la fontaine sert à l'alimentation de passants, promeneurs, sportifs ...</p>
Objectif	Anticiper les conséquences d'une dégradation, contamination éventuelles de l'eau ; ce scénario n'est pas impossible du fait que l'eau peut stagner dans les tuyaux pendant une certaine période.
Actions -Moyens	<p>Interrogation du SIEVA (Syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l'Azergues) et des services techniques de l'ARS (Agence régionale de la santé) pour avoir des conseils sur la teneur de la précision à apporter près des points d'eau ciblés.</p> <p>Achat et mise en place de plaques « eau non contrôlée »</p>
Indicateurs de suivi	Mise en place de plaques informatives

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Mise en place pérenne
Date de l'exécution effective	2015
Partenaires et outils	SIEVA, ARS

Coût de l'action	
Estimation du coût global	60 €
Coût pour la commune	60 €
Aides et subventions	0

ACTION 51 : Economiser l'eau	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	La nécessité d'économiser l'eau devient de plus en plus probante de partout : il n'y a pas de petites économies sur le plan quantitatif. Importante consommation d'eau à la salle des fêtes. Utilisation de l'eau du réseau pour l'arrosage des plantations sur les espaces publics. Le réservoir de la balayeuse intercommunale qui effectue un passage hebdomadaire dans les rues du village est rempli avec l'eau du réseau d'eau potable. L'information de la population sur les économies d'eau n'a lieu qu'en période de sécheresse suite à l'appel aux restrictions formulé dans les arrêtés préfectoraux.
Objectif	Information et sensibilisation de tous à la nécessité d'économiser l'eau. Diminuer la consommation d'eau utilisée pour tous les usages.
Moyens	Suivi du relevé d'eau salle des fêtes. Sensibilisation du personnel du service technique communal à l'utilisation du forage du foot. Installation d'un récupérateur d'eau à l'école primaire pour l'arrosage de leur jardin. Prévoir des récupérateurs d'eau dans les nouveaux bâtiments (projet mille-club, nouveau centre technique intercommunal). S'assurer d'une sensibilisation régulière des enfants des écoles et de la population.
Indicateurs de suivi	Comparaison des relevés de consommation.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Dès 2016
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Inconnue contenue de l'importance des projets des nouveaux bâtiments (mille-club et CTI, centre technique intercommunal).
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 52 : Favoriser les conditions d'installation de la faune sauvage, des oiseaux, des insectes et des chauves-souris sur la commune	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	La commune a déjà manifesté son intérêt de permettre l'installation des chauves-souris sur le territoire communal en favorisant la confection de gîtes hivernaux (aménagement d'anciens réservoirs d'AEP devenus propriété de la FRAPNA). Pour différentes raisons, on constate une diminution des gîtes pour oiseaux et insectes, et donc d'une diminution de leur présence sur le territoire communal.
Objectifs	Etre candidat à l'opération « refuge pour les chauves-souris » et lancer des actions avec la FRAPNA. Augmenter le nombre de gîtes sur le territoire communal pour augmenter la population d'oiseaux et d'insectes.
Moyens	Projet de la commune d'être partie prenante dans la signature de la convention avec la FRAPNA. Réalisation d'actions préconisées par le guide technique « accueillir des chauves-souris dans le bâti et le jardin ». Installation de nichoirs artificiels. Sensibilisation des particuliers à s'engager dans l'opération. Encourager le maintien des haies. Sensibiliser à la limitation de l'emploi des pesticides. Aménagement d'un ancien réservoir communal en refuge à chauves-souris. Aide de la FRAPNA : conférence sur l'opération « refuge pour les chauves-souris » tout public et école ; élaboration d'un diagnostic des potentialités de refuge sur le territoire communal ; conseils pour

	<p>la construction de nichoirs (voir avec école et centre social). Remarque : sensibilisation des élus du groupe biodiversité de la Communauté de Communes. Information de la population (conférences, dépliants, sortie de terrain...).</p> <p>Atelier de construction de nichoirs et mangeoires pour oiseaux et abris à insectes. Installer des nichoirs sur les bâtiments communaux et en proposer dans les projets privés.</p>
Indicateurs de suivi	<p>Réalisation des actions précitées. Estimation par comptage et inventaire d'installation de chauves-souris dans les refuges créés Evolution de l'effectif des populations d'oiseaux et d'insectes.</p>

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Dès 2015
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	FRAPNA LPO (ligue de protection des oiseaux) Anthropologia (association naturaliste)

Coût de l'action

Estimation du coût global	700 € à 800 €
Coût pour la commune	700 € à 800 €
Aides et subventions	Régions ? Département ?

Créez votre Refuge !

Loi d'imposer des engagements très contraignants, ce label donne les moyens aux communes et aux particuliers de protéger concrètement les chauves-souris, animaux remarquables du patrimoine naturel et symboles de sa diversité.

Le Refuge instaure un véritable partenariat entre les deux parties, la structure relais locale devant assistance et conseils pour la préservation des chiroptères. Des autocollants annonçant le Refuge pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Pour les collectivités, un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur des chauves-souris. Il est aussi disponible pour les particuliers moyennant une participation aux frais d'envoi.

	Autocollant	Panneau PVC
Particulier	1 ^{er} gratuit, 1 euro à partir du second	3 euros/panneau
Collectivité / Entreprise	1 ^{er} gratuit, 1 euro à partir du second	1 ^{er} gratuit, 3 euros à partir du second



Murin de Natterer

La SFPEM

La SFPEM est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission l'étude et la protection des mammifères sauvages en France et dans les Dom-Com. Son action est menée grâce au soutien des collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Europe et des partenaires privés, en relation avec les autres acteurs de l'environnement.

Près de chez vous

L'opération Refuges est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFPEM : www.sfpepm.org rubrique : Refuge pour les chauves-souris.

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.

Votre relais local :



Opération

Accueillir les chauves-souris
dans les bâtiments et les jardins

Action nationale soutenue par :

Animation nationale :

D'après une action originale de :

SFPEM : 02.48.70.40.03
sfpepm@wanadoo.fr / www.sfpepm.org

Photos espèces : Laurent Arthur - Autres : Josselin Boireau et le Groupe Mammalogique Breton (GMB).
Conception : Roman Pavisse, Dominique Solomas & GMB.

ACTION 53 : Catalyser une stratégie de plantation de haies	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Suite au remembrement et à la mise en place de l'A89, un certain linéaire de haies a disparu. De nombreux particuliers plantent des haies de thuyas et/ou lauriers qui n'ont aucun intérêt pour la biodiversité.
Objectif	Augmenter le nombre de haies en choisissant des variétés locales afin de fournir à la faune gîte et nourriture. Préserver les haies existantes sur l'ensemble du territoire communal. Inciter les habitants à planter des haies vives.
Moyens	Sensibiliser le Conseil Départemental chargé de la réalisation du remembrement et de Vinci Autoroute d'examiner la possibilité de prévoir la replantation de haies plus que la réglementation ne l'impose. Sensibilisation de la population : organisation de conférence sur les haies ; organisation de sorties découverte des haies ; organisation d'atelier de plantation de haies (soutien de la réflexion et de la réalisation éventuelle au collègue), prévoir un dépliant d'informations remis avec le permis de construire.
Indicateurs de suivi	Inventaire annuel de l'évolution du linéaire des haies.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Début des contacts en 2015
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Conservatoire d'espaces naturels

	FRAPNA LPO Vinci Autoroute Fédération de Chasse Département Collège
--	------------------------------------------------------------------------------------

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	Inconnue
Aides et subventions	Département ? 1 % dossier cadre paysage A89.

ACTION 54 : Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Un inventaire des mares sur le territoire communal a été élaboré il y a une dizaine d'années par un étudiant encadré par la FRAPNA. Dans le cadre des mesures compensatoires de la mise en place de l'A89, des mares ont été créées par la société Vinci Autoroute et la FRAPNA. Existence d'une résurgence à proximité du « sentier rivière » avec un parcours diffus et dont l'intérêt patrimonial est à valoriser.
Objectif	Sensibiliser les habitants, les randonneurs, et les enfants à ce type de milieu très souvent ignorés que constituent les mares.
Moyens	Réactualisation de l'inventaire des mares et de leurs caractéristiques. Examiner la faisabilité d'un « circuit pédagogique mares ». Création d'une mare avec l'eau issue de la résurgence précitée.
Indicateurs de suivi	Mise en place des actions précitées. Évaluation de la fréquentation de ces différents sites.

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	Annuelle
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	Syndicats de Rivière

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Inconnue
Coût pour la commune	Inconnue
Aides et subventions	Région ? Département ?

ACTION 55 : Analyser la qualité des eaux des sources	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	<p>Une part du territoire de la commune de Châtillon est établie sur les vestiges faillés et morcelés de la couverture secondaire (Trias à Jurassique moyen) qui forment un vaste glacis de piémont à faible pente incliné vers l'Est. Ce compartiment sédimentaire se termine sur sa marge orientale par un accident dirigé nord-sud, chaînon jurassique complexe, constituant entre Belmont d'Azergues et Limas la limite avec le val de Saône.</p> <p>Ces compartiments géologiques présentent des circulations karstiques dans les ensembles Sinémurien-Hettangien et surtout Aalénien-Bajocien avec émergence de sources au contact des marnes subordonnées.</p> <p>Ces ressources en eau ne sont pas exploitées pour l'alimentation en eau potable mais ont été captées de longue date à diverses fins (alimentation en eau de lavoirs, cressonnières...). Ces sources donnent naissance à plusieurs ruisseaux (ex de la goutte Bois Dieu) et contribuent pour une majeure partie au débit estival du ruisseau d'Alix.</p> <p>La qualité de ces ressources n'est pas connue. L'occupation du sol dominante de leurs bassins d'alimentation étant agricole et viticole, une pollution de leurs eaux par les pesticides et les nitrates est suspectée. Compte tenu de la part prépondérante prise par ces sources dans l'hydrologie des ruisseaux, il est pressenti qu'elles contribuent fortement à leur dégradation chimique.</p>

Objectif	L'objectif de l'action est de mieux cerner l'incidence de ces sources karstiques sur la qualité des cours d'eau. La qualité des eaux de ces sources synthétise en quelque sorte l'influence éventuelle de l'occupation des sols des secteurs situés en amont des sources.
Moyens	L'action consiste à prélever des échantillons d'eau des principales sources karstiques de la commune à fin d'analyses de leurs caractéristiques physico-chimiques et de détection d'éventuelles pollutions par les nitrates et les pesticides. La caractérisation physico-chimique des eaux portera sur 5 sources. Le suivi thermique et l'analyse de la contamination par les pesticides seront par contre ciblés uniquement sur les principales sources alimentant le ruisseau d'Alix.
Indicateurs de suivi	Résultats des analyses

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues Syndicat de Rivière Laboratoire agréé pour les analyses d'eau.
Durée et/ou périodicité	
Date de l'exécution effective	2018 si subvention accordée
Partenaires et outils	

Coût de l'action

Estimation du coût global	9 350 € TTC
Coût pour la commune	Suivant le montant de la subvention
Aides et subventions	Agence de l'eau

ACTION 56 : Mieux gérer les fournitures et les petits matériels : une chaîne d'actions impliquant au quotidien la prise en compte du développement durable	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 13 : Conforter des modes de production et de consommation responsable

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 <i>contribution forte</i>	 <i>contribution modérée</i>
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Le bilan de la nature, de l'utilisation et du devenir des fournitures, de produits à la mairie, à l'école, et ceux concernant les associations fait apparaître la nécessité de faire des efforts de gestion pour réduire du gaspillage : fournitures scolaires, communales, petits matériels comme les ustensiles pour les collations organisées par différentes instances (commune, associations).
Objectif	Pour la phase de commande : renforcer la préoccupation d'acquiescer des fournitures en tenant compte de critères environnementaux. Pour la phase d'utilisation des fournitures : réduire le plus possible le gaspillage. Pour la phase finale du devenir de certaines fournitures : faire des piqûres de rappel sur la prise en compte du tri sélectif.
Moyens	Ne plus accepter les visites systématiques en mairie de commerciaux qui s'imposent. Commande lorsqu'il y a des promotions et absence de stock. Achat de papier minimisant l'impact environnemental. Examiner la solution la plus judicieuse pour le devenir du papier usagé (conteneur, broyage...) Achat assiettes, verres à laver. Suppression essuie-main papier. Choix de produits d'entretien minimisant les conséquences pour la santé. Sensibiliser le corps enseignant à l'importance de la prise en compte

	de l'ensemble des problématiques de ce thème pour sensibiliser les élèves à la notion du non- gaspillage.
Indicateurs de suivi	Bilan quantitatif et qualitatif des actions précitées

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune de Châtillon (désignation d'une personne référente)
Durée et/ou périodicité	2015
Date de l'exécution effective	2017
Partenaires et outils	

Coût de l'action

Estimation du coût global	Inconnue à ce jour
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

ACTION 57 : Prendre en compte les critères environnementaux dans les dossiers de marchés publics	Date de création : Décembre 2014
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 13 : Conforter des modes de production et de consommation responsable

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 <i>contribution forte</i>	 <i>contribution modérée</i>
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Commune de Châtillon d'Azergues
Contexte	Actuellement, la commune projette à court terme des investissements qui présentent des volets pour lesquels les notions de développement durable peuvent être prises en compte.
Objectif	Dès la rédaction des cahiers des charges des opérations prévues, puis le suivi des chantiers, la commune veut être vigilante pour que les réalisations apportent le minimum de nuisances et tiennent compte de critères environnementaux dans les différentes phases.
Moyens	<p>Restauration de la chapelle : dans le cahier des charges exigences que le chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'apporte pas de nuisances sonores pour les habitants, - permette d'adopter une gestion des déchets non impactant, - permette le choix de matériaux dont la fabrication est elle aussi, la moins impactante possible <p>Si cela est possible, le choix de maitres d'œuvre installés dans la région géographique (la spécificité de la nature du chantier limitera peut-être ce souhait).</p> <p>Prise en compte de la présence probable d'une faune intéressante (chauve-souris, chouette effraie sur le secteur) afin de ne pas la déranger pendant la phase de travaux et de favoriser son éventuelle installation tout en limitant d'autres animaux plus indésirables.</p> <p>Installation de panneaux lumineux d'information : dans la rédaction du cahier des charges, il sera demandé d'avoir des installations tenant compte de l'aspect environnemental du village des pierres dorées</p> <ul style="list-style-type: none"> - que les différentes parties des panneaux et supports prévus soient le

	plus possible de fabrication française - que les panneaux soient en matériaux recyclables afin que leur destruction en fin de vie soit la moins impactante Projets de constructions nouvelles : centre technique inter-communal, bâtiment en remplacement des mille-clubs
Indicateurs de suivi	Suivi des différents points cités lors des différentes phases des réalisations projetées

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commune de Châtillon d'Azergues
Durée et/ou périodicité	2015 : Chapelle - Panneaux lumineux. 2016 - 2017 : Mille-club
Date de l'exécution effective	2018
Partenaires et outils	DREAL, DRAC, FRAPNA, CAUE, Commune de Chessy

Coût de l'action	
Estimation du coût global	600 €
Coût pour la commune	600 €
Aides et subventions	

ACTION 58 : Sensibiliser sur la restauration collective bio	Date de création : Juin 2015
	Date de mise à jour :

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources

Objectif Global 13 : Conforter des modes de production et de consommation responsable

Contribution aux 5 finalités du développement durable		
	 contribution forte	 contribution modérée
Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action	
Porteur de l'action	Association restaurant scolaire et la commune
Contexte	La cantine de l'école primaire travaille en circuit court avec certains producteurs de la région, achète son pain à la boulangerie de la commune et se dépanne à la superette du village. Il y a une démarche de non gaspillage de la nourriture en apprenant à ne laisser aucun aliment dans les assiettes en mangeant à sa juste faim. Une diététicienne établit les menus.
Objectif	Mise en place de l'introduction progressive d'une alimentation introduisant des aliments bio basée sur la qualité des produits. Bénéficiaire du retour d'expérience d'autres communes afin de cibler une démarche réaliste, que tous les acteurs s'approprient
Moyens	Sensibilisation, explicitation, conseils pour la démarche à mettre en place par des contacts avec l'ARDAB (association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire) : implication dans cette phase de toutes les instances : parents d'élèves, enseignants, association gestionnaire du restaurant scolaire (bénévoles et salariés).
Indicateurs de suivi	Dénombrement du nombre de plats dans l'année et diagnostic des plats qui ont plu aux enfants et retour des parents. Recensement des difficultés de mise en place de la démarche.

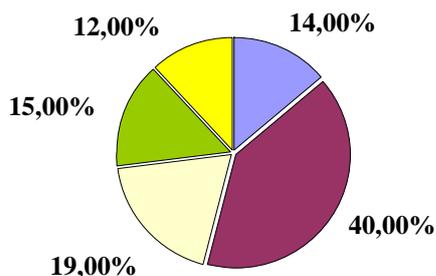
Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Association de gestion du restaurant scolaire
Durée et/ou périodicité	Démarrage année scolaire 2015
Date de l'exécution effective	2017

Partenaires et outils	Commune, association des parents d'élèves, école, ARDAB
-----------------------	---------------------------------------------------------

Coût de l'action	
Estimation du coût global	A déterminer
Coût pour la commune	
Aides et subventions	

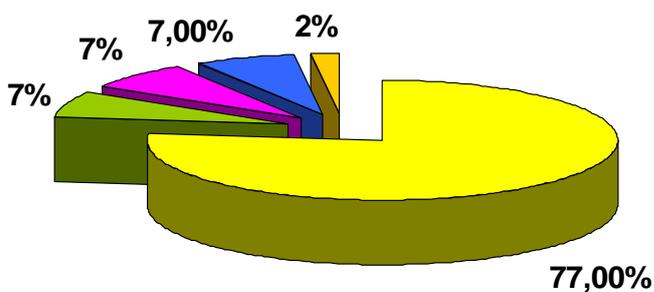
Transversalité du programme d'actions

Transversalité avec les 5 finalités du développement durable (contribution forte)



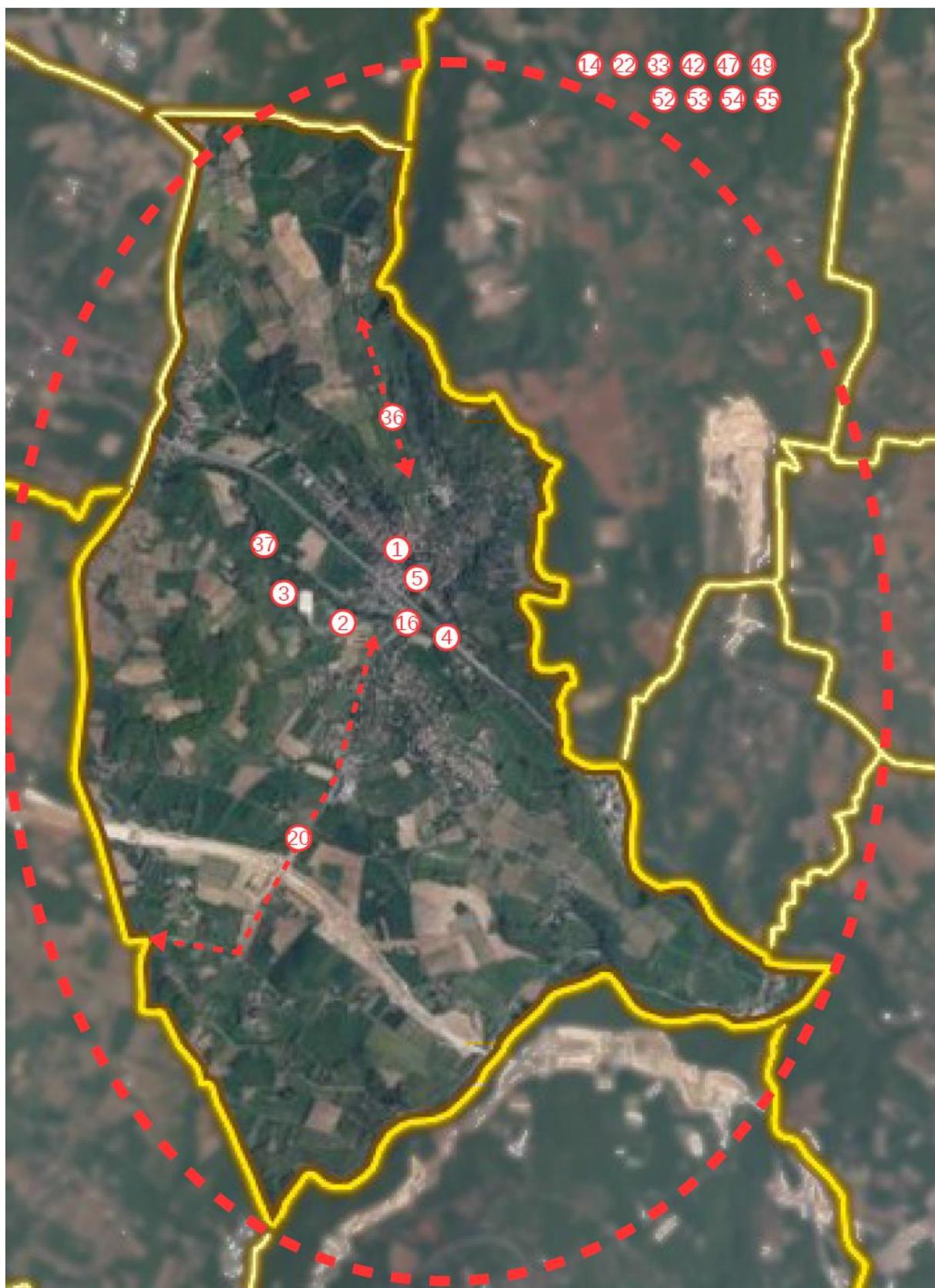
- Actions concernant la finalité 1 (Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère)
- Actions concernant la finalité 2 (Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources)
- Actions concernant la finalité 3 (Epanouissement de tous les êtres humains)
- Actions concernant la finalité 4 (Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations)
- Actions concernant la finalité 5 (Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables)

Transversalité avec tous les acteurs



- Actions portées par la commune
- Actions portées par un EPCI (communauté, département)
- Actions portées par un Syndicat
- Actions portées par les associations
- Autres

Localisation des actions sur le territoire



Un aperçu de la commune

Photo 1.2.2.
Sentier pédagogique



Source : Photothèque Notre Village

Photo 1.2.2
Sentier piétonnier de « l'Enfer »



Source : Photothèque Notre Village

Photo 2.2.1
Ancien réservoir pour gîte chauve-souris



Source : Photothèque Notre Village

Photo 2.2.1
Rivière Azergues



Source : Photothèque Notre Village

Photo 2.2.5
Bassin de rétention



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.1.1.4
Fontaine



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.2.1
Ecole maternelle



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.2.1
Ecole élémentaire



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.2.1
Collège Simone Veil



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.3.1.
Puces Café



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.4.5.
Site du Lac



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.6
Mairie



Source : Photothèque Notre Village

Photo 3.6
Médiathèque



Source : Photothèque Notre Village

Photo 4.2.2
Eglise Divo Camillo



Source : Photothèque Notre Village

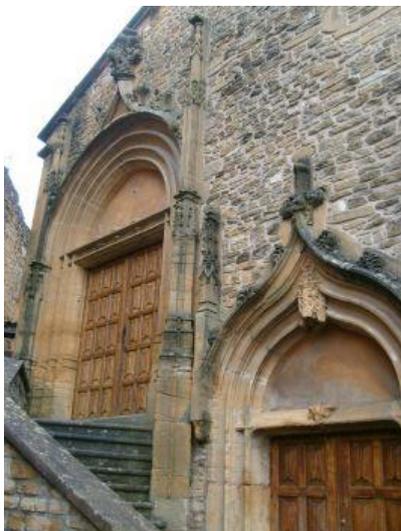


Photo 4.2.2
Chapelle Notre Dame
du Bon Secours

Source : Photothèque Notre Village



Source : Photothèque Notre Village

Photo 4.2.2
Ruines du Château



Source : Photothèque Notre Village

Photo 4.2.2
Puits Sarrazin et lavoir



Source : Photothèque Notre Village

Photo 4.5.1
Skate Park



Source : Photothèque Notre Village

Photo 5.3.1
Boulangerie Pâtisserie



Source : Photothèque Notre Village

Photo 5.3.1
Epicerie (dans local communal)



Source : Photothèque Notre Village

Photo 5.3.1
Cimenterie Lafarge



Source : Photothèque Notre Village

Annexes

SOMMAIRE

Invitations réunions publiques

Comptes-rendus réunions publiques et groupes de travail

Articles de presse

Plan du PDIPR

Plan de zonage du PPRI de l'Azergues

Annexes 1 : affiches réunions publiques



CHÂTILLON D'AZERGUES



**L'amélioration de
notre qualité de vie vous tient à coeur?**



**Pour plus d'information : consultez Châtillon - Infos
de Mai 2014 ou www.chatillondazergues.fr**



CHÂTILLON D'AZERGUES



**Pour que Châtillon reste
un village où il fait bon vivre !**

2ème REUNION PUBLIQUE

« AGENDA 21 »

10 octobre 2014 à 20h30

Salle Pierre Dupoizat



Votre participation est essentielle !

**Pour plus d'informations : Châtillon-Infos de sept. 2014
www.chatillondazergues.fr - secrétariat mairie**

Annexes 2 : dépliants réunion



AGENDA 21, C'EST PARTI !...

Agissons pour que nos idées deviennent des actions

Élus et citoyens ont élaboré une liste d'idées pour le Développement durable à l'échelle de la Commune lors de 3 réunions publiques ou en répondant à la consultation organisée par la Municipalité. Nous les en remercions.

Ces idées ont été regroupées selon 3 axes.

Il s'agit maintenant pour vous de rejoindre les groupes afin de sélectionner, préciser, prioriser et lancer les actions.

10 mars 2015 : axe 1 : un village accueillant et solidaire

17 mars 2015 : axe 2 : un village éco-responsable (gestion des déchets – prévention et culture du risque)

31 mars 2015 : axe 3 : un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles

Salle Pierre Dupoizat

20 h. 30

UN VILLAGE ACCUEILLANT ET SOLIDAIRE

Partager une culture de la nature

Créer des jardins pédagogiques (cf. jardin passerelle)

Organiser un troc de plantes et graines et permettre des échanges sur les trucs et astuces de jardinage

Créer un aménagement paysager, convivial et ludique sur le site du Lac (espace contigu au skate) + proposition de toilette sèche

Améliorer l'entretien et la signalisation du sentier Rivière : signalisation en direction de Chesy, informations pédagogiques et l'intégrer dans le programme Géopark

Veiller, dans le cadre du remembrement et de l'autoroute, au maintien des sentiers communaux, proposer l'aménagement de boucles et améliorer l'entretien sur l'ensemble du territoire communal

Répertorier les différents usages des routes et chemins (vélos, trottinettes, rollers, marche à pieds) renforcer la sécurité et faire évoluer la signalisation : vitesse, route partagée...)

Développer les modes doux par création de pistes cyclables : Route de la vallée entre Châtillon et Chesy - Route de l'Arbresle entre les hameaux, le collège et le village

Créer un pedibus de La Colletière aux écoles

Favoriser les déplacements piétons dans la commune

Sécuriser les arrêts des transports scolaires

Créer un cheminement piéton dans le vallon du ruisseau d'Alix

Renforcer l'accessibilité des personnes handicapées dans le village

Améliorer le plan de circulation dans le village en étudiant toutes les entrées et sorties

Rendre plus accessible le passage souterrain de la route départementale

Étudier la possibilité de démonstration/utilisation de vélos électriques lors d'une manifestation

Favoriser l'essor du vélo électrique (Commune, Communauté de communes, événementiel)

Améliorer l'information sur les transports à la demande, le covoiturage et Inciter, pour les transports à la demande, à l'utilisation de voitures électriques.

Promouvoir le projet Tram-train au-delà de Lozanne dans la vallée d'Azergues

Favoriser l'action des jeunes destinée à promouvoir un comportement éco-citoyen

Créer un conseil d'enfants

Sensibiliser les enfants au développement durable et à l'écologie

Soutenir et aider les enfants dans leurs scolarités (aide aux devoirs en particulier pour les collégiens)

Culture et cohésion sociale

Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux

Mutualiser les actions culturelles (médiathèque, CCAB, Cap générations) et valoriser les actions du développement durable

Diversifier les services de la médiathèque.(lieu d'échange et ludothèque)

Informé sur la diversité » des activités artisanales, commerçantes, agricoles (forum emploi) et favoriser le développement des artisans et commerçants (penser aux marchés)

Organiser et pérenniser la semaine de solidarité

Améliorer l'accueil des touristes en proposant des modes doux

Poursuivre les actions de solidarité intergénérationnelle

Organiser l'aide au déplacement des personnes isolées (penser au minibus)

Poursuivre l'aménagement du cœur du village pour améliorer l'accessibilité favoriser la sécurité, développer la convivialité

Organiser un jumelage

Proposer le concept d'une Accorderie (entraide et idée de mettre en relation des personnes pour des échanges de services)

Créer un lien entre les jeunes du Chantier international et les habitants

Répondre aux besoins en salles : devenir du Mille-club, couverture de l'espace périscolaire/maternelle/CAP, Pressoir banal

UN VILLAGE ÉCO-RESPONSABLE

gestion des déchets - prévention et culture du risque

Diminuer la production de déchets tout en favorisant le tri et le recyclage

Utiliser un broyeur itinérant

Réaliser une fiche d'information sur la confection du compost (et atelier fabrication composteur)

Participer à l'optimisation des systèmes de collecte et de tri des déchets (système enterré...) et travailler avec la Communauté de Communes sur le principe de la redevance incitative

Informé et sensibiliser la population et les associations sur la collecte sélective

Poursuivre la participation au compostage des déchets au collège et initier un composteur à l'école

Examiner la faisabilité d'un changement de la filière d'élimination des boues de la station d'épuration

Organiser la collecte des recyclables dans les bâtiments administratifs (mairie, écoles, médiathèque, CAP..)

Organiser le ramassage des encombrants pour les personnes sans moyen de locomotion

Avoir pour objectif la réduction de la production des déchets (ex : redonner une deuxième vie aux objets, atelier de recyclage

Initier une démarche de gestion des remblais et gravats

Prévention et culture du risque

Informé sur les risques domestiques : utilisation des produits chimiques, des polluants volatils - sur les risques sanitaires nouveaux : émergeant comme ceux des ondes électromagnétiques - sur la sécurité dans les maisons

Initier des actions contre les nuisances sonores : contribuer à la recherche d'une solution efficace pour réduire la nuisance sonore de l'autoroute sur les hameaux - nuisances sonores de la D385 (voir avec le Département) - nuisances des engins à moteurs de toute origine et les musiques intempêtes

Améliorer la compréhension, l'application de la réglementation et du suivi des mesures dans le domaine de la pollution de l'air (brûlage déchets verts, émissions gazeuses industrielles..)

Motiver les responsables des sources lumineuses du territoire géographique pour diminuer leurs nuisances lumineuses (p.m.économie d'énergie)

Sensibiliser les habitants au zéro pesticide

Améliorer la technique de désherbage communal

Renforcer la lutte contre l'ambrosie

Renforcer l'action des référents *ambrosie* de la Communauté de communes en participant activement à créer et faire vivre un réseau de référents

Organiser des événements de sensibilisation à la santé publique

Anticiper et prévenir la couverture médicale

Développer et améliorer la vigilance en cas de risques météorologiques

Envisager des installations pour maîtriser les eaux de ruissellement sur le bassin versant du ruisseau d'Alix

Réactiver la nécessité de traiter la réduction des effets des crues du ruisseau d'Alix

Limiter l'imperméabilisation des sols lors des divers aménagements

Renforcer le champ des risques pris en compte dans le PCS tel qu'un accident grave sur A89 sur le territoire de la commune

UN VILLAGE MOBILISÉ

pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles

Promouvoir les enjeux de la biodiversité par des actions collectives simples

Poursuivre l'inventaire de la faune et de la flore

Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique (cours d'eau, mares, zone humide)

Sensibiliser à des plantations adaptées aux sols de la région

Effectuer un bilan du patrimoine communal existant

Augmenter les zones plantées et cibler les plantes favorisant la biodiversité sur la zone communale

Initier une démarche comparable à l'opération les incroyables comestibles (penser relation avec opération potager au collège)

Adapter le fauchage et l'élagage à la biodiversité et à la sécurité

Réaliser des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et chauves-souris

Réaliser des abris à insectes

Organiser un troc de plantes et graines et permettre des échanges sur les trucs et astuces de jardinage

Réhabiliter l'ancien réservoir d'eau des Floquettes en gîte hivernale pour les chauves-souris

Catalyser une stratégie de plantation de haies sur le territoire sur le remembrement en cours

Limiter les plantes invasives

Évaluer la qualité des sources de la commune

Favoriser la culture anti gaspillage au quotidien pour la préservation des ressources naturelles

Diminuer la consommation d'électricité de la commune en réorganisant des éclairages publics

Réaliser un bilan des consommations de chaque bâtiment public, le porter à la connaissance des usagers pour inciter aux économies. Poursuivre l'isolation

Sensibiliser aux différents modes de chauffage et valoriser l'utilisation des déchets bois

Réaliser un comparatif des différents modes d'éclairage et types d'ampoules

Privilégier pour les achats de fournitures et de services, les entreprises respectant l'environnement, utilisant les produits locaux...

Introduire progressivement des repas Bio à l'école et sensibiliser à leurs réalisations en privilégiant les circuits courts et en utilisant les produits de proximités

Sensibiliser aux pertes d'énergie dans les bâtiments d'habitation (caméra infrarouge) - Informer sur les solutions

Inciter consommateurs et collectivités à diminuer leurs consommations en eau du robinet : réduire les fuites et le gaspillage

Sensibiliser particuliers et collectivité à la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, évaluer les capacités de récupération des bâtiments publics et faciliter l'obtention de récupérateurs d'eau (via la Communauté de Communes)

Mieux gérer les eaux de ruissellement, éviter l'engorgement de la station d'épuration (bassin de rétention)

Diminuer la consommation de carburant des véhicules communaux

Développer l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire sur panneaux, éclairage ou en toiture, éoliennes)

Annexes 3 : comptes-rendus réunions

Agenda 21

Compte rendu de la Réunion publique du 13 juin 2014

D'après notes de Michèle Dupas et Charles Bornard

Environ 35 personnes + les élus

Introduction du Maire B. Marconnet**Points forts introductifs :**

-la caractéristique de la mise en place d'une démarche Agenda21 c'est faire avec les habitants, la présente réunion publique est une des phases de concertation

-Un diagnostic du contexte de la commune a été établi par l'association « Notre village », il a fait l'objet d'un audit qui est résumé en début de réunion

-Comme cela s'organise pour toute opération importante, la commune a fait appel à une prestation extérieure, en l'occurrence l'association nationale « Notre Village » représentée par la référente locale Marie-France Pellegrin qui va expliquer ce qu'est l'association, en quoi consiste l'accompagnement de Châtillon pour le montage, le suivi de la démarche Agenda 21

Présentation association « Notre Village » - MF Pellegrin (voir site internet de la mairie ou consultation papier à la mairie)

Elue de Pommiers qui est dans la démarche depuis plusieurs années – agent d'animation de l'association née de l'idée de maires de petites communes (plus beaux villages de France, dont A. Duperray de Oingt) -> le 1^{er} service = favoriser l'arrivée de nouvelles activités – 13 communes en 2006 ont mis au point une méthodologie qui a permis de créer une charte. L'association a été reconnue experte par le ministère de l'environnement.

150 collectivités de moins de 3500 habitants –

Vendredi prochain -> AG à Pommiers, proposition sera faite de modifier les statuts pour faire « sauter le seuil » de 3500

Le développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs - Comprend aussi l'économique et le social -> viables, équitables et durables

Agenda 21 : agenda = ce qui doit être fait en latin - 21^{ème} siècle – développement durable appliqué sur un territoire - > ensemble d'actions décidées et mises en place avec un certain engagement – issu de la conférence de Rio

La démarche : 5 finalités + participation des citoyens à la démarche

Les choix devront être entérinés en conseil municipal pour décision budgétaire

La démarche devra être transversale -> personnel municipal, communauté de communes ...

L'évaluation des actions sera réalisée pour vérifier que le résultat est celui attendu

Les actions s'inscrivent dans une stratégie d'amélioration continue.

Rendu de l'audit (voir site internet de la mairie, et/ ou version papier à la mairie)

L'audit permet de souligner les points forts, les points faibles de la commune et suggère des pistes d'amélioration dans les actions ayant un lien avec les 5 finalités du développement durable

Questions de participants suite au résumé de l'audit

Les espèces invasives sur la commune -> ambrosie, renouée, buddleia, l'élante (ressemble à un frêne) font-elles partie du diagnostic ?

Réponse : citées dans le diagnostic, mais n'apparaissent pas dans les tableaux

- **Idée à émettre** : ajouter les autres plantes invasives aux préoccupations du groupe « ambroisie » (les autres plantes sont moins nocives à la santé humaine mais préjudiciables aux autres espèces)

L'eau : Prix raisonnable = 2 €, à Châtillon = 2,17 le m³

Questions

Préciser le projet d'espaces pédagogiques sur les sens -> terrain route de la vallée à 60 m de l'école, qui sera partagé en 2 pour l'espace passerelle et les petits de la maternelle avec des « carrés » à jardiner

Parcelle pour les jardins partagés -> acquisition à finaliser proche du centre village, un groupe de travail avec la population permettra de définir les modes d'affectation et d'utilisation

Projet de cabinet médical : quelles spécialités ?

Réponse : objectif de recruter un ou 2 médecins généralistes (28 % des consultations sont faites à Châtillon, les autres à l'extérieur)

Emission d'idées : figurent ci -après :

- les idées émises spontanément oralement et écrites sur des petits papiers par les participants à la réunion
- les idées suggérées par des citoyens en mail soit juste avant la réunion, soit après la réunion
- les idées, suggestions émises lors de contacts -rencontres avec le collège et l'école primaire

Remarque : les auteurs de ce compte rendu ont tenté de présenter les idées en les regroupant sous les 5 finalités classiquement citées comme les thèmes phares du développement durable.

Inévitablement des idées concernent plusieurs thèmes et donc parfois le classement est discutable l'essentiel étant qu'aucune idée n'a été censurée

Finalité 1 : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

groupe de travail sur les nuisances lumineuses

extinction de lampadaires communaux

groupe de travail sur l'éclairage public

développer l'utilisation du vélo (liaison entre les hameaux) route partagée

transport doux -pédibus-

vélos électriques

continuer une ligne de bus TCL de type Tassin -Lyon et dans notre cas Lyon-Lozanne-Châtillon

ou transport plus direct et plus fréquent (ou autre) précisions sur les avantages : moins de

voitures, moins de déplacement des parents pour activité des enfants, plus désenclaver le village ; plus d'intérêt, échanges entre communes ; meilleure accessibilité ; plus de vie

Il manque des transports dans la vallée Chessy-Châtillon-Lozanne ; idées de navettes électriques

voir s'il est possible de faire réduire l'éclairage de l'entreprise qui domine vers les carrières de Glay enseignes lumineuses -> inciter les commerçants à l'extinction

Finalité 2 : préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources

gestion des déchets :

déchetteries ouvertes plus tard le soir

collecte chez les habitants (déchets organiques...) : création de bacs

lutter contre le gaspillage : endroit où l'on dépose afin de faire de la récupération

valorisation des déchets verts des particuliers : composteurs collectifs

ateliers fabrication composteurs en bois

broyeur itinérant ; *remarque* : l'exemple de réalisation à Pommiers est citée : *composteur collectif en bois fabriqués en atelier par les habitants 2 fois par an – bois acheté dans le haut beaujolais, aide d'un formateur – cours de taille des arbres – location d'un broyeur mis à disposition des habitants en itinérance*

ramassage encombrants et déchets des personnes empêchées

-biodiversité

biodiversité dans nos jardins : géologie et sols et plantes adaptées ; eau, érosion, protection des sols ; sol équilibré, rotation des cultures, compost, purin d'orties; bourses aux plantes reproductibles, légumes anciens; légumes anciens ; maison pour insectes ; plantes mellifères et pollinisation ;

information sur les animaux dangereux (chevreuil, sangliers..) ainsi que de leur géolocalisation inventaire participatif de la faune et la flore, inciter les habitants à signaler les plantes présentes dans les jardins, dans les bois – avec relais au niveau de la commune (médiathèque, centre social...) – inciter les habitants à signaler les lieux de passages d'animaux

jardins familiaux partagés

inventaire participatif faune/flore (connaissance + sécurité) //veille

mettre sur le site de la commune des « trucs et astuces » /au jardinage + écologie

réflexion sur le développement d'une filière bois de proximité (valorisation des déchets bois)

p.m : démarrage d'un projet de compost au collège à partir des restes de préparation de repas à la cuisine du restaurant

Finalité 3 : épanouissement de tous les êtres humains

communication ; sensibilisation, information sur le désherbage alternatif

mise en valeur des sentiers du centre du village : fleurs+sentier pédestres

Désherbages = 0 produits phytosanitaires

Création d'un groupe de travail qui sensibilise la population (jardiniers amateurs) et les enfants, compréhension des étiquettes

aménagement du départ du sentier rivière et de la zone skate, boules, terrain de foot (plantes adaptée, lutte contre la renouée du Japon, aménagement de la butte de manière à diminuer l'entretien et en continuité avec l'existant aubépine et noisetier)

école : jardinage élèves / enseignants/ bénévoles

bourse d'échange (fruits/légumes)

groupe de travail accessibilité

rythmes scolaires éco-responsables

bombes à graines dans le sentier rivière

création d'un groupe sentier aménagement du sentier pédagogique

s'occuper du jardin de l'école primaire durant les vacances scolaires

demande de plus de fleurissement dans l'espace extérieur dépendant de l'école

inscrire les scolaires de tous niveaux dans un projet éducatif local : leur faire créer une plaquette

idées agenda 21 (formation des citoyens futurs), les faire partager des ateliers sur le terrain

(désherbage manuel, nettoyage des berges...), les faire calculer les économies de consommation

possibles au niveau de leurs classes (papier électricité, eau...)

Finalité 4 : cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

gestion de l'espace

aménagement de l'intérieur du village

livret d'accueil ou document au moment du permis de construire

groupe de quartier / rencontres/ échanges

entrée de village côté Lozanne (rond point)

groupe de travail : les entrées de village et la circulation interne, accessibilité

nettoyons la nature : ouverture de l'action aux citoyens

désherbeurs thermiques

groupe hameaux

opportunité d'informer les habitants ou futurs habitants des moyens de construire dans le bon sens (construction HQE, rénovations pour faire des économies d'énergie...) en diffusant des plaquettes d'infos pour le choix des matériaux , des équipements de chauffage... des aides possibles (brochures ADEME, CAUE ...)

grandir dans un environnement sain (bâtiments à l'intérieur et les matériaux) :

plaquette/infos/visites/ conférences

réflexions sur les nuisances sonores lumineuses

création d'affichage afin d'éviter le bruit de la départementale (week end, nuit...)

opportunité d'une piqûre de rappel sur les risques naturels majeurs de la commune : où est rangée la plaquette DICRIM si vous l'avez reçue ?

Finalité 5:dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

réflexion sur la nourriture scolaire (gaspillage, circuit-court, bio...)

p.m. : le collègue a engagé une opération D.D sur le thème de l'alimentation

gaspillage administrations, écoles, centre social (papier...)

connaissance des activités économiques locales (forum emploi) mieux faire connaître les activités/entreprises de la ZAC de Châtillon -> emplois de proximité

En conclusion, rapportons les points forts de la démarche Agenda 21- développement durable : parlons de **projet de territoire** qui s'appuie sur :

- La mobilisation et la coopération de tous
- Les spécialités du territoire –atouts –points faibles

C'est une démarche qui s'appuie sur 5 éléments transversaux :

- La stratégie d'**amélioration en continue**
- **La transversalité** qui facilite l'articulation entre les différents domaines
- La **participation** : projet viable que si la conception est collective ; intérêt commun de « mieux vivre ensemble »
- L'organisation du **pilotage** en associant de multiples acteurs
- L'**évaluation** permet de vérifier la progression du projet

une prochaine réunion publique aura lieu **le 10 octobre 2014** ; elle contribuera à compléter l'émission d'idées ; ensuite un programme d'action sera élaboré après avoir réuni les actions, vérifier si les 5 finalités du développement durable sont concernées ; constitutions des ateliers qui à partir de la rédaction des actions seront a chargé de proposer leur mise en œuvre

annexes : les thématiques du développement durable **peuvent être élargies**

voir ci-après l'information intéressante fournie par un habitant de Châtillon, obtenue dans le cadre de ses implications professionnelles

12 thématiques du développement durable

Solidarité et cohésion sociale

santé-environnement
tranquillité - prévention
participation citoyenne
maîtrise de l'énergie - réduction des Gaz effet de serres
économie durable-commande responsable
développement culturel
enfance-éducation
biodiversité-espaces verts et nature
mobilité
sensibilisation, éducation, formation
égalité et diversité

voici une autre liste - trouvée dans la bibliographie - de **dix thèmes d'action** pour les territoires

locaux aux modes de vie durables :

aménager la ville compacte et les espaces ruraux et développer l'offre en logements durables

créer les conditions d'une mobilité durable

favoriser l'emploi et le développement économique local durable

renforcer les solidarités et les politiques sociales

faire de la culture et du sport des leviers de développement durable

gérer durablement les ressources naturelles

valoriser la biodiversité, les espaces naturels et les services éco -systémiques

prévenir les risques, les pollutions et les nuisances

déployer des politiques locales de santé avec tous les acteurs

fonder le développement durable sur la connaissance et la formation

AGENDA 21: réunion publique du 10 octobre 2014

Pour que Châtillon reste un village où il fait bon vivre!

38 présents.

Excusés: - instances : collège; école primaire; établissement Lafarge ; la direction de CAPG; CPE; les deux syndicats conduisant les contrats de rivière Azergues et Brévenne-Turdine; service technique de la commune; médiathèque Châtillon-Chessy;
- une douzaine de personnes

Objectif de la réunion : formaliser des idées d'actions concernant six thèmes :

- économie d'énergie
- prévenir les risques, les nuisances
- biodiversité
- les déchets
- épanouissement pour tous
- mobilité durable

Introduction du Maire:

Le maire rappelle que le programme électoral de l'actuelle équipe municipale était basé sur la notion forte : «faire avec les habitants» ; la démarche Agenda 21 permet de mettre en application cet objectif; cette deuxième réunion publique en est la concrétisation. Il présente le déroulement de la réunion.

Intervention de M.F Pellegrin de l'association «notre village» qui accompagne la commune de Châtillon dans la démarche Agenda 21

- M.F Pellegrin rappelle les différentes phases de la procédure Agenda 21 (voir en annexe tableau récapitulatif). La présente réunion constitue la phase 3 : l'émission **d'idées d'actions en groupes de travail**. Les idées d'actions de la municipalité viendront compléter les suggestions des habitants et des instances motivées par la démarche.
- elle rappelle que le point de départ est un **diagnostic territorial** qui fait l'objet d'un document ; ce document est accessible sur le site internet de la commune; une version résumée sur papier est à la disposition du public à l'accueil de la mairie.
- Elle expose que le but de la soirée est d'aboutir à l'**ébauche de fiches d'actions** dont certains modèles figurent en annexe du compte rendu: les rubriques «contexte», «objectifs» et «moyens» de ces fiches seront prioritaires pour cette séance; elle recommande que le titre de l'action commence si possible par un verbe à l'infinitif.
- Elle évoque le projet de créer un **comité de pilotage** qui devra organiser la formalisation des actions et faire des mises au point tout au long de la démarche.
- Elle adresse ses félicitations à tous, compte tenu de la forte implication actuelle qui permet une approche de qualité de la démarche Agenda 21 et qui est certainement de bon augure pour sa réussite.

L'élu référent de la démarche Agenda 21:

- Complète les propos précédents en évoquant quelques éléments de la méthode de mise en place de la démarche:
 - ✓ **la stratégie d'amélioration continue:** la commune ne part pas de rien, toutefois les finalités du développement durable doivent intégrer le programme d'action y compris des actions en cours
 - ✓ **la participation** qui implique l'information, la consultation, la concertation pour permettre que tout projet soit conçu collectivement avec les acteurs et les habitants et qui crée un contexte d'émission d'actions innovantes.

- Évoque le rôle important que joueront dans le processus **la médiathèque et les associations** se préoccupant de solidarité, et signale que **le collège et l'école primaire** sont prêts à rejoindre la démarche de la municipalité.

- Présente ses collègues élus, constituant le groupe d'élus Agenda 21, qui ont pris en charge l'organisation des premières phases de la démarche. Ils seront, lors de la présente réunion, animateurs de 6 tables rondes traitant chacune un des 6 thèmes cités plus haut.

- Précise que chaque groupe dispose:
 - ✓ des exemplaires du résumé de l'audit où figurent notamment les points forts, les points faibles, des suggestions concernant le contexte de diagnostic de la commune aux travers des indicateurs basés sur les finalités du développement durable
 - ✓ des exemplaires du compte rendu de la première réunion publique du 13 juin 2014 au cours de laquelle eut lieu la première émission d'idées.
 - ✓ des exemplaires de 6 fiches synthétiques (voir les 6 fiches type en annexe) où sont compilés les points forts, faibles, et les orientations extraits de l'audit
 - ✓ un rappel des idées émises le 13 juin et des idées fortes présentées sous forme de suggestions d'action (extraites d'un document bibliographique intitulé: «les acteurs locaux et leurs projets territoriaux de développement durable: éléments de démarches et pistes pour l'action» -consultable sur internet, la lecture est conseillée car très intéressante)
 - ✓ la plaquette du programme électorale de l'équipe municipale.

- Suggère que, pour faciliter les échanges, la créativité, la participation et la contribution de tous, chacun rejette l'autocensure et la censure du type de la réflexion : «cela a déjà été tenté, ça ne marchera pas»

Fonctionnement des groupes de travail :

- ✓ La répartition des participants autour des tables rondes est libre
- ✓ Chaque participant est invité à indiquer ses coordonnées et ses compétences, motivations et ses thèmes préférés
- ✓ Pendant une heure et un quart, des ébauches de fiches d'actions sont réalisées
- ✓ En synthèse de la réunion, les rapporteurs de chaque groupe présentent à tous les fiches d'actions

Voici la liste des actions suggérées :

Économie d'énergie, gérer durablement les ressources naturelles:(animatrice Michèle Jarrige)

- ✓ inciter les consommateurs à diminuer leurs consommation en eau

- ✓ sensibiliser particuliers et collectivité à la récupération de l'eau de pluie
- ✓ diminuer la consommation d'électricité de la commune en réorganisant l'éclairage public
- ✓ sensibiliser aux pertes d'énergie dans les bâtiments
- ✓ réaliser un comparatif des différents modes d'éclairage et des ampoules
- ✓ réaliser et porter connaissance des consommations de chaque bâtiment public
- ✓ réaliser un bilan carbone sur la commune
- ✓ diminuer la consommation de carburant sur la commune

Épanouissement pour tous (animatrice Valérie Lacondemine)

- ✓ créer un conseil d'enfant
- ✓ lutter contre l'isolement
- ✓ partager savoir transmettre ses connaissances
- ✓ soutenir et aider les enfants dans leurs scolarités (aide aux devoirs en particulier pour les collégiens)
- ✓ diversifier les services de la médiathèque
- ✓ valoriser le village, améliorer l'accueil des touristes
- ✓ créer des jardins partagés
- ✓ éco -école (améliorer l'existant, optimiser le recyclage et éviter le gaspillage)

Mobilité durable (animatrice Michèle Dupas)

- ✓ créer des cheminements piétons
- ✓ créer une piste cyclable entre Châtillon et Chessy
- ✓ créer un sentier le long du ruisseau d'Alix
- ✓ organiser l'aide au déplacement des personnes isolées – mise en relation
- ✓ organiser l'aide au déplacement des personnes isolées -voiture électrique
- ✓ promouvoir le vélo électrique

Prévention des risques, pollution et nuisances (animateur Charles Bornard)

- ✓ Formuler à l'administration la nécessité de faire rapidement une étude hydraulique sur l'ensemble du bassin versant du ruisseau d'Alix et sensibiliser les communes du bassin versant amont à participer à la réduction des risques d'inondation de Châtillon
- ✓ initier et agir contre les nuisances sonores des engins à moteur
- ✓ sensibiliser les communes voisines aux nuisances lumineuse que prévoit de réduire la commune de Châtillon
- ✓ contribuer à renforcer la lutte contre la renouée du japon
- ✓ Améliorer l'application de la réglementation en matière de brûlage de toute nature

Biodiversité (animatrice Martine Vial)

- ✓ créer des jardins partagés
- ✓ sensibiliser les habitants au zéro phyto
- ✓ poursuivre l'inventaire de la faune et la flore

Déchets (animateur Christophe Chavagnon)

- ✓ acquisition d'un broyeur itinérant
- ✓ information sur la réalisation et la réussite d'un compost
- ✓ sensibiliser la communauté de commune pour l'harmonisation et l'amélioration de la collecte des déchets
- ✓ organiser la collecte et le recyclage des papiers (à la mairie, les écoles, centre social et médiathèque)

- ✓ informer et sensibiliser la population et les associations sur le tri et la réduction des déchets

Commentaire: le temps consacré au travail collectif a été ressenti comme trop court compte tenu de la diversité des actions potentielles évoquées par chaque thème.

La prochaine réunion aura pour objectif d'élaborer en petits groupes d'autres fiches d'actions (à partir des idées émises lors des deux réunions publiques et celles qui sont évoquées dans le programme de l'actuelle municipalité).

La constitution des groupes sera un préliminaire à la mise en place d'ateliers, de commissions, ouverts à tout Châtillonnais souhaitant s'engager à travailler sur la réalisation des actions qui auront été retenues par un comité de pilotage(à constituer) et validées par le conseil municipal .

Pour maintenir la motivation, il est nécessaire de renforcer la formalisation des actions avant la fin de l'année. Venez participer à la prochaine réunion publique le **28 novembre à 20h30, à la petite salle des fêtes.**

AGENDA 21 : compte rendu de la réunion publique du 12 décembre 2014

« les idées sont nées, les actions sont à mener »

La liste des présents figure en annexe.

Rappel c'est la **3ème réunion publique**

quelques chiffres : 35 + 14 élus présents

excusés : 3 habitants+ P. Gadiolet consultant expert en environnement + le président des parents d'élèves de l'école de Châtillon + président de CAP Générations

Mot introductif du maire qui rappelle que la démarche Agenda 21 a la caractéristique de faire avec les habitants, elle est donc tout à fait en phase avec l'esprit de l'équipe municipale actuelle; au delà de la présence aux réunions publiques il est souhaitable que la participation des habitants puisse être effective jusque dans la réalisation des actions qui seront retenues

Rappel concis des points forts de la démarche Agenda 21 :

La commune a répondu à un appel à projet à candidature du ministère de l'environnement

La commune a choisi l'accompagnement par l'association « notre village » qui a fait un diagnostic (points faibles, points forts et suggestions d'orientation d'actions concrètes)

Une **phase de concertation** pour concevoir des actions avec les habitants, les associations et les partenaires potentiels

Une phase de **construction du programme** d'actions pour 3 ans : les actions retenues par un comité de pilotage (élus+habitants+associations + partenaires) constitueront un programme d'actions (une homogénéisation de la présentation des actions sera établie en précisant sur des fiches le contexte, les objectifs, les moyens et un estimatif du coût)

Objectifs et modalités de déroulement de la présente réunion

Faire un **point informatif des idées d'actions** déjà émises lors des deux précédentes réunions publiques auxquelles s'ajoutent celles arrivées directement en mairie, celles de la municipalité illustrant les grandes lignes du programme électoral qui tiennent compte des orientations suggérées dans l'audit.

Ces émissions d'idées sont regroupées **en 6 thèmes** sur un recto-verso distribués à chaque participant à la présente réunion et servant de support à une présentation concise par 6 élus. Après déclinaison de chaque liste d'idées d'action un temps d'échange, de réponse aux interrogations

aux demandes de précisions est prévu. D'éventuelles idées nouvelles d'action sont prises en considération dans cette phase de mission d'idées

Afin d'enregistrer des réactions spontanées de participation à la sélection et /ou à la réalisation d'action un coupon vierge est distribué à chaque participant (voir modèle en annexe) qui le remet quand il le souhaite (fin de réunion ou plus tard) et sur lequel il évoque et précise son intérêt pour un thème ou plus ponctuellement pour une action (15 retours des participants.)

Déroulement de la réunion (voir en annexe le récapitulatif des idées d'actions)

Biodiversité : intervention de Martine Vial

18 actions

commentaires, demandes de précisions, suggestions :

- améliorer les plantations dans le village, plus de plantes persistantes
- demande de précisions sur «incroyables comestibles»: l'idée est simple, faire un village un immense jardin partagé auquel tout le monde peut contribuer; chacun est appelé à planter, cultiver récolter à sa guise les légumes en libre service; il y a une diversité de façon de faire ; à suivre pour une éventuelle réalisation créative
- Le personnel de la médiathèque fournit une liste d'ouvrages déjà compilés sur ce thème à la disposition du public

Epanouissement de tous : intervention de Valérie Lacondemine

17 actions : remarque importante : suite à une difficulté de transfert de listes informatisées le récapitulatif diffusé des actions pour ce thème est incomplet: il manquait 4 idées (de la n°14 à 17)

commentaires, demandes de précisions, suggestions :

- l'association« mine de lien» expose le concept *d'accorderie*: mettre à la disposition un lieu pour des personnes pour des échanges non -monétaires de service, ce qui favorise l'entraide, le tissage de liens sociaux, la valorisation de chacun
- Bilan de la semaine de solidarité: bon retour de CAPG/commerçants/Associations
- Lieu pour partager des jeux type ludothèque
- / à la médiathèque: quels types de services supplémentaires? renforcement du rôle de lieu d'échanges (plateforme support, lieu de conférences....)
- Cœur du village: où en est le projet? Impression que rien n'avance; il s'est avéré que le projet devait être considéré plus globalement en associant les préconisations d'études engagées pour améliorer les entrées du village côté Lozanne et côté Chessy .
- l'amélioration de l'accessibilité et de l'aspect du passage piétons en souterrain sont évoquées. Est évoqué pour ces derniers points le poids important du conseil général dans les décisions attendues par les habitants et élus

Gestion des déchets : intervention de Christophe Chavagnon

10 actions

commentaires, demandes de précisions, suggestions :

- réflexion soulignant le scepticisme de changement de filière du traitement des boues de la station intercommunale d'épuration de La Pray. Il est rappelé que ce qui est suggéré c'est l'examen de la faisabilité ce qui n'augure en rien de l'acceptabilité d'une action qui supprimerait le transport routier des boues. Des précisions sont évoquées qui laissent sous entendre la non absurdité de l'idée d'action émise
- suggestion d'envisager des toilettes sèches publiques
- réduction de production de déchets : Mine de liens évoque l'idée d'un projet de création d'un atelier de recyclage, de réparation de déchets récupérés, de création d'une boutique pour la revente (poste de salarié pour lequel la Région peut participer) à voir peut être dans le cadre de la communauté de communes (des exemples existent appelés« ressourcerie»)

Gérer durablement les ressources naturelles : intervention de Michèle Jarrige

13 actions

commentaires, demandes de précisions, suggestions :

- Le secteur du collège est cité comme secteur à considérer en priorité pour la réduction de l'éclairage public: en réponse il est indiqué que la commune demandera l'intervention d'un conseiller en énergie partagé (CEP), nouveau poste créé au Syder (syndicat départemental

d'énergie du Rhône) pour mettre en place un plan général de réduction de consommation d'électricité sur l'espace public

-Des précisions sont demandées sur le nombre de sources d'eau dont potentiellement il serait intéressant à faire étudier la qualité: goutte chardon, puits Sarrazin, font goirand, chemin du grand moulin, lavoir du Suc)

-Pour les déchets bois: des habitants reviennent sur la réglementation en particulier sur le brûlage des déchets verts, et sur la réglementation des déchetteries en général

Développer une culture du risque partagé : intervention préparée par Frédéric Loizement et Charles Bornard

remarque: des notions fortes sont liées à ce thème: en matière de risque la prévention, la réduction, la maîtrise sont comme pour le domaine médical des phases clés (information, surveillance, solution pour vivre avec).L'information et la sensibilisation sont importantes car l'acceptabilité du risque est complexe soit par habitude soit par méconnaissance; elles sont essentielles pour le développement d'une culture du risque partagé au renforcement de la confiance et de la responsabilisation des acteurs

12 actions

commentaires, demandes de précisions, suggestions

intervention du président de l'ARAF (association des riverains de l'aérodrome de Frontenas) qui donne des éléments informatifs sur l'association (augmentation du nombre d'adhérents- des bulletins d'inscription sont en mairie), cette association travaille sur le bruit

.Actuellement il y a une quarantaine d'appareils, ce sont les plus anciens appareils qui font le plus de bruit ; il y a un club d'hélicoptères. Définir la politique à suivre en la matière de nuisances sonores de l'aérodrome

Développer des transports alternatifs : intervention de Michèle Jarrige à la place de Michèle Dupas

16 actions

commentaires, demandes de précisions, suggestions :

-Explication sur le projet de Géopark : explication du label pour créer une nouvelle image de la région autour de la géologie

Conclusion :

Le rôle, l'implication **des écoles, du collège** ne sont pas oubliés : la municipalité, les parents d'élèves, les enseignants doivent travailler ensemble au lancement de projets et/ou suivre ceux qui sont lancés

Le thème de **la culture** est aussi à développer avec la participation de la médiathèque et du CCAB

(centre culturel et d'animation du Beaujolais)

La sensibilisation, l'information du **personnel communal** sont importantes, son implication est garante de la réussite de la démarche sur plusieurs points

L'agriculture est un domaine clé important au point de vue économique, environnemental, paysager; des actions sont certainement encore à préciser

Les instances **partenaires** potentielles devront être sollicitées pour faciliter des actions, voire la participation à la prise en charge de certaines

La suite ? : les séances d'émission d'idées d'actions ont bien fonctionné, avec celles (potentielles) des écoles et du collège il y a plus de 80 actions. La **sollicitation des habitants**

par 3 réunions publiques en 6 mois a permis de prendre en considération toutes les suggestions qui ont été évoquées

Les phases suivantes consistent à regrouper des actions, à en fusionner probablement et ainsi apparaîtront des axes de la démarche de l'agenda 21 de notre commune qui devront souligner la diversité des thèmes du développement durable

La sollicitation des habitants, des associations n'est pas à envisager sur toutes les actions du programme des actions qui sera retenu.

Toutefois la phase de **l'élaboration du programme et la phase de réalisation** doivent être réalisés avec les habitants, associations et élus en constituant un groupe de travail pour l'élaboration du programme et en se déclarant volontaires pour la participation à une ou plusieurs actions.

Toutes les phases exigeront du réalisme afin que la **pérennité** de la motivation, l'efficacité dans les actions et l'engagement d'aller jusqu'au bout soient assurés.

AGENDA 21 : Compte rendu de la réunion du 10 mars 2015**Thème : village accueillant et solidaire**

Liste des présents et excusés en fin de compte rendu.

Objectif : recenser les bonnes volontés pour participer à la réalisation d'actions dont les idées ont été émises lors des trois réunions publiques

Mot introductif : l'objectif de la soirée est de recenser les bonnes volontés pour la réalisation d'une ou plusieurs actions ; ainsi la constitution de petits groupes (habitants et élus) permettra d'envisager le remplissage de **fiches d'action** dont des modèles seront examinés en fin de séance

Depuis les 3 réunions publiques : il y a eu regroupement des thèmes avec proposition d'un titre à message : ce 10 mars il s'agit du thème « **un village accueillant et solidaire** » (regroupement des thèmes épanouissement pour tous et transport alternatif, mobilité durable) Ce soir on répond à la préoccupation « on stoppe le baratin, il faut passer à l'action ». Toutefois nous entendons encore l'interrogation « qu'est-ce un agenda 21? » nous en rappelons les maîtres mots : projet de territoire partagé qui permet d'insuffler de la transversalité ; c'est faire avec les habitants, les associations, des partenaires. Certes c'est une démarche basée sur la concertation, or nous nous apercevons que c'est un public averti qui est touché, ce qui est un peu un écueil à la concertation.

C'est une démarche de **co-construction, de coproduction** ; ainsi les élus ne sont pas les seuls à porter la notion d'intérêt général.

Les idées d'actions des autres thèmes évoqués dans le triptyque (diffusé avec le dernier numéro de Châtillon –infos) seront soumises à la même démarche ; pour un certain nombre d'entre elles, il y a la notion de transversalité qui apparaît donc un probable regroupement sera envisagé en synthèse des 3 réunions du mois de mars ;

Pour ceux et celles qui auront la disponibilité nous souhaitons qu'il y ait participation à un éventuel « élagage » des actions envisagées- première phase d'une pré-validation de la priorité des actions avant validation par le conseil municipal-

Passage en revue des idées d'actions et repérage des personnes volontaires

Remarque : toute action qui ne déclenche pas un recensement de personnes volontaires pour sa réalisation n'est pas écartée définitivement

Dans la suite du présent CR, nous notons les actions où il y a des volontaires qui se déclarent partant pour participer :

[Créer des jardins pédagogiques](#) (cf. jardin passerelle) : Annick Traclet, Françoise Bornard, Martine Vial Valérie Lacondemine

[Organiser un troc de plantes et graines et permettre des échanges sur les trucs et astuces de jardinages](#) : suggestion de voir les deux associations Mine de liens et puce café pour l'organisation *remarque* : Mine de liens organise le 26 Avril 2015 les jardiniales (précision à venir)

[Créer un aménagement paysagé et convivial et ludique sur le site du lac](#) (espace contigu au skate) comité consultatif en cours de constitution : élus + MFR (maison familiale rurale) + expert en environnement + Cap générations.

[Mise en valeurs des sentiers](#) (chemin ruraux y compris le sentier rivière et parcours piétons au centre du village en relation étroite avec la mise en valeur touristique de la commune et la prise en compte du projet Géopark) Florence Larquet, Gérard Dublassy, Michèle Jarrige et Charles Bornard

Transport :

Sécuriser les arrêts des transports scolaires : Projet de constitution d'un groupe de travail : élus, parents d'élèves, société de car et MDR (maison du Rhône). Rachel Varraux
Information de la création d'une association pour les usagers de la ligne Lyon –Paray : première assemblée générale le 12 Mars à Lamure : M. Granjean
Problème spécifique de l'accessibilité : Constitution d'un groupe de travail élu + appel à candidature des habitants.

Conseil d'enfants : constitution d'un groupe de travail en cours
 Echange sur la tranche d'âge concernée

Sensibiliser les jeunes aux développements durables et à l'écologie : intervention de Sylvie Babin (professeur du collège) qui résume les actions entreprises dans la démarche E3D (établissement pour une démarche développement durable) cf. article dernier Chatillon info et une porte ouverte le 27 Mars. Anecdote allusion au démarrage difficile du compost au collège.

Remarque : pour information des projets d'action à l'école primaire vont être examinés à cours terme dans le cadre d'un groupe de travail à constituer.

Soutenir et aider les enfants dans leurs scolarités (en particulier les collégiens) à prévoir groupe de travail (collège, élus et cap générations)

Renforcer les liens entre bourg et hameaux : projet de mise en place d'un comité consultatif.
 Françoise Charun

Mutualiser les actions culturelles : prioritairement ciblées sur les 30 ans de la médiathèque.

Autres idées évoquées : la formation par la bibliothèque départementale de prêt sur le thème le jeu à la médiathèque.

Projet à préciser : boîte à livre et trocs.

Rappel au titre de la solidarité intergénérationnel l'association La Vigneronne assure le transport de personnes à la médiathèque

Relancer l'idée de service de prêt à domicile par le Chatillon info, ADMR ...

Il est précisé par la permanente de la médiathèque qu'en tant que service municipal la médiathèque se tient à la disposition comme support à l'agenda 21.

Répondre aux besoins en salles : Marc Michel et Michel Traclet (à confirmer).

Idées ayant fait l'objet d'échanges entre les participants:

Souhait d'une meilleure signalisation de l'existence du parking derrière l'école
 Souhait d'une signalisation du marché du samedi (reste à définir le lieu, compte tenu des contraintes sur la route départementale 385).

Suggestion d'un marché à la cloche (vente de produit des particuliers dans un espace et horaires très définis)

Occupation de l'espace devant le panneau d'affichage de la mairie à éclaircir.

Problématique de la suppression « Azergues » pour l'appellation de notre commune, pb/ GPS, démarche à engager.

Un certain nombre d'échanges sur le thème du **tourisme** : mise en valeur du vieux village ; notion d'accueil ; point info

Sont évoqués l'entretien des escaliers de la chapelle

Présence d'une décharge sauvage au bord du chemin du bois du four

La problématique de la dangerosité du carrefour chemin de Conzy et route de l'Arbresle

Souhait d'avoir connaissance de la liste des communes de la Communauté de Communes engagées dans la démarche Agenda 21. : Pommiers ; Lucenay ; Oingt ;

Chatillon ; Bois d'Oingt ; Saint Vérand ; Charnay ; Morancé ? ;(+ Liergues,
Rivolet+Cublize+ Ville sur Jarnioux)

Liste de présence :

Excusés : JJ Alexandre ; Michel Traclet ; Sylvie Parriaud ; Gilles Belin ; Michèle Dupas ;

Présents : Lacondemine V. ; Jarrige M. ; Charun F. ; Loizemant F. ; Chavagnon Ch. ; Vial M. ; Belotte A. ; Portail F. ; Dublassy G. ; Michel M. ; Varraux R. ; Larquet F. ; Vaudaux C. ; Barrat M. ; Bornard F. ; Traclet A. ; Bernard A. ; Granjean M. ; Babin S. ; Bornard Ch. ;

**AGENDA 21 : compte rendu de la réunion du 17 Mars 2015 sur le thème
« village écoresponsable : gestion des déchets-prévention et culture du risque »**

Liste des présents et excusés en fin de compte rendu

Résumé du mot introductif :

Il est signalé que la mise en place de la démarche est actuellement le travail d'une équipe d'élus, présents, et dont les noms sont rappelés

Les trois réunions publiques (juin, octobre et décembre) ont permis de faire de la **coproduction d'idées d'actions** (habitants, associations, élus). La réunion du 10 mars et celles du 17/3 et du 31 Mars permettent une **phase de co-construction des actions**

L'objectif étant de recenser les **bonnes volontés pour lancer, participer à des actions** qui seront précisées sur des fiches qui aident à cadrer « de quoi on part » (diagnostic) et qui permettent de définir les moyens, les objectifs

L'esprit constructif est de rigueur pour gagner en efficacité de la présente réunion, les critiques de la situation actuelle ayant déjà été prises en compte dans la proposition d'émission d'idées d'actions

Sur la base du triptyque diffusé avec le dernier Châtillon- infos :

Passage en revue des idées d'actions sur la gestion des déchets :

/utilisation d'un broyeur pour déchets verts sur le territoire communal : Geneviève Cadène

/compost : L'association Mine -de -lien proposera à CAPG d'examiner l'organisation de la fabrication de composteurs et transmettre l'explication / comment faire un compost

/optimisation des systèmes de collecte : point concernant la stratégie communale – communauté de communes

/ sensibilisation / collecte sélective : des suggestions des participants viennent étoffer cette idée d'action : sensibilisation et encourager les associations à l'utilisation de petits matériels compostables par exemple pour les collations lors de réunions et / ou de festivités- l'achat groupé de ce type de matériels en réduirait probablement significativement le coût-

Autre suggestion : prévoir organisation des visites pour les enfants et pour les adultes de sites de tris ; prévoir la diffusion d'information indiquant les précisions sur la destination et le traitement des éléments posés dans les colonnes de tri sélectif.

/ à la problématique des boues de la station d'épuration : point concernant la commune, SIVU d'assainissement de la Pray et établissement Lafarge

/ à la collecte des recyclables dans les bâtiments administratifs : commune, école, médiathèque et CAPG

/ réduction de production des déchets : une représentante de l'association Mine- de -liens développe l'idée de l'association de créer **un atelier de recyclage** : un tel atelier existe à Villefranche « repair café » : il s'agit d'un lieu qui permet de stocker et de réparer de petits matériels qui étaient destinés à être jetés ; une imprimante 3D permettrait de fabriquer des pièces. Un tel projet a aussi comme objectif d'apprendre à réparer et éventuellement de permettre des échanges de compétences. A examiner la participation de personnes qui ne sont pas à l'association : il y a plusieurs scénarii : idées de portes ouvertes, de soirées délocalisées...La principale préoccupation actuelle est la **recherche d'un local** : une possibilité est examinée en ce moment

/Gestion des remblais et gravats :problématique à examiner probablement dans le cadre du futur contrat Azergues

A la fin des échanges autour des idées d'actions émises lors des réunions publiques, il apparaît judicieux que certaines idées peuvent être encore regroupées : avec différents scénarii : groupement total , soit groupement partiel

- Mine- de- lien propose de participer activement aux actions concernant le broyeur , tout ce qui touche le compost y compris à l'école et au collège, la problématique de la collecte sélective et p.m continue l'idée de la mise en place d'un atelier de recyclage

Remarques : lors des échanges sur le sujet concernant la collecte et le tri des déchets, des habitants évoquent le règlement des déchèteries en vigueur , mis en place par la nouvelle communauté de communes. Compte tenu des conséquences potentielles de l'application de ce règlement, notamment des conditions financières pour les habitants et le risque de voir s'amplifier le nombre de décharges sauvages, il a été proposé que cette problématique faisait partie de la « recherche d'optimisation des systèmes de collecte » (idée d'action émises en réunion publique)

F. Charun absente excusée : a fait savoir qu'elle souhaitait participer à ce thème sur la gestion des déchets ; elle précisera sur quelle action elle pourrait s'investir

Prévention et culture du risque

En introduction de ce thème il est précisé que la démarche d'approche de la problématique risque suit un schéma assez comparable à celui qui concerne les risques dans le domaine médical et qui guidera certainement les étapes nécessaires à la réalisation d'action agenda 21 ; démarche basée sur la **prévention** : information sous forme de message de prévention , puis démarche de chercher de mettre en action (dépistage) puis étape le risque est présent il faut chercher comment vivre avec

Dans les émissions d'idées d'actions du présent thème on trouve une diversité de préoccupations qui couvre ces 3 étapes.

/information des risques domestiques : Julie Desseix s'était proposée à participer à cette action (malgré son absence à la présente réunion sa proposition est retenue)

/évènement de sensibilisation à la santé publique : il est précisé que cela concerne des conférences sur des sujets comme le diabète, l'obésité, les allergies....

/ Problématiques présentes sur le bassin versant du ruisseau d'Alix: JJ Alexandre

/ nuisances sonores ,risques météorologiques, prise en compte d'un éventuel accident grave sur l'autoroute, la lutte contre l'ambrosie : un groupe de travail se propose de se lancer d'examiner les actions possibles à partir du contexte de l'A89 (Dominique Flatry, J.Y. Picaud, Ch. De Saint Jean, J.J.Alexandre)

Les autres actions sont retenues :

- soit elles seront incluses dans les actions du thème « préservation des ressources naturelles » : exemple nuisances lumineuses
- soit au titre de l'amélioration d'actions engagées : zéro pesticides non agricoles –sensibilisation des jardiniers amateurs – acquisition communal de matériel pour désherber les espaces publics ; renforcement des actions de lutte contre l'ambrosie
- soit elles seront prises en compte lors d'aménagements : limitation de l'imperméabilisation des sols

Remarque : au cours des échanges il a été rappelé que des actions sur le bassin versant du ruisseau d'Alix seront examinés lorsque deux dossiers en cours seront achevés : l'un conduit par l'Etat qui va étudier et caractériser statistiquement les différentes fréquences de crues du ruisseau et l'autre conduit par le syndicat de rivière Azergues qui a en charge de préciser la nature des actions à envisager dans le cadre du programme d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI).

Entre temps une loi définira le rôle des communautés de communes dans la gestion des eaux et des milieux aquatiques (GEMAPI) et donc définira la prise de compétence des milieux qui permettra d'assurer la commande et le financement des travaux en rivières. La vigilance concernant l'état d'avancement de ces démarches peut être une action agenda 21 (conférences –rencontres d'information du public)

En conclusion, il peut apparaitre qu'un certain nombre d'actions n'ont pas été prises en charge ; compte tenu des regroupements possibles des idées d'actions il y a un bon nombre d'actions qui peuvent faire l'objet de rédaction de fiches d'action selon le modèle qui a été brièvement présenté en fin de séance

Liste de présence

Excusés ; G.Dublassy; F.Charun; C.Vaudaux; N.Bogen; Mr Rocati; P.Gadiolet; I.Large; N.Carluet; P.Cruveiller ; D.Favre

Présents : G. Cadène ;F. Loizemant ;J.Y.Picaut ; C. Berger ; A. Bernard ; F. Bornard ; R. Varraux ; M. Granjean ; C. De Saint Jean ; D. Flatry ; J.J.Alexandre ; M. Jarrige ; M. Vial ; V. Lacondemine ; M. Michel ; C. Bornard

Agenda 21 : compte rendu de la réunion du 31 mars 2015 sur le thème « un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources naturelles »

Listes des personnes présentes et excusées en fin de compte rendu

Mot introductif :

Il est rappelé la composition de l'équipe des 6 élus qui met en place la démarche Agenda 21 : Valérie Lacondemine ; Michèle Jarrige ; Martine Vial ; Rachel Varraux ; Frédéric

Loizemant ; Christophe Chavagnon ; Charles Bornard ;

Il est annoncé que l'équipe accueille Aurélie Bernard (excusée pour la réunion) qui a souhaité dans le cadre de la préparation d'une licence pro de suivre la mise en place de l'opération agenda 21 à Châtillon.

Il est rappelé que : - le collège avance dans son opération labellisée E3D (établissement en démarche développement durable) la municipalité soutient les actions entreprises

-l'école primaire a une liste d'actions qui se précise, la municipalité envisage de soutenir les projets envisagés

Une définition de la notion de biodiversité est résumée en fin de compte rendu **

Il est rappelé comme pour les deux précédentes réunions que l'objectif de la présente réunion est un passage en revue des idées d'actions émises en réunion publique soit par les habitants, soit par les élus et de recenser les personnes volontaires pour participer à des actions. Certes il est précisé que ce n'est pas évident de se décider en réunion pour une éventuelle participation, d'autant plus qu'il ya des actions qui se recoupent avec les actions des autres thèmes.

Aussi une synthèse des actions, qui seront retenues pour une rédaction de fiches et surtout à démarrer à court terme, sera réalisée afin d'aider à la décision des personnes encore hésitantes et surtout de permettre un démarrage quasi immédiat réclamé par un certain nombre de personnes

Remarque importante : il est noté une réflexion résumant le fait que certains habitants ne sont pas présents car ils ont une certaine lassitude des réunions ;ils regrettent qu'aucune action démarre ;cette réflexion est compréhensible mais il y a contradiction entre le fait d'entendre au bout de 5 réunions publiques , plusieurs articles de presse , des infos dans les bulletins municipaux et affichages sur le marché « qu'est-ce qu'un agenda 21 ?, ou je ne sais expliquer en quoi ça consiste ? » et de trouver qu'il y a trop d'exposés sur le fond et la forme de la démarche agenda 21 dans les réunions

Il est rajouté qu'on peut aussi comprendre les personnes sceptiques vis-à-vis de mener à terme les multiples idées d'actions quand on ne voit pas évoluer d'une façon significative le contexte des incivilités dans le village. Si on cale toute idée de projet sur le comportement négatif d'une minorité ,on ne crée plus rien.

Espérons que dès le démarrage des actions, les volontaires seront nombreux à participer pour que « Châtillon reste un village où il fait bon vivre ! »

Echanges sur les actions qui font l'objet de **deux listes réorganisées, jointes en annexe** du présent compte rendu :

Des échanges il ressort :

Pour le thème « sauvegarde des ressources naturelles » : Animé par Michèle Jarrige.

- Information sur la démarche déjà engagée par la mairie auprès du syndicat d'énergie du Rhône (Syder) concernant des secteurs prioritaires (sites du lac et du collège) et d'autres préoccupations.
- Suggestions :
 - o - mise en place du comité consultatif (hameaux) car plusieurs sujets concernent les habitants de ces secteurs(éclairage, déplacement....)
 - o – conférences sur l'emploi des déchets bois et différents types de chauffages.
 - o – achats regroupés pour l'acquisition de matériel de récupération d'eau (voir avec la Communauté de Communes).

- – se renseigner auprès d'Hespul sur le mode de production d'énergie par une centrale de production des petites communes et sur les éventualités d'équiper certains toits d'établissements communaux par des panneaux photovoltaïques.

Pour le thème « biodiversité » : Animé par Martine Vial.

- Informations :

- – existence à St Priest de mini-jardins (jardins de poches) pour sensibiliser les habitants , ce type de projet intéresse apparemment plusieurs personnes du village (demander à la fleuriste si elle est partante pour participer).
- – souhait de la municipalité de faire un inventaire de la faune et de la flore sur la commune en complétant le travail effectué par des étudiants il y a 2 ans et en faisant participer les habitants intéressés par ce sujet.
- – incroyable comestibles (existant à Frontenas et St Jean des vignes) - esprit de partage celui qui sème n'est pas forcément celui qui recueille et esprit créatif rendant le bord des rues plus attrayant.
- – organisation des Jardiniales par Mines de Liens le 26 avril à Chessy : trocs et ventes de plantes.
- – organisation d'un troc de plantes par Puces Café le 25 avril (braderie).

- Suggestions :

- – voir la possibilité de plantation de haies sur le secteur des Granges Marduel.
- _ réaménagement du sentier rivière.
- – remarque : le directeur de l'école primaire trouve intéressant que soient envisagées une sensibilisation sur les chauve-souris et la confection d'abris à insectes et niochirs.

Autres sujets évoqués concernant d'autres thèmes :

- Des remarques sur l'élagage et le fauchage sur certains secteurs de la commune et sur le fait d'avoir mis en place de la pouzzolane dans le massif des rosiers à l'embranchement montée de Montferrat et route de la vallée.
- Difficultés de circulation dans le village
 - Souhait de réfléchir à la sensibilisation des jeunes aux besoins qu'ils ont à utiliser l'éclairage et le son à outrance.
 - Ruisseau d'Alix rappel du contexte des réflexions en cours par les services de l'Etat et par le syndicat de rivière Azergues (mise en application du plan d'actions de prévention des inondations PAPI).

Les volontaires qui se sont proposés pour participer :

- Inventaire faune -flore : Françoise Bornard ; Joëlle Chataing ; J.J Alexandre ; Pierre Gadiolet ;
- Action concernant la préservation du milieu aquatique : Mine de liens ?
- Chantier sur la biodiversité communale : J.J Alexandre ; Geneviève Cadene ; Pierre Gadiolet
- Problématiques des eaux pluviales et de ruissèlement : Magdeleine Grandjean ; Pierre Gadiolet

- Jardins de poche : Joëlle Chataing ; Françoise Bornard ; Gérard Dublassy ; Aurélie Bernard ; Martine Vial ; Michèle Jarrige.
- Plantation de haies : Aurélie Bernard
- Problématiques des économies d'énergie communale : Edith Nguyen
- Jardin de l'école : Joëlle Chataing se propose d'arroser pendant les périodes scolaires.

Suite à donner : Faire rapidement une synthèse des actions qui feront l'objet de fiche d'actions dont l'ensemble fera l'objet d'un programme d'actions de la démarche Agenda 21
Diffuser cette synthèse des actions à tous les participants aux six réunions publiques en espérant recenser d'autres personnes volontaires pour participer aux actions.
Dès le 2 avril l'équipe des jardins de poche fait un premier repérage au sein du village.

Le 7 Avril rencontre des enseignants de l'école primaire avec une délégation constituée d'élus, le responsable du service technique de la commune, une représentante de l'association des parents d'élèves, une représentante de l'association Mine de liens et une habitante volontaire pour participer sur différents projets d'actions ; le point fort étant la constitution d'un jardin potager et l'embellissement floral de la cour de l'école.

Listes des présents :

Excusés : Frédéric Loizemant ; Bruno Fouillet ; Geneviève Cadene ; Rachel Varraux ; Aurélie Bernard ; Danièle Dupoizat.

Présents : Michèle Jarrige ; Martine Vial ; Christophe Chavagnon ; Charles Bornard ; Valérie Lacondemine ; Edith Nguyen ; Magdeleine Grandjean ; J.J Alexandre ; Rémy Roccati (directeur de l'école primaire); J.Philippe Ferrier (président de CAPG); Dominique Favre ; Joëlle Chataing ; Josette Lapeyre ; Françoise Bornard (Mine de liens) ; Claude Vaudaux(relation avec la presse) ; Françoise Charun ; Gérard Dublassy.

**** Note sur la notion de biodiversité** : *la biodiversité est un nom récent qui existe depuis 1986 : c'est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants en relation étroite avec leurs milieux. Si on fait pression sur les milieux on modifie la biodiversité jusqu'à parfois créer un déséquilibre entraînant un dysfonctionnement des milieux.*

Dit autrement :La biodiversité comprend toutes les formes du vivant ainsi que les interactions existant entre elles ; elle permet de faire prendre conscience du patrimoine naturel de proximité

Ce qui menace la biodiversité : artificialisation du territoire ; l'utilisation des pesticides ; les espèces invasives ; le réchauffement climatique

Annexes 4 : articles de presse**BEAUJOLAIS AZERGUES | Le Bois-d'Oingt - Lamure**

Rédaction : 15 allée des Cordeliers, 69400 Villefranche - 04 74 68 10 10 - lprvillefranche@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr 15.06.2014

CHÂTILLON Agenda 21 : « Un grand pas vers la préservation de l'environnement »**Développement durable.** Le public a fait de nombreuses propositions pour l'environnement, ce vendredi soir, lors d'une réunion organisée dans le cadre d'Agenda 21.

Ce vendredi soir, Charles Bornard, premier adjoint en charge du groupe de travail Agenda 21, et Marie-France Pellegrin, élue de Pommiers en charge du même programme dans son village, ont conduit une réunion publique proposée par la municipalité. Pour une fois, le thème avait été déplacé des trentenaires. La démarche Agenda 21 (ou « calendrier pour le XXI^e siècle »), sous



■ Charles Bornard et Marie-France Pellegrin.

l'égide du ministère de l'Ecologie et du développement durable, a été initiée il y a 20 ans au sommet de la Terre à Rio. Il est devenu en France un véritable outil de développement durable, qui s'applique maintenant au niveau local. L'élue de Pommiers a présenté un audit complet et minutieux, mené à Châtillon par l'association « Notre village ». Tout a été passé en revue : la qualité de l'eau (et son prix raisonnable), les déchèteries, les plantes invasives, l'usine Lafarge, les logements sociaux, l'offre locative (insuffisante), la faune et la flore, les commerces, les viticulteurs bio, le patrimoine local, l'information, la gestion de l'espace, la gestion des crues, le clocher de la chapelle... Charles Bornard rappelle qu'il s'agit bien de

mettre en marche des moyens d'améliorer la qualité de vie et le bien-être. Après l'audit, la parole est donnée aux personnes présentes, pour un exercice d'émissions d'idées et de propositions.

Quelques exemples : organiser des collectes de déchets verts chez l'habitant ; valoriser le patrimoine naturel de faune et flore, chacun dans sa cour ou son jardin ; pratiquer le désherbage thermique (il existe déjà dans le village, mais ne satisfait pas les agents techniques) ; pas de pesticides dans les jardins (la municipalité a déjà signé la charte zéro pesticides, et espère la compréhension des habitants pour l'herbe sur les trottoirs) ; continuer le sentier pédagogique le long de l'Azergues ; initier des bourses



■ En ce soir d'été, presque 50 personnes sont venues plancher sur Agenda 21. Photo Claude Vaudaux

aux plantes anciennes et des journées « nettoyons la nature » ; délimiter des zones de silence dans les hameaux ;... Tout n'a pas été dit, mais rendez-vous est donné à l'automne pour une deuxième réunion publique. « Notre approche

de ce soir est un grand pas vers la préservation de l'environnement et vers le lien social, dit Charles Bornard, les esprits et les habitudes changent, ce que nous avons fait ce soir n'aurait pas pu l'être il y a dix ans ». ■

BEAUJOLAIS AZERGUES | Le Bois-d'Oingt - Lamure

Rédaction : 15 allée des Cordeliers, 69400 Villefranche - 04 74 68 10 10 - lprvillefranche@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

CHÂTILLON Agenda 21 : des actions à mener**Environnement.** Ambiance studieuse et participative ce vendredi soir. Des élus ont planché sur le chantier « Agenda 21 » dans une salle bien remplie.

« Des idées sont nées, selon le 1^{er} adjoint Charles Bornard, les actions sont à mener ».

Récupérer le rond-point du Pressoir

Environ 80 propositions étaient listées, réparties en six grands thèmes ce vendredi soir. Les habitants ont notamment réagi sur le thème biodiversité : « comment initier une démarche comparable à l'opération des incroyables comestibles » et aux jardins partagés. Dans le thème épa-

nouissement pour tous, les questions ont porté sur l'aménagement du cœur de village et la médiathèque ainsi que sur la nécessité absolue de récupérer le rond-point dit du Pressoir à la sortie du village en direction de Lozanne, si l'on veut désengorger la rue de la Gare. Dans le volet gestion des déchets, l'intérêt s'est porté sur la trouvaille d'une nouvelle filière pour l'élimination des boues de la station d'épuration.

Baucoup d'idées lancées

Dans les autres thèmes, les idées ont également fusé. Développer une culture du risque partagé, gérer durable-

ment les ressources naturelles et développer les transports alternatifs, intégrer le sentier rivière dans le projet Géopark de Pierres folles et améliorer le passage souterrain, ont été évoqués, non pas comme des critiques, mais en tant qu'interventions constructives.

La question sensible de la soirée s'est portée sur la réduction des effets de crues du ruisseau d'Alix, le dossier étant toujours en stand-by dans les tiroirs de l'administration.

En plus des habitants, dont la contribution sera la clé de réussite du projet, associations, écoles, collège ont sou-



■ Le public s'est passionné pour différents projets. Photo Claude Vaudaux

haité s'impliquer.

Travailler sur l'agriculture

Un autre grand thème reste à travailler : l'agriculture, le village étant bien semi-rural. Tout semble avoir été évoqué, mais des idées peuvent encore être envoyées en mairie, elles seront les bien-

venues. Les groupes de travail élus-participants vont se former et établir les fiches d'action. Toutes les personnes présentes étaient d'accord pour dire avoir vécu une soirée passionnante, où chacun sentait l'utilité cruciale du projet en train de naître. ■

BEAUJOLAIS AZERGUES | Le B

Rédaction : 15 allée des Cordeliers, 69400 Villefranche - 04 74 68 10 10 - lprvillefranche@leprogres.fr ; Publicité : 04

CHÂTILLON Agenda 21 : habitants et élus travaillent à l'amélioration du village

Première réunion, ce mardi soir, pour les 21 personnes, habitants et élus, qui ont accepté de participer à l'Agenda 21 de la commune. L'objectif de cette assemblée ? Décider des actions à mettre en route sur le triple thème de l'épanouissement pour tous, les transports alternatifs, et la mobilité durable.

Des intervenants recherchés pour les jardins collectifs

Déjà, quelques idées ont été retenues, comme l'organisation d'un troc de graines et de plantes, sans doute avec Pucés Café et Mines de Liens de Chessy, l'aménagement de l'espace public du skatepark, avec la Maison familiale rurale, ou encore l'amélioration des sentiers et leur intégration dans le Géopark.

Pratique

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera axée sur le thème Un village éco-responsable, gestion des déchets et culture du risque.

Rendez-vous, mardi 17 mars, à la petite salle des fêtes, à 20 h 30.



■ Transports scolaires, amélioration des sentiers pédestres, création d'un conseil d'enfants... Mardi soir, les idées ont fusé dans l'assemblée. Photo C.V.

Dans ce cadre, un habitant a plaidé pour une meilleure mise en valeur du vieux village et une réfection des escaliers du château. Sont également l'objet de groupes de travail : les transports scolaires (sécurité aux arrêts, abribus), le transport à la demande (qui est désormais de la compétence de la communauté de communes), le covoiturage, le tram-train. La création d'un conseil municipal d'enfants a été évoquée, ainsi qu'un renforcement des liens bourg-hameaux (dans les deux sens). Enfin, la salle a retenu l'amélioration de l'accueil des touristes et la nécessité de répondre aux besoins de salles. Des fiches

qui résumeront chaque action en cours, ont été proposées. La commune s'est engagée pour 3 ans dans le processus Agenda 21. Élus et habitants se sont pour la plupart inscrits dans l'activité de leur choix. « Ce travail entrepris est l'affaire de tous, et pas seulement d'un public averti », dit Charles Bornard, 1^{er} adjoint, qui animait la réunion. « Chacun peut avoir envie d'apporter sa pierre dans une action qui lui parle. Comme par exemple le projet de jardins collectifs, sur lequel l'école primaire et le collège planchent déjà : on cherche des adultes aimant jardiner pour les conseiller ». ■

BEAUJOLAIS AZERGUES | Le Bois-d'Oingt - Lamure

Rédaction : 15 allée des Cordeliers, 69400 Villefranche - 04 74 68 10 10 - lprvillefranche@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

CHÂTILLON Des groupes de travail constitués pour un village anti-gaspi

Agenda 21. Nettoyage des berges, maîtrise de l'éclairage public, abris à chauve-souris : les villageois ne manquent pas d'idée pour respecter leur environnement.

Pour cette 3e réunion de mardi 31 mars, élus/habitants chacun sentait que la machine était en route pour améliorer la vie dans le village tout en se faisant plaisir.

Une vingtaine de personnes dont cinq élus ont planché sur « la sauvegarde des ressources naturelles, la culture anti gaspillage » et « la promotion des enjeux de la biodiversité par des actions collectives simples ». Il a beaucoup été question d'économiser l'électricité, par exemple en éteignant la nuit le parking du collège (côté gymnase), ou en faisant un bilan énergétique des bâtiments publics et de leur isolation. L'école primaire, représentée par son directeur Rémi Rocati, fait le choix d'utiliser des produits de proximité à la cantine. Faute d'un réseau totalement sépa-

ratif, il serait bon, pour arroser les jardins, de récupérer, les eaux pluviales qui encombrant la station d'épuration. Effervescence autour du ruisseau d'Alix dont les berges amont ne sont pas entretenues et favorisent ainsi les crues. Le 1er adjoint Charles Bornard, qui mène les débats, rappelle que l'entretien des berges appartient aux riverains. Un groupe est constitué (lire ci-contre) et travaillera avec Pierre Gadiolet responsable des Brigades de Rivières.

Et la faune et la flore alors ?

Le 2^e thème était « prendre en considération la faune et la flore dans leur espace de vie ». Les bonnes volontés fusent pour œuvrer à la création de jardins collectifs, d'un conservatoire des arbres, et



■ La création d'un jardin collectif a tout de suite été évoquée. Photo d'illustration Le Progrès

surtout pour travailler dans des chantiers-ateliers réalisant des hôtels à insectes, des nichoirs à oiseaux et des abris à chauve-souris, projet auquel s'associe spontanément Jean-Philippe Ferrier président de CAP Générations. Tout va donc démarrer d'un coup comme le groupe anti-bruit, les plantations de fleurs vivaces dans le village, la surveillance de l'éclairage

public, notamment dans les hameaux.

Enfin, pour que tous ceux qui ne peuvent pour diverses raisons assister à ces réunions Agenda 21, un élu assure une permanence chaque samedi, de 9 à 11 heures 30, petite salle de la mairie, 1er étage escalier de gauche, et ce dès ce samedi 4 avril. ■ Contact : administratif@chatillon-dazergues.fr.

Les groupes mis en place

Outre un travail sur l'utilisation d'un broyeur communal pour les déchets verts, voici les autres groupes constitués (ou à venir) qu'il est possible de rallier.

Atelier réparation – recyclage – création ; visite d'un lieu de tri sélectif avec des enfants ; fabrication de composteurs. Sur le thème Prévention et culture du risque, le schéma est sensiblement le même que dans le domaine médical : prévention-information, dépistage, imaginer comment vivre avec le risque. Un groupe va œuvrer sur le bassin versant du ruisseau d'Alix, un autre sur les risques liés à l'autoroute.

Dans tous les cas, habitants et élus rechercheront des partenaires comme Syndicat de rivière Azergues, Communauté de communes et associations, et proposeront des conférences accessibles à tous.

BEAUJOLAIS AZERGUES

Le P

Rédaction : 15 allée des Cordeliers, 69400 Villefranche - 04 74 68 10 10 - lprvillefranche@leprogres.fr ; Publicité :

CHÂTILLON Les écoliers soignent leurs jardins de poche à la récréation

Dans le cadre du dispositif Agenda 21 de la municipalité, professeurs et élèves de l'école primaire ont commencé à cultiver de jolis petits jardins, dans des bacs à leur hauteur. Dans la cour de récréation, il y a six bacs, un par classe, dont s'occupent tous les enfants.

« Ils ont semé ou repiqué eux-mêmes plantes et fleurs, disent les enseignantes, et ils surveillent de près celles qui poussent. Tous les deux jours il y a arrosage, c'est un grand moment. Des habitants ont offert des graines. Beaucoup de gens admirent les bacs en passant et cela crée du lien. » Chaque jour les jeunes regardent croître courges, carottes, salades, tomates, radis et aussi des fleurs. C'est, pour eux, l'occasion d'acquérir du vocabulaire, comme « plante vivace ». Léhane adore donner à boire aux plantes ; Camille mangera ses



■ Tous les deux jours, les enfants arrosent les plantes.

Photo Claude Vaudaux

légumes quand ils seront au point ; Clément surveille les pucerons et leur oppose des coccinelles. Dans le même esprit, le groupe « Jardins de poche » de la mairie a commencé à planter

fleurs et végétaux « dans les petits espaces perdus des rues du village », pour les rendre plus colorés, plus attrayants. Cette opération débutera vraiment à l'automne, chacun pourra y participer. ■

Annexe 5 : plan du PDIPR

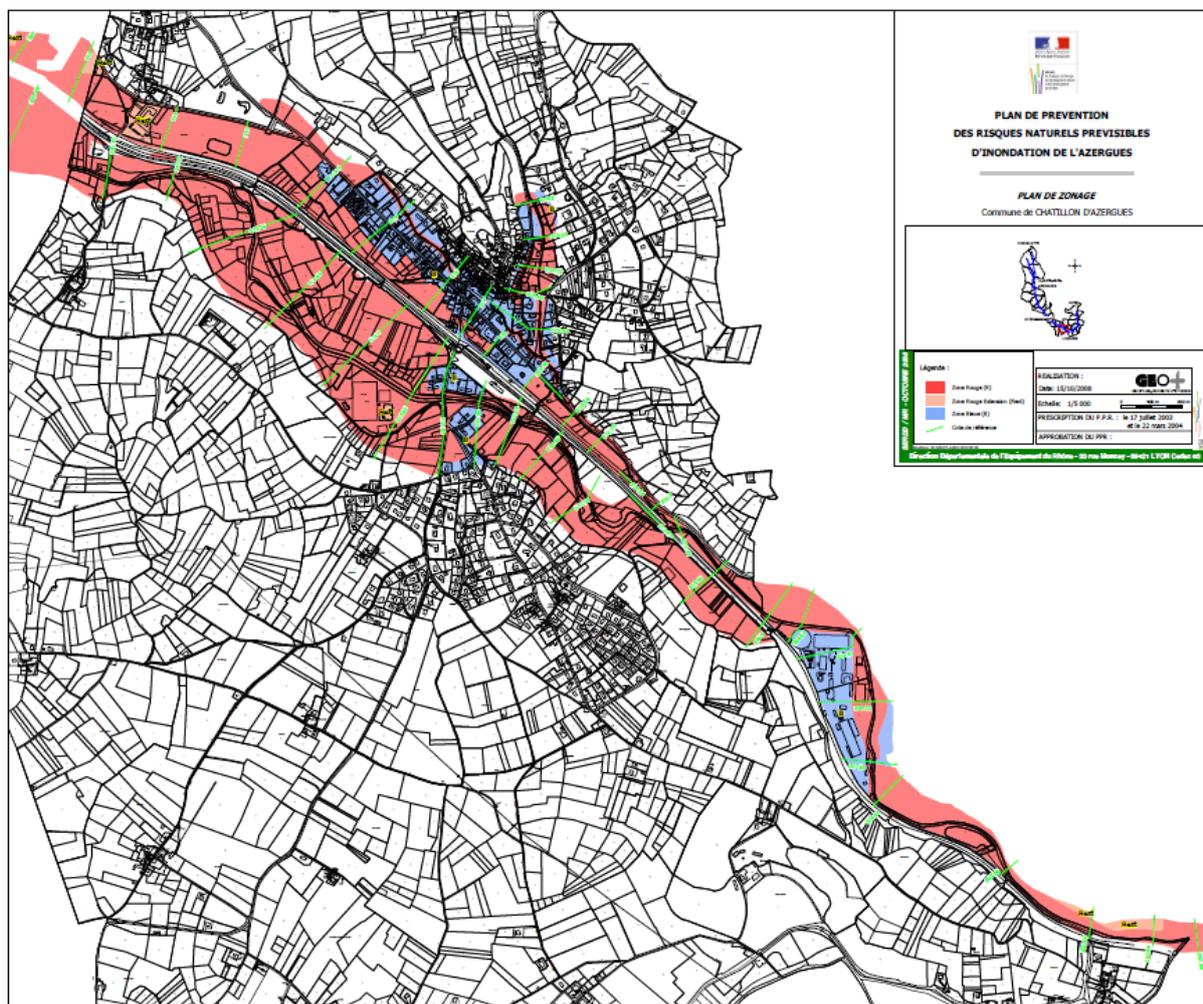
RÉVISION DU PDIPR - CHÂTILLON-D'AZERGUES



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Département du Rhône - droits réservés
Direction aménagement durable - nov. 2012
sources : scan25(c) IGN paris

Annexe 6 : plan de zonage du PPRI de l'Azergues





Le Comité de Labellisation et d'Evaluation de l'Association Nationale Notre Village

attribue à la commune de *Châtillon-d'Azergues* le label

NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR® 2015-2018

Fait à Paris, le 4 Décembre 2015
Signature du Lauréat



Le Président de l'Association
Nationale Notre Village

Alexandre TOUZET
Alexandre TOUZET

« Chaque village est un lieu de vie à épargner pour les générations futures ... qui doit demeurer un espace privilégié où peuvent se conjuguer harmonieusement, épanouissement de la personne et développement durable de la collectivité »

(Cité de la Déclaration des Droits et Devoirs des Villages de France adoptée en juin 2000)

© Association Notre Village 2015

Territoire Développement Solidarité Environnement Territoire Développement Solidarité Environnement Territoire Développement Solidarité Environnement Territoire Développement Solidarité Environnement Territoire Développement Solidarité

